

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

Département des sciences économiques

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences économiques

Option :

Economie Monétaire et Bancaire

Thème

**Les déterminants de la demande d'assurance vie
en Algérie (1985-2017)**

Réalisé par :

M^{elle} TABIA Fatima

M^{elle} TAIB Mounira

Soutenu devant le jury, composé de :

Rapporteur : M^{me} BENAHMED. K, université de Bejaia.

Président : M^f SOUMAN. M, université de Béjaia.

Examinatrice : M^{me} ASSOUL .D, université de Béjaia.

Sous la direction de :

M^{me} BENAHMED Kafia

Année universitaire : 2018/2019

«*REMERCIEMENTS*»

Au terme de ce modeste travail nous remercions DIEU le tout puissant de nous avoir donné le courage et la patience de réaliser ce travail.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude et tous nos remerciements à notre directrice de mémoire, Mme BENAHMED Kafia, pour sa patience, ses conseils et ses précieuses directives, qui nous ont permis de progresser et de réaliser ce mémoire.

Nous souhaiterions, également, exprimer notre gratitude à Mr SOUMAN, pour tout le temps qu'il a bien voulu nous consacrer et pour tous les conseils qu'il nous a prodigués.

Aussi, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous nos enseignants pour leurs engagements et conseils assidus dans les phases les plus difficiles du cursus.

Enfin, nous remercions toute personne qui nous a aidé dans l'élaboration de ce mémoire de près ou de loin

DEDICACES

*Nous dédions ce modeste travail
à*

Nos très honorables chers parents.

Nos familles et amis.

Et à tous ceux qui nous connaissent de près ou de loin.

Mouna & Tima

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Introduction générale..... | 1 |
| Chapitre I : Assurances et demande d'assurance vie | 4 |
| Section 1 : Cadre conceptuel de l'assurance et de l'assurancevie..... | 4 |
| Section 2 :La demande d'assurance vie..... | 18 |
| Chapitre 2 : Analyse de l'évolution de l'assurance vie en Algérie..... | 27 |
| Section 1 : Evolution du marché algérien des assurances..... | 27 |
| Section2 : évolution des principales variables affectant de la demande d'assurance vie..... | 39 |
| Chapitre 3 : étude empirique des déterminants de la demande d'assurance vie en Algérie..... | 49 |
| Section 1 : présentation des variables et méthodologie de régression..... | 49 |
| Section 2 : application du modèle VECM et interprétation des résultats..... | 55 |
| Conclusion générale..... | 76 |

Liste des Abréviations

| N° | ABREVIATION | SIGNIFICATION |
|----|-------------|--|
| 01 | AA (2A) | Algérienne des Assurances. |
| 02 | ADF | Augmented Dickey-Fuller. |
| 03 | AIC | Akaike. |
| 04 | BM | Banque Mondiale |
| 05 | CAAR | La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance |
| 06 | CAAT | La Compagnie Algérienne des Assurances Transport |
| 07 | CAGEX | La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations. |
| 08 | CASH | La Compagnie d'Assurance des Hydrocarbures |
| 09 | CCR | la Compagnie Centrale de Réassurance |
| 10 | CIAR | La Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance |
| 11 | CNA | Conseil National des Assurances. |
| 12 | CNMA | La Caisse Nationale de Mutualité Agricole |
| 13 | CR | La Centrale des Risques |
| 14 | CSA | La Commission de Supervision des Assurances |
| 15 | CSP | le crédit accordé au secteur privé |
| 16 | CPIB_HAB | la croissance du produit intérieur brut par habitant |
| 17 | DA | Dinar Algérien |
| 18 | DF | Dickey-Fuller |

Liste des abréviations

| | | |
|----|--------|---|
| 19 | DS | Differency Stationary. |
| 20 | EDUC | le taux de scolarisation |
| 21 | GAM | La Générale Assurance Méditerranéenne |
| 22 | IARD | Incendie Accidents et Risques Divers. |
| 23 | IPC | Indice des Prix à la Consommation |
| 24 | MAATEC | La Mutuelle Algérienne d'Assurance des Travailleurs de l'Education Nationale et de la Culture |
| 25 | ONS | Office National des Statistiques |
| 26 | PAS | plan d'ajustement structurel. |
| 27 | PIB | Produit Intérieur Brut. |
| 28 | SAA | La Société Algérienne d'Assurance |
| 30 | SAPS | Société d'Assurance de Prévoyance et de Santé |
| 31 | SC | Schwarz |
| 32 | SGCI | La Société de Garantie du Crédit Immobilier |
| 33 | TALA | Taamine life Algeria |
| 34 | TDV | taux de dépendance vieux |
| 35 | TS | Trend Stationary |
| 36 | USD | United States Dollar (dollar des Etats-Unis). |
| 37 | VAR | Vecteur Auto Régressif |

Liste des abréviations

| | | |
|----|------|-------------------------------|
| 38 | VECM | Vector Error Correction Model |
|----|------|-------------------------------|

Toute personne, depuis son existence, est exposée à de multiples et divers risques. Des événements inattendus frappent la vie et les biens de l'homme, provoquant des dégâts matériels, voire des pertes humaines. Par ailleurs, le progrès de la science et le développement fulgurant des nouvelles technologies à travers le monde font que ces risques soient plus diversifiés qu'élevés et accentuent ainsi la précarité de l'homme.

Pour celui qui en est victime, la réalisation d'un risque imprévu peut être une catastrophe. De nombreux procédés et plusieurs méthodes d'entraide ont été mis en place pour faire face à ces aléas par l'homme. Ces méthodes sont basées en grande partie sur le principe de la charité et des coopératives qui se sont améliorés et développés au fil du temps pour enfin assister à la naissance des institutions d'assurance et de réassurance.

L'assurance occupe une place de plus en plus importante dans la vie économique et sociale d'un pays. Il apparaît aujourd'hui presque impensable de ne pas s'assurer.

L'assurance contribue au développement économique via l'épargne qu'elle génère à long terme, à la protection des patrimoines et des vies à travers les assurances dommage et l'assurance personne (assurance vie).

L'assurance vie est perçue comme un acte de prévoyance et outil d'épargne. Elle permet de constituer ou faire fructifier un capital pour répondre ainsi à divers problèmes et occupations. En effet, le contrat d'assurance vie offre à son bénéficiaire la possibilité de disposer des liquidités pour les cas urgents, elle permet de garantir une retraite ou un complément de retraite ou transmettre un capital à un tiers (conjoint, enfants...), ce dernier contrat a pour objectif de maintenir le niveau de vie d'une famille après le décès de l'assuré.

En Algérie, les assurances sont peu développées et sous exploitées d'autant plus la branche de l'assurance vie qui est sensée participer significativement au financement du développement, ne représente que 7% du marché national des assurances en 2014¹. Ce secteur a été introduit par l'administration coloniale et a poursuivi son exercice sous le monopole de l'Etat jusqu'au début des années 1990 où des réformes ont été engagées concrétisant le passage à l'économie de marché.

Les résultats de cette ouverture économique sur le marché s'est manifestée aussitôt sur le marché des assurances à travers la promulgation de l'ordonnance n 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances modifiée et complétée par la loi n 06-04 du 26 février 2006 qui

¹www.cna.dz

encourage le développement de l'activité d'assurance de vie et ceci par la séparation juridique entre la branche d'assurance dommage et la branche d'assurance de personnes et par la commercialisation des produits d'assurance vie.

Malgré toutes ces réformes, la demande de l'assurance vie en Algérie demeure faible et en retard par rapport à d'autres pays où elle est considérée comme une source de richesse et moteur de développement économique.

Eu égard de la situation de l'assurance vie en Algérie la question qui se pose dans ce travail est la suivante : **quels sont les déterminants de la demande d'assurance vie en Algérie ?**

Afin de répondre à la question principale ci-dessus nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- ✓ Le déterminant PIB par habitant détermine la demande d'assurance vie en Algérie.
- ✓ La demande d'assurance vie est déterminée par d'autres variables à savoir le taux de chômage et le niveau d'éducation.

Afin de vérifier les hypothèses formulées ci-dessus, nous avons mené une recherche théorique et bibliographique ayant trait aux différents aspects de la demande d'assurance vie ainsi qu'à ses déterminants.

Ensuite, en fonction des données statistiques disponibles dans la base de données de la BM, CNA, ONS, nous enchainons par une analyse économétrique via le model VECM qui nous permettra de détecter les relations de court et de long terme entre la demande d'assurance vie et les différentes variables éventuellement déterminantes de la demande d'assurance vie en Algérie.

Afin d'apporter des éléments de réponse à notre question et confirmer ou infirmer les hypothèses, notre travail est structuré en trois chapitres.

Le premier intitulé « Assurance et demande d'assurance vie » consacré à la présentation du fondement théorique et empirique de l'assurance en général et l'assurance vie en particulier. Le second est intitulé « analyse de l'évolution de l'assurance vie en Algérie » dans lequel nous tenterons d'exposer l'état des lieux de l'assurance vie en Algérie, son évolution et sa place dans l'économie entre 1985 et 2017. Le dernier chapitre qui s'intitule « étude empirique des déterminants de la demande d'assurance vie en Algérie entre 1985-

2017 » est consacré à l'examen économétrique des déterminants de la demande d'assurance vie en Algérie à travers le modèle VECM.

Introduction :

L'industrialisation, l'exode rural, construction d'immeubles, et la révolution industrielle ont engendrés plusieurs risques d'où le recours à l'assurance.

L'assurance permet non seulement d'apporter de la sécurité aux agents économiques, mais elle contribue aussi au financement des investissements ainsi qu'à la stabilité de l'économie, de ce fait, l'assurance joue un rôle important dans la vie économique et sociale.

L'assurance vie est inventée afin de protéger l'homme contre les risques qui menacent son existence son intégrité, sa santé, ou sa vigueur.

Vue le rôle fondamentale qu'occupent l'assurance vie, plusieurs auteurs se sont concentrés dans leur études théoriques et/ou empiriques sur le sujet de la demande d'assurance vie et à identifier ses déterminants.

Cependant, nous avons consacré ce chapitre à poser des bases théoriques relatives à notre sujet d'étude qui est l'assurance vie. Il comporte deux sections principales : La première est consacrée au cadre conceptuel de l'assurance où nous tenterons d'aborder le lexique du secteur d'assurance accompagnée d'une description relative à l'assurance vie. Dans la deuxième section, le travail porte sur la présentation, à travers l'exposition de quelques travaux théoriques et empiriques des déterminants de la demande d'assurance vie.

Section1 : Cadre conceptuel de l'assurance et de l'assurance vie

La définition d'un contrat d'assurance, ses intervenants et son mécanisme de fonctionnement revêtent un intérêt certain afin de comprendre le nombre de mécanismes et de règles applicables aujourd'hui dans une opération d'assurance. Pour cela, et dans le cadre de cette section nous allons essayer d'appréhender le jargon et le lexique de base de l'assurance en général et celui de l'assurance vie en particulier.

1-Cadre conceptuel de l'assurance**1-1 Définition de l'assurance**

Il existe diverses définitions de l'assurance, celles qui sont retenues dans ce qui suit sont : la définition juridique et la définition technique.

❖ Définition juridique :

Sur le plan juridique et selon l'article 619 du code civil Algérien : «l'assurance est un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat »¹

❖ Définition technique :

Selon l'aspect technique, l'assurance est définie comme étant « l'opération par laquelle un assureur, organisant en mutualité une multitude d'assurés exposés à la réalisation de certains risques, indemnise ceux d'entre eux qui subissent un sinistre grâce à la masse commune des primes collectées »²

Ces diverses définitions nous permettent de retenir le même principe sur l'assurance, il s'agit de celui de couverture du risque par l'assureur à travers le versement d'une prestation (indemnisation) en contrepartie du paiement préalable d'une prime.

1-2 Les différents rôles de l'assurance

Il existe trois principaux rôles des assurances qui sont :

1-2-1 Rôle économique

Le rôle économique de l'assurance consiste en la couverture du patrimoine économique. En effet, lors de la survenance d'un sinistre, l'assurance veille au renouvellement du matériel de production. Elle constitue donc une protection des actes d'investissement.

1-2-2 Rôle financier

Etant donné qu'une opération d'assurance soit une inversion du cycle de production économique, cela permet de dégager des ressources financières importantes au profit des compagnies d'assurance et de la sphère économique en cas d'investissement, autrement dit, l'assurance joue le rôle d'intermédiation financière.

1-2-3 Rôle social

Les assurances jouent un rôle très important pour compléter le rôle de l'Etat dans le cadre de la protection sociale. Elles permettent une redistribution du revenu à l'intérieur de la mutualité où tous les assurés participent et contribuent à l'indemnisation des victimes ayant subi un dommage.

¹Article 619 du code civil algérien.

²Lambert Faivre. Y Droit des assurances, Précis Dalloz, 1986. Page 12.

1-3 Intervenants et éléments d'un contrat d'assurance

Les définitions précédentes de l'assurance font ressortir qu'une opération d'assurance repose sur l'existence d'un certain nombre d'acteurs et d'éléments.

1-3-1 Les intervenants dans une opération d'assurance

Un contrat d'assurance met en présence un certain nombre de personnes qui sont :

1-3-1-1 L'assuré

L'assuré est une personne dont la vie, les actes ou les biens sont garantis par un contrat d'assurance contre les différents risques, moyennant le versement d'une certaine somme (la prime ou la cotisation)³

Il s'agit de la personne exposée au risque et qui cherche à se couvrir.

1-3-1-2 Le souscripteur

Le souscripteur est une personne qui, en signant le contrat, s'engage au paiement des cotisations⁴. C'est à dire, la personne qui signe le contrat d'assurance et qui paye les primes. Généralement il s'agit de l'assuré lui-même.

1-3-1-3 Le tiers

Le tiers désigne toute personne étrangère au contrat d'assurance mais qui, en cas de réalisation du risque, bénéficiera de la prestation. C'est le cas des victimes en assurance de responsabilités et des bénéficiaires d'une assurance décès.

1-3-1-4 L'assureur

Il s'agit de la compagnie d'assurance qui prend en charge le risque, autrement dit, L'assureur « est la société d'assurance ou la personne physique auprès de laquelle le contrat d'assurance est souscrit, et qui s'engage à fournir les prestations prévues en cas de réalisation du risque »⁵

1-3-2 Les éléments d'une opération d'assurance :

Une opération d'assurance est caractérisée par les éléments suivants :

³Revue Centre de Recherche pour le Budgets Familiaux, « Bien utiliser les assurances », les éditions de l'épargne, 1990, p22

⁴ Idem, p22

⁵ Idem, p22

1-3-2-1 Le risque :

«Le risque est un événement futur, incertain et ne dépendant pas exclusivement de la volonté de l'assuré ; ou un événement certain dont la date de survenance est inconnue»⁶

Figure n° 1 : Les risques et leurs fréquences

Dégâts

| | |
|--|---|
| 2-Risques à fréquence faibles et dégâts élevés | 4-Risque à fréquence élevée et dégâts élevés |
| 1- Risque à fréquence faible et dégâts faibles | 2- Risques à fréquence élevée et dégâts faibles |

Fréquences

Source : Construit par nous-mêmes.

Ce n'est pas tous les risques qui sont assurables. L'assurabilité d'un risque est obéie aux conditions suivantes⁷:

- le risque doit être futur (l'évènement ne doit pas être déjà réalisé);
- le risque doit être aléatoire, c'est-à-dire qu'il dépend du hasard, (le risque incertain mais toujours probable).L'incertitude est contenue dans deux points :
 - incertitude quant à la survenance de l'évènement : l'évènement qui surviendra ne peut être reconnu s'il s'agira de l'incendie ou du vol.
 - incertitude quant à la date de survenance de l'évènement : la date du décès est méconnue.
- sa réalisation doit être indépendante de la volonté des parties contractantes (si une des parties peut influencer sa réalisation, il ne constitue plus un risque assurable).

⁶COUIBLAULT.F, ELIASHBERG. C. « Les grands principes de l'assurance », 10ème édition, LARGUS, Paris, 2010, P 59.

⁷CUILBAULT F, ELIASHBERG C, LATRASSE M « Les grands principes de l'assurance », LARGUS, Paris, (2003). P 51.

1-3-2-2 La prime ou la cotisation :

La prime est la contribution que verse l'assuré à l'assureur en échange de la garantie qui lui est accordée. Elle est payable au départ de l'opération d'assurance ou de l'année d'assurance.⁸

1-3-2-3 Prestation de l'assureur (l'indemnisation) :

L'engagement pris par l'assureur en cas de réalisation du risque consiste à verser une prestation.

En effet, il s'agit de la somme perçue par l'assuré ou le bénéficiaire en cas de réalisation du risque, elle se fait suivant deux principes :

- **Principe indemnitaire** : selon lequel les prestations sont déterminées après la réalisation du sinistre.
- **Principe forfaitaire** : selon lequel le montant de l'indemnisation est fixé au préalable, lors de la souscription du contrat.

1-3-2-4 La compensation au sein de la mutualité :

La mutualité consiste en l'ensemble de personnes regroupées pour faire face au même risque.

Chaque souscripteur verse sa cotisation sans savoir si c'est lui ou un autre qui en bénéficiera, mais conscient du fait que c'est grâce à ses versements et à ceux des autres souscripteurs que l'assureur pourra indemniser ceux qui auront été sinistrés.⁹

1-4 Les mécanismes d'organisation des risques :

Les compagnies d'assurance, afin de constituer des mutualités, suivent un certain nombre de critères qui sont :

1-4-1 Le critère de sélection des risques :

Ce critère consiste à accepter le bon risque et refuser les mauvais risques (risques à dégâts élevés).

⁸COUJBLAULT.F, ELIASHBERG. C. « Les grands principes de l'assurance », 10ème édition, LARGUS, Paris, 2010, P 59.

⁹ Idem, P60.

1-4-2 Le critère d'homogénéisation des risques :

C'est rassembler tous les risques similaires pour former des mutualités qui permettent de calculer les primes de chaque risque.

1-4-3 Le critère de dispersion des risques :

Consiste à disperser les risques dans le temps et l'espace. Autrement dit, choisir les risques qui ne se réalisent ni en même temps ni dans le même lieu.

1-4-4 Le critère de division des risques :

La compagnie d'assurance doit déterminer les petits risques et éviter de prendre les gros risques dont la réalisation peut menacer la mutualité ainsi que sa stabilité financière, dans ce cas les compagnies d'assurance font appel aux techniques de division des risques.

1-5 Techniques de division des risques :

Afin de diviser les risques, les compagnies d'assurance ont recours à deux différentes techniques : la coassurance et la réassurance.

1-5-1 La coassurance :

La coassurance consiste à répartir le risque entre plusieurs assureurs pour qu'en cas de risque (sinistre) majeur, l'assureur chef de fil ne soit pas engagé au-delà de ses capacités. Chaque assureur garanti une fraction du risque et reçoit un pourcentage de prime.

1-5-2 La réassurance :

La réassurance est une opération par laquelle une société d'assurance (la cédante) s'assure elle-même auprès d'une autre société (le réassureur ou le cessionnaire) pour une partie des risques qu'elle a pris en charge. C'est donc en quelque sorte « l'assurance de l'assurance » ou une assurance au second degré. L'assureur qui se réassure est appelé le cédant ou encore l'assureur direct.¹⁰

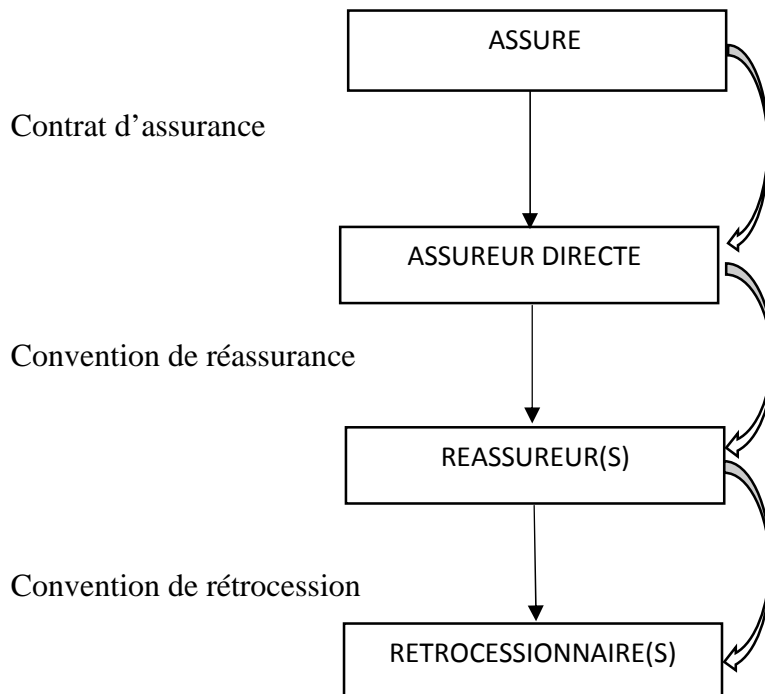
1-5-3 La rétrocession :

C'est la réassurance de la compagnie de réassurance, en effet une compagnie de réassurance a besoin à son tour de se réassurer auprès d'une compagnie d'assurance ou de réassurance appelée le rétrocessionnaire.

¹⁰ COUIBLAULT.F, ELIASHBERG. C. « Les grands principes de l'assurance », 10ème édition, LARGUS, Paris, P68

Ces différentes techniques sont récapitulées dans le schéma suivant :

Schéma n°1: Techniques de division des risques



Source : Construit par nous-mêmes

1-6 Classification de l'assurance :

Deux sortes de classification d'assurance peuvent être établies, la première est une classification juridique qui permet de distinguer entre l'assurance de dommages et l'assurance de personnes, la deuxième est celle qui est technique, cette classification permet à son tour de faire la distinction entre les assurances de répartition et celles de capitalisation.

1-6-1 La classification juridique de l'assurance :

Dans le cadre de cette classification deux catégories d'assurance sont distinguées: les assurances de dommage et les assurances de personnes

1-6-1-1 Les assurances de dommage

Au sein des assurances dommage il convient de distinguer entre les assurances de choses et les assurances de responsabilité.

A- Les assurances de biens (assurances de choses) :

Elles ont pour objet de réparer les dommages que peut éventuellement subir un bien déterminé ou de manière générale les dommages que peuvent subir les biens de l'assuré.¹¹

B- Les assurances de responsabilité :

Les assurances de responsabilité garantissent les dommages que l'assuré peut occasionner à des tiers: dommages corporels ou dommages à leurs biens.¹²

1-6-1-2 Les assurances de personnes :¹³

Au sein des assurances de personnes on distingue les assurances vies et les assurances non vies.

A- Assurances vie :

Les assurances vies sont liées à la durée de la vie humaine, elles comprennent les assurances en cas de décès et inversement les assurances en cas de vie, on peut avoir combinaison des deux.

B- Assurances non vie :

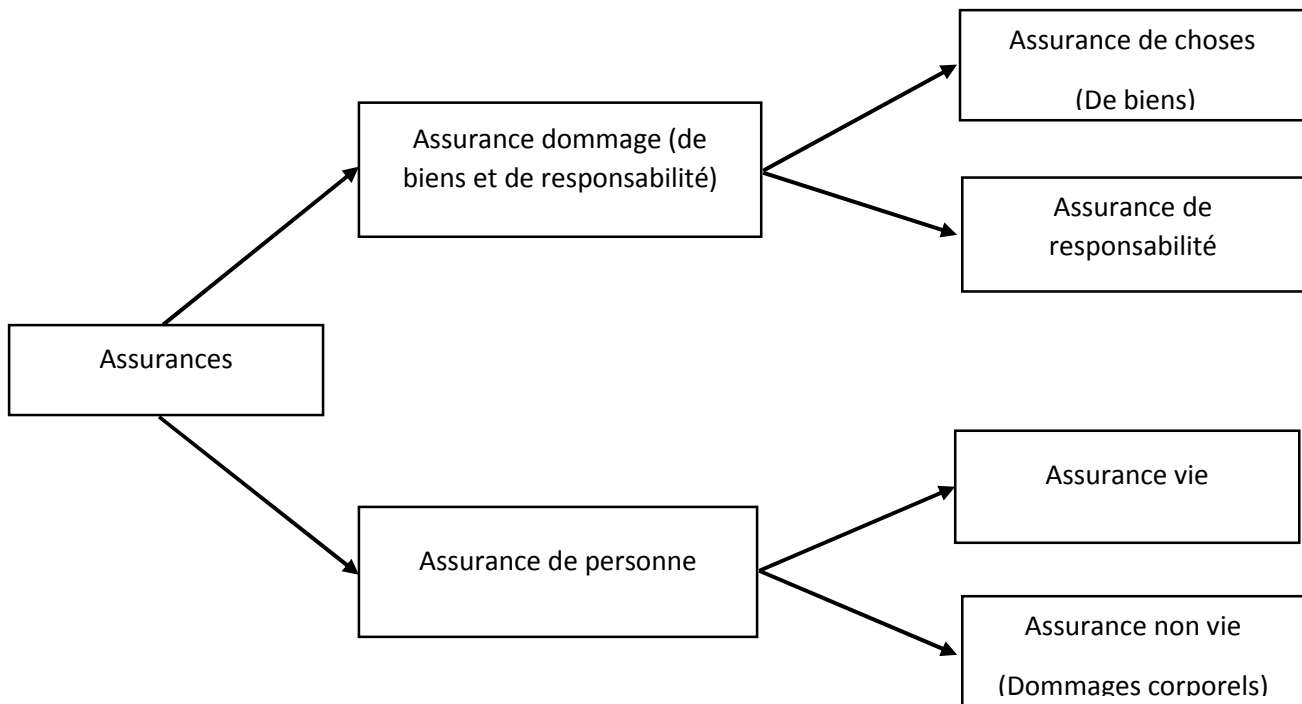
Les assurances non vie comprennent les assurances maladies et les assurances dommages corporels par lesquelles l'assureur s'engage à verser une somme d'argent en cas de maladie ou de dommage affectant l'assuré.

Cette classification est résumée dans le schéma ci-dessous :

¹¹<http://www.cours-de-droit.net>

¹²COUBLAULT.F, ELIASHBERG. C. « Les grands principes de l'assurance », 10ème édition, LARGUS, Paris,2010, P 74.

¹³<http://www.cours-de-droit.net>

Schéma n°2 : Assurance dommage et assurance personne.

Source : construit par nous-mêmes.

1-6-2 Classification technique de l'assurance :

Cette classification concerne les modes de gestion de l'assurance, on distingue deux modes :

1-6-2-1 Les assurances gérées en mode de répartition :

Selon ce mode, l'ensemble des primes est réparti sur l'ensemble des personnes sinistrées, il concerne les assurances dommage. L'indemnisation est déterminée après la réalisation du risque.

1-6-2-2 Les assurances gérées en mode de capitalisation

Ce sont des assurances de long terme qui ont plutôt un aspect d'épargne que d'assurance, où les primes sont capitalisées sur la technique des intérêts composées (comme pour l'assurance vie).

2- Cadre conceptuel de l'assurance vie :

Dans ce qui suit nous allons présenter le cadre conceptuel de l'assurance vie ou nous tenterons d'englober les différents termes et caractéristiques dédiés à la branche d'assurance vie accompagnée d'une description relative aux techniques d'assurance vie.

2-1 Définition de l'assurance vie :

Selon M.PICARD et A.BESSON (1997), l'assurance vie se définit comme étant « le contrat par lequel, en échange d'une prime, l'assureur s'engage à verser au souscripteur ou au tiers désigné, une somme déterminée (capital ou une rente) en cas de la mort de la personne assurée ou de sa survie à une époque déterminée »¹⁴.

Selon J.A.CHABANNES et EYMARD-GAUCLIN, « l'assurance vie est une opération contractuelle individuelle ou collective par laquelle l'assureur prend l'engagement en contre partie du versement des primes, de régler au souscripteur, à l'adhérent ou au tiers désigné un capital ou une rente déterminée, en cas de décès de l'assuré par suite de mort naturelle ou accidentelle, ou en cas de survie de celui-ci, à une époque définie dans le contrat »¹⁵.

2-2 Principes de base de l'assurance vie :

A travers les définitions précédentes quatre principes sont identifiés :

2-2-1 Le caractère onéreux :

Puisque l'assurance vie nécessite une contrepartie monétaire (le versement d'une prime)

Le contrat d'assurance vie est donc un contrat à titre onéreux.

2-2-2 Le principe de stipulation pour autrui :

La souscription par une personne d'un contrat d'assurance-vie au bénéfice d'un tiers s'agit de ce qu'on appelle la stipulation pour autrui.

2-2-3 Le caractère non indemnitaire :

Appelé aussi caractère forfaitaire, ce caractère signifie que la somme assurée est déterminée lors de la souscription du contrat.

¹⁴TABOUROT. J et DANTHENY.G : « Assurance Vie: Normes et réglementation comptables » édition l'Argus, Paris, 1997, P20.

¹⁵J-A CHABANNES, NATHALIE Eymard-Gauclin : « le manuel de l'assurance vie », Edition L'Argus de l'assurance, 2004, page 37

2-2-4 Le caractère aléatoire :

Le contrat d'assurance vie est un contrat aléatoire car il est dépendent de la durée de vie humaine.

2-3 Les contrats d'assurance-vie :

La souscription d'un contrat d'assurance vie peut répondre à de nombreux objectifs.

En effet, l'objectif de constituer une épargne ou de transmettre un capital à un ou plusieurs bénéficiaires après le décès constituent les raisons principales incitant une personne à souscrire un contrat d'assurance vie.

De ce fait, on distingue selon le besoin et l'objectif du souscripteur trois grandes familles d'assurance-vie :

2-3-1 Les contrats d'assurance vie en cas de vie :

Dans le cadre d'un contrat assurance vie en cas de vie, l'assureur s'engage à payer un capital (ou une rente) à condition que l'assuré soit vivant à la date d'échéance prédéfinie dans le contrat.

L'objectif de ce type de contrat est de constituer une épargne en vue de financer un projet ou de préparer sa retraite.

2-3-2 Les contrats d'assurance vie en cas de décès :

Contrairement au contrat d'assurance-vie (en cas de vie) précédant, le versement par l'assureur de la prestation dans ce cas est conditionné par le décès de l'assuré.

En effet, une personne peut protéger ses proches en leur assurant une prestation et c'est à travers la souscription d'un contrat d'assurance vie en cas de décès. Par ce contrat, l'assureur s'engage à verser au bénéficiaire un capitale ou une rente uniquement en cas de décès de l'assuré durant la période déterminée dans le contrat.

2-3-3 Les contrats d'assurance mixtes :

Le contrat d'assurance mixte combine l'assurance vie en cas de vie et l'assurance vie en cas de décès, il permet donc de couvrir à la fois le risque de décès et le risque de survie de l'assuré moyennant le versement d'une prestation par l'assureur.

2-4 L'importance de l'assurance vie

L'assurance vie prend de plus en plus une place importante dans la vie économique et sociale d'un pays. Elle est devenue un produit qui réponds à de multiples objectifs et qui offre divers avantages :

2-4-1 Une épargne de précaution :¹⁶

A tout moment et en cas de besoin d'argent, le souscripteur pourra exercer sa faculté de rachat partiel ou total de son contrat et récupérer ainsi tout ou une partie de son épargne.

Face aux aléas ou accidents de la vie (chômage, divorce,...), l'assurance vie jouera alors pleinement son rôle protecteur d'épargne de précaution. Elle est une des réponses, au même titre que n'importe quel instrument d'épargne, à un besoin de sécurité. Elle viendra compléter les autres garanties collectives de bases et complémentaires.

2-4-2 Une protection efficace pour les proches de l'assuré

Le contrat d'assurance-vie demeure un précieux outil pour préparer au mieux la transmission de son patrimoine en disposant notamment d'une liberté accrue pour choisir sa répartition.¹⁷

L'assurance vie est non seulement un outil pour gérer et fructifier son épargne, mais c'est également un dispositif de gestion de patrimoine sans égal qui permet de transmettre un capital à ses proches, chose qui représente une certaine protection financière pour ces derniers.

2-4-3 Un complément de retraite

L'assurance vie est un support de placement à privilégier si une personne est à la recherche d'une source de revenus complémentaires en vue d'une retraite.

2-5 Le fonctionnement d'assurance vie :¹⁸

Produit d'épargne de long terme, l'assurance vie offre à son titulaire l'avantage de pouvoir épargner à son rythme, de choisir un contrat adapté à ses disponibilités financières présentes et à venir, selon qu'il peut l'alimenter en une seule fois ou par plusieurs versements,

¹⁶POURRIAS. V « La requalification du contrat d'assurance-vie : enjeux et perspectives », ENASS, Paris, 2011, p 38-39.

¹⁷Idem P39

¹⁸BENOIT. P « assurance vie Les stratégies gagnantes », Edition Le particulier, Paris 2011, p 57.

de manière régulière ou ponctuelle. Autre élément à prendre en compte : les frais. Le choix d'une bonne assurance vie doit nécessairement prendre en compte les frais prélevés par l'assureur, à l'entrée, pendant la vie et à la sortie du contrat, pour mieux en apprécier sa performance. Variables d'un contrat à l'autre, ils constituent un élément essentiel sur lequel l'épargnant doit absolument faire jouer la concurrence.

2-5-1 Le versement des primes

La souplesse des modes de versement et la fréquence des versements sont des éléments déterminants dans le choix de contrat d'assurance vie. Il existe trois catégories de versement :

2-5-1-1 Le versement unique

La totalité du capital est versée en une seule fois, à la souscription du contrat. L'intégralité de la somme étant immédiatement productive d'intérêt, cela permet de faire fructifier plus efficacement que si la même somme est versée de manière échelonnée dans le temps.

2-5-1-2 Le versement libre

Le souscripteur place ce qu'il souhaite, quand il souhaite. Mais le versement initial, lui, ne l'est pas et le minimum exigé sur certains contrats peut être élevé. Surtout, l'assureur fixe souvent un montant minimum de versement pour les primes ultérieures, encadrant ainsi la liberté de l'assuré. Certains assureurs exigent aussi le versement d'un nombre minimum des primes par an.

2-5-1-3 Le versement programmé

Le souscripteur du contrat (aussi appelé contrat à versement périodique) s'engage à verser régulièrement des cotisations, chaque mois, chaque trimestre ou chaque semestre, jusqu'à l'échéance du contrat.

Les contrats à primes périodiques conviennent à ceux qui souhaitent se constituer une épargne progressive et régulière, grâce à des versements programmés au départ.

2-5-2 Les frais prélevés sur le contrat

Un contrat d'assurance vie occasionne différents frais : les frais d'entrée et les frais sur versements, les frais de gestion et les coûts d'arbitrages.

2-5-2-1 Les frais de versement

Appelés également frais d'entrée, ils sont destinés à couvrir les coûts de commercialisation du contrat supporté par son distributeur. Ces frais sont appliqués à l'occasion de chaque versement effectué, réduisant d'autant le montant du capital investi.

S'y ajoutent parfois des frais de dossiers liés à l'ouverture de l'assurance vie. Fixe, ils ne sont payables qu'une seule fois lors de la souscription.

2-5-2-2 Les frais de gestion

A la différence des frais sur versement, les frais de gestion sont ponctionnés chaque année pendant toute la durée du contrat et non pas une seule fois au moment de versement. En outre, ils sont prélevés sur la totalité de l'épargne.

2-5-2-3 Les frais d'arbitrage

Les frais d'arbitrage sont prélevés par le gestionnaire de contrat d'assurance-vie quand le souscripteur, seul ou en lien avec son conseiller, décide de réallouer tout ou partie de son épargne d'un support vers un autre.

Section2 : La demande d'assurance vie

De nombreuses études théoriques et empiriques ont été réalisées afin de déterminer les facteurs qui influencent la demande d'assurance vie.

Dans cette section nous présentons une synthèse de la littérature sur les déterminants de la demande d'assurance vie à travers l'exposition de quelques travaux théoriques et empiriques qui ont été réalisés puis, nous allons présenter les facteurs pouvant affecter la demande d'assurance vie.

1- Revue de littérature :

Parmi les études théoriques qui se sont intéressées au sujet de la demande d'assurance vie et qui ont été menées afin de déceler les variables déterminant la demande d'assurance vie, on peut citer : l'étude de Yaari (1965) et Hakansson (1969) : qui, dans leur études, considèrent que la demande d'assurance vie dépend de la volonté d'une personne ou d'un individu de procurer un revenu à sa famille et aux personnes à sa charge ou de constituer un fonds d'épargne pour sa retraite. De plus Hakansson (1969) a considéré un ensemble de facteurs déterminant la demande d'assurance vie à savoir : la richesse de l'individu, le revenu courant, le taux d'intérêt, le coût des primes et la consommation courante. Fisher (1973) a développé cette étude, il conclut que la demande d'assurance est affectée positivement par la fonction de transmission du patrimoine, il montre aussi que la probabilité de souscription d'un contrat d'assurance par une personne disposant d'un salaire est supérieure à la probabilité de souscription d'un contrat d'assurance par une personne n'en disposant pas.

Par ailleurs, Borch (1977), a considéré l'assurance vie comme un moyen d'épargne qui permet, pour un individu, d'assurer l'avenir financier de ses proches et héritiers et pour les banques de se couvrir contre le risque de crédit lié au décès de l'emprunteur.

Citons aussi l'étude de Campbell (1980), analysant la demande d'assurance vie comme étant, pour une personne, un moyen de Procurer un revenu à sa famille suite au décès du salarié principal.

Dans un tout autre registre, Karni et Zilcha (1986) examinent les effets de l'aversion pour le risque d'un individu non animé par le désir de laisser un legs sur la demande d'assurance. Quant à Lewis (1989), il examine la demande d'assurance dans la perspective de la maximisation de l'utilité espérée des bénéficiaires (les enfants et le conjoint) pour déterminer la quantité d'assurance à constituer par le salarié supposé ici le chef de famille pour maximiser cette utilité espérée¹⁹.

Sur le plan empirique l'étude des déterminants de la demande d'assurance vie a été abordée par plusieurs auteurs. parmi les principaux travaux qui ont pour objet principal l'identification des variables susceptibles d'expliquer la demande d'assurance-vie nous pouvant citer notamment les travaux d'HAMMOND, HOUSTON et MELANDER (1967) qui montrent, dans leur analyse que le revenu, les capitaux propres, l'éducation, l'emploi sont des variables explicatives des dépenses d'assurance vie des ménages

Citons aussi l'étude de Headen et Lee (1974) et. Outreville (1996) analysant l'effet du développement du marché financier sur la demande des produits d'assurance vie, ils concluent que la croissance du marché financier affecte négativement la demande d'assurance vie.

Par ailleurs, Browne et Kim (1993) ainsi que Beck et Webb (2003), ont effectué une analyse internationale sur les pays développés et sous-développés afin de spécifier les déterminants de la demande d'assurance vie. Les résultats montrent que la demande d'assurance vie est affectée par des variables monétaires, religieuses, institutionnelles et démographiques.

.Zietz (2003) fournit une revue synthétique assez détaillée des facteurs économiques, démographiques et financiers abordés dans plusieurs études empiriques couvrant la période 1960-2001²⁰

D'autres études récentes se sont intéressées à l'analyse de l'impact des facteurs économiques et non économiques sur la demande d'assurance vie.

¹⁹Dieng Momar, Sylla et Mouhamadou. Fall Juin 2015 Les déterminants de la demande d'assurance vie : le cas de l'UEMOA Revue d'Economie Théorique et Appliquée Volume 5 – Numéro 1 –P18

²⁰Idem, P20.

Les résultats de ces différentes études théoriques et empiriques ont permis d'identifier plusieurs facteurs qui déterminent la demande d'assurance vie.

2- Les déterminants de la demande d'assurance vie :

Dans ce qui suit, nous allons tenter d'identifier les déterminants de la demande d'assurance vie. En d'autres termes, les facteurs qui sont susceptibles d'affecter positivement ou encore négativement sur la demande de l'assurance vie.

Ces facteurs peuvent être classés en trois catégories : facteurs économiques, facteurs sociologiques et facteurs démographiques.

2-1 Les déterminants économiques

Il existe plusieurs facteurs économiques qui déterminent la demande d'assurance vie dont :

2-1-1 Les déterminants liés au revenu :

Parmi les déterminants liés au revenu on peut citer :

2-1-1-1 Le revenu disponible

Le revenu disponible est le revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir, il est considéré comme étant un facteur majeur voire le principale dans l'étude de la demande d'assurance vie. En effet, une augmentation du revenu engendrera une amélioration du niveau de vie de l'individu et une capacité de se permettre des biens et services de luxe plus élevée.

Et étant donné que dans les pays en voie du développement, les produits assurantiels font partie des biens de luxe, une hausse du revenu disponible ne peut donc qu'affecter positivement sur la demande d'assurance vie.

2-1-1-2 Le pouvoir d'achat

Représente la quantité des biens et services que le revenu d'individu permet d'acquérir. Le pouvoir d'achat dépend de l'évolution du revenu et l'évolution des prix :

- Lorsque le revenu augmente plus que les prix, on parle d'un pouvoir d'achat élevé.
- Lorsque les prix augmentent plus que le revenu, on parlera alors d'un faible pouvoir d'achat.

La réaction des individus face à la hausse ou à la baisse des prix et revenu n'est pas la même, et les consommateurs des produits d'assurance vie ne peuvent être que des ménages à pouvoir d'achat élevé.

2-1-1-3 Le prix de l'assurance

Le prix des biens et services d'assurance sur le marché influence le consommateur à porter son choix sur un produit. Le choix est généralement porté sur les produits moins chers. Il en déduit alors qu'il existe une relation négative entre le prix de l'assurance et la demande d'assurance : lorsque le prix augmente, la demande diminue et inversement, lorsque le prix baisse, la demande augmente.

Le prix des biens et services assurantiels est donc sans doute un déterminant de la demande d'assurance vie.

2-1-2 Les variables monétaires

On trouve généralement :

2-1-2-1 L'inflation

L'inflation peut être définie comme la hausse continue du niveau général des prix. Maitriser l'inflation constitue l'un des objectifs principaux de la politique monétaire du pays visant à travers, la stabilité des prix durable et à élever le niveau de vie de la population. Lorsque l'inflation est élevée, le pouvoir d'achat des ménages baisse, et cela entraîne une baisse de consommation ainsi qu'une baisse d'épargne et d'investissement.

Il existe donc une relation négative entre l'inflation et la demande d'assurance vie parce qu'en présence de l'inflation, les prix réels de ce produit augmentent.

2-1-2-2 Le taux d'intérêt réel :²¹

Le sens de la causalité entre le taux d'intérêt et la demande d'assurance vie reste ambigu et n'est pas systématiquement considéré dans toutes les études.²²

Etant donné que l'assurance vie soit un contrat de crédit, il en est évident alors que l'évolution favorable des taux d'intérêts réels aura un effet significatif sur la demande d'assurance vie.

²¹ Taux d'intérêt réel = taux d'intérêt nominal – inflation.

²² SYLLA. D, FALL. M, Juin 2015, « Les déterminants de la demande d'assurance vie : le cas de l'UEMOA » Revue d'Economie Théorique et Appliquée Volume 5 – Numéro 1, P6.

2-1-3 Le rôle du marché financier

Etant donné que le contrat d'assurance vie est un placement financier proposé par une compagnie d'assurance, le développement du marché financier à forcé une incidence sur la demande de l'assurance vie et constitue un facteur déterminant de cette dernière.

En effet, le secteur financier développé offre aux agents économiques divers choix d'actifs composant leurs portefeuilles et donc une capacité de diversification et un accès plus aisé aux services financiers offerts par les institutions spécialisées telles que les compagnies d'assurance vie.²³

2-1-4 Le crédit accordé au secteur privé

Les économies des pays émergents et des pays en voie de développement sont caractérisées par une prédominance du secteur bancaire. En l'absence de marchés financiers développés, les crédits directs assurent la quasi-totalité du financement de l'économie (financement du secteur public et le financement du secteur privé).

L'assurance vie contribue au développement du crédit. En effet, les organismes prêteurs bancaires ou sociétés de crédit acceptent plus facilement d'accorder des prêts quand ils savent que l'emprunteur possède une garantie en cas de décès et d'invalidité et qu'il dispose d'un contrat d'assurance vie épargne qu'il peut donner en nantissement de son emprunt.²⁴

Fournir plus de crédits au secteur privé, dans ces pays, devrait avoir un impact positif sur la demande d'assurance vie.

2-1-5 Le taux de chômage

Le chômage est la situation dans laquelle se retrouvent les personnes, en âge de travailler (plus de 15 ans), privées d'un emploi, en recherchant un et immédiatement disponible afin de l'occuper²⁵. Le taux de chômage représente le pourcentage des personnes faisant partie de la population active qui sont au chômage.

On peut comprendre intuitivement qu'il existe une relation négative entre le taux de chômage et la demande d'assurance vie car les personnes en chômage ont un revenu nul

²³Momar Sylla Dieng et Mouhamadou Fall, « Les déterminants de la consommation d'assurance vie : le cas de l'UEMOA », Université Gaston Berger BP 234 Saint-Louis (Sénégal).P7

²⁴Coublault.F, Eliashberg. C. « Les grands principes de l'assurance », 10ème édition, LARGUS, Paris, 2010, P74

²⁵Définition donnée par le BIT (bureau international du travail)

et cela va automatiquement influencer leur consommation pour les biens d'autant plus pour les biens de luxe comme l'assurance vie .Parmi les travaux qui ont démontré la relation négative entre le taux de chômage et l'assurance vie nous pouvons citer : les travaux de Mantis et Farmer (1968) , outreville(1980), Beenstock et al .(1986) et Lenten et Rulli (2006).

2-2 Les déterminants démographiques

Les facteurs démographiques tout comme les facteurs économiques ont une influence importante sur la demande d'assurance vie. Les facteurs généralement retenus sont :

2-2-1 Le taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation qui représente la part des personnes habitant la ville par rapport à l'ensemble de la population connaît une augmentation galopante au fil du temps notamment dans les pays émergents. Et étant donné que les compagnies d'assurance vie soient localisées intensivement dans les capitales des pays, cela fait qu'il y ait une liaison positive entre le taux d'urbanisation et la demande d'assurance vie.

En effet, l'avancée de l'urbanisation rend l'accès aux produits d'assurance vie facile et rapide et les pays affichant un taux d'urbanisation élevé, enregistrent une forte demande d'assurance vie.

2-2-2 L'espérance de vie

Sachant qu'au sein d'un contrat d'assurance vie se distingue ce qu'on appelle l'assurance décès et que cette dernière est destinée à la couverture du risque de mortalité encouru, une relation négative devrait exister entre la variable espérance vie et la demande d'assurance vie .tel le montrent les travaux effectués par Browne et Kim (1993), Outreville (1996), et Beck et Webb (2003).

2-2-3 Le ratio de dépendance vieux

Le ratio de dépendance vieux fait allusion à la structure démographique d'un pays, c'est le rapport entre la population âgée de plus de 64 ans sur la population active.

Le phénomène du vieillissement de la population que connaît le monde ces dernières années a poussé les chercheurs à étudier la relation entre le taux de dépendance et la demande d'assurance vie.

Browne et al. (2000) aboutissent à une relation ambiguë entre le processus de vieillissement de la population et la demande d'assurance. D'autres chercheurs (Beenstock et al. (1986), Truett et Truett (1990), Browne et Kim (1993) et Fayen et al. (2011) ont étudié la relation entre le ratio de dépendance et la demande d'assurance vie .Il ont abouti à la même conclusion selon laquelle la relation existe, elle est positive entre les deux variables.²⁶

2-3 Les déterminants culturels

La demande d'assurance vie peut également être expliquée et déterminée par divers facteurs culturels voire : le niveau d'éducation et la religion.

2-3-1 Le niveau d'éducation

Le niveau d'éducation atteint désigne le niveau d'enseignement le plus élevé qu'un individu a achevé complètement ²⁷ il est calculé par de différentes organisations internationales telle que l'PNUD.

On parle de l'existence d'une relation positive entre le niveau d'éducation et la demande d'assurance vie dans le sens où lorsque une population est dite instruite (enregistre un taux d'éducation important), signifie qu'elle est consciente du degré du danger des risques, ce qui crée une aversion à leur égard et incite à se protéger contre, à travers la demande des produits assurantiels.

2-3-2 La religion

La religion d'une population définit son comportement, elle influence directement les choix des individus et joue un rôle très important dans leur prise de décisions, notamment celles dues aux risques.

Dans la mesure où l'assurance vie est un contrat de couverture contre les risques, il est évident qu'il existe une relation entre la variable religion et la demande d'assurance vie.

Dans la religion musulmane, l'assurance est assimilée à l'usure et aux jeux de hasard et cela fait de la souscription d'un contrat d'assurance un péché et du souscripteur un pécheur.

²⁶SADI.T-NOUR.H. « Le secteur de l'assurance et le développement économique .une approche empirique du comportement des PME algériennes face aux risques » thèse de doctorat en sciences économiques .Option gestion du développement, université de Bejaia, 2015/2016, P103.

²⁷ <http://uis.unesco.org>

L'appartenance à une société d'une perception négative de l'assurance et de l'assurance vie en particulier, influence donc les choix des individus et affecte négativement la demande de ce produit.

2-4 Les déterminants sociologiques

Deux facteurs sociologiques affectant la demande d'assurance vie peuvent être retenus : l'aversion au risque et la publicité.

2-4-1 L'aversion au risque

La notion d'aversion au risque exprime cette caractéristique chez les agents économiques de préférer que leurs placements soient moins exposés aux aléas des marchés financiers.

L'aversion au risque, cependant, est positivement liée à la demande du produit d'assurance vie. Plus le niveau d'aversion au risque au sein d'une population est élevé, plus elle est demandeuse d'assurance.

2-4-2 La publicité

La demande du service d'assurance vie est en partie influencée par la publicité produite par les compagnies d'assurance. En faisant connaître les produits, leur caractéristiques et qualité, la publicité exerce une action d'information ; et informer, c'est exercer une influence sur le comportement du consommateur²⁸

Les individus qui sont donc de plus en plus informés à travers la presse, la radio, la télévision...sur les caractéristiques et les qualités des produits d'assurance vie ont tendance à en demander plus. C'est pour cela qu'on parle de l'existence d'une relation positive entre la publicité et la demande d'assurance vie.

Conclusion

L'activité assurancielles a aussi évolué parallèlement à l'évolution des activités des agents économiques et à l'extension des risques. Elle ne cesse de prendre de l'importance, elle joue de plus en plus un rôle crucial dans notre vie quotidienne à plusieurs égards.

²⁸ DUMAYET. G , La publicité dans l'économie, 1965, p 18

L'assurance vie offre aux individus plusieurs avantages à savoir la constitution d'une épargne, préparation de sa retraite, financement d'un projet, transmission d'un patrimoine (ou une somme d'argent) à ses héritiers ou à toute autre personne de son choix.

Par ailleurs, dans les pays développés le secteur des assurances plus précisément la branche d'assurance vie contribue en grande partie à la croissance économique, de ce fait la problématique des déterminants de la demande d'assurance vie a fait l'objet de plusieurs études théoriques et empiriques qui ont essayé d'identifier les différentes variables (variables économique, démographiques, institutionnelles...) susceptibles d'influencer et d'expliquer la demande pour ce produit.

Introduction

L'assurance joue un rôle crucial dans l'économie, elle est considérée comme un moteur essentiel renforçant la croissance économique et le développement d'un pays. L'activité d'assurance en Algérie trouve son origine durant la période coloniale. En effet, avant 1830 le principe de charité, de solidarité et d'entraide régnaient la société algérienne.

Par ailleurs, après l'indépendance, plusieurs réformes ont été mises en place afin de remédier aux imperfections du marché algérien des assurances et de renforcer sa contribution, et particulièrement la contribution de la branche d'assurance vie, au développement.

Le but de ce chapitre est d'analyser l'évolution de l'assurance vie en Algérie. Pour ce faire, nous avons jugé utile de partager le chapitre de la manière suivante : Dans la première section, nous commençons par donner des repères historiques ayant marqué la naissance et l'évolution de l'assurance en Algérie. Ensuite, dans la seconde section, le travail sera focalisé sur l'évolution des principaux déterminants de la demande d'assurance vie.

Section 1 : Evolution du marché algérien des assurances

Depuis l'indépendance, Le marché algérien des assurances a connu de profondes transformations.

Dans le cadre de cette section, nous allons d'abord présenter un aperçu historique du secteur des assurances en Algérie puis nous allons passer à la présentation de sa structure et sa dynamique pour enfin analyser la situation économique du marché algérien des assurances .

1- Aperçu historique du secteur des assurances en Algérie

Les transformations qui ont marquées l'évolution du marché algérien des assurances peuvent être résumées en deux grandes étapes bien distinctes: la première étape allant de 1962 à 1989 est caractérisée par la nationalisation de l'activité d'assurance ainsi que la spécialisation des compagnies, tandis que la deuxième allant de 1989 à nos jours est marquée par la déspecialisation et l'ouverture progressive du marché.

1-1 La période allant de 1962 à 1989

L'activité d'assurance durant cette période a été caractérisée par la nationalisation et la spécialisation.

A l'indépendance, les autorités publiques, dans le but de réguler et contrôler l'activité des assurances en Algérie, ont élaboré en Juin 1963 deux textes réglementaires : La loi n° 63/197 concernant la création de la CAAR (Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance) et la loi n°63/201 relative aux obligations et garanties exigées des entreprises d'assurance exerçant une activité en Algérie. L'application de ces lois a incité la majorité des compagnies étrangères à quitter et cesser toute activité d'assurance en Algérie.

Toutefois, Hassid (1984) écrit qu'en 1966, sur les 17 sociétés exerçant à l'époque seule la Société Algérienne d'Assurance (SAA) a été nationalisée, tandis que les autres, exceptions faites pour les sociétés sous forme mutuelle, ont été soumises à la procédure de liquidation. Une fois le monopole de l'État institué, l'Algérie s'est retrouvée en 1966 avec, d'une part, deux sociétés d'assurance publiques (la SAA et la CAAR) et, d'autre part, deux sociétés privées, seulement, exerçant sous forme de mutuelle. Cela signifie donc que toutes les autres entreprises sont ou bien liquidées ou bien ont procédé au transfert du portefeuille de leurs contrats vers les compagnies algériennes.¹

En 1975 et à la suite de la décision du Ministère des finances, la CAAR et la SAA ont été spécialisées chacune dans la couverture d'une catégorie déterminée de risques de la manière suivante :

- La CAAR qui s'occupait des gros risques (risques industriels et le transport).
- La SAA qui s'occupait des risques simples (l'assurance automobile et des risques des particuliers).

Une accentuation de la spécialisation a été entamée en 1982, avec la création de la Compagnie Algérienne d'Assurance Transport (CAAT) qui monopolisait les risques de transport prenant ainsi, une part de marché à la CAAR qui monopolisait les risques industriels.²

¹Nour el Houda SADI, Mohamed ACHOUCHE, « L'évolution du secteur des assurances en Algérie, depuis l'indépendance », 2012

²Compagnie centrale de réassurance, Bulletin de CCR, N°9, 2012,P2

1-2 Ouverture et libéralisation du marché

Cette période est marquée par la déspecialisation et l'ouverture progressive du marché.

À partir de 1989 les compagnies algériennes des assurances sont devenues autonomes et déspecialisées. Durant cette période l'Algérie a abandonné le monopole de l'État en passant d'une économie planifiée vers l'économie de marché mais l'ordonnance n° 95- 07 du 25 janvier 1995 a permis d'instaurer un nouveau cadre juridique pour l'activité d'assurance en Algérie et a mis fin au monopole de l'état sur l'activité d'assurance.

En 2006 une nouvelle loi complétant et modifiant la l'ordonnance n° 95- 07 du 25 janvier 1995 a été adoptée et dont l'objectif était d'apporter un certain nombre d'améliorations à savoir l'élargissement de l'offre assurantielle, la diversification des canaux de distribution et l'organisation de la supervision des assurances

Les principaux apports de cette loi sont :³

- Le renforcement de l'activité d'assurances de personnes.
- La généralisation de l'assurance de groupe.
- La réforme du droit du bénéficiaire.
- La création de la bancassurance.
- La séparation des activités vie et non-vie des compagnies d'assurances.
- Le renforcement de la sécurité financière.
- La création d'un fonds de garantie des assurés.
- L'obligation de libération totale du capital pour agrément.
- L'ouverture du marché aux succursales des sociétés d'assurances et/ou de réassurance étrangères.

Enfin, l'année 2011 est une année spécifique pour le secteur des assurances en Algérie car l'échéance de l'obligation de séparation des assurances des personnes des assurances Dommages est arrivée.⁴

2- Structure et dynamique des assurances en Algérie

Dans ce qui suit nous allons présenter les principaux acteurs et intervenants sur le marché algérien des assurances.

³ Compagnie centrale de réassurance, Bulletin de CCR, N°9, 2012,P2

⁴www.cna.com.

2-1. La composition du secteur algérien des assurances (les différentes formes de sociétés d'assurances)

Les principaux acteurs de l'assurance en Algérie sont au nombre de 23 dont 11 sont des compagnies dommages, 07 compagnies de personnes, 02 mutuelles, 02 compagnies d'assurance-crédit et 1 compagnie de réassurance. Ils peuvent être présentés de la manière suivante :

❖ 11 sociétés privées

Parmi ces 11 compagnies, 7 sont des compagnies d'assurance dommages et 4 sont spécialisées dans l'assurance personnes :

• Compagnies privées d'assurance dommages

- CIAR : La Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance
- 2A : La Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance
- TRUST Alegria
- GAM : La Générale Assurance Méditerranéenne
- SALAMA Assurance
- ALLIANCE Assurance
- AXA (assurance Algérie dommage)

• Compagnies privées d'assurances personnes

- CARDIF EI DJAZAIR
- MACIR-Vie
- AXA Algérie Vie
- Le mutualiste

➤ **7 compagnies publiques :** dont 4 sont des compagnies dommages et 3 sont spécialisées dans l'assurance personnes

- Compagnies publiques d'assurance dommages

- CAAR : La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance
- SAA : La Société Algérienne d'Assurance.
- CAAT : La Compagnie Algérienne des Assurances Transport.
- CASH : La Compagnie d'Assurance de Sécurité des Hydrocarbures.

- Compagnies publiques d'assurances de personnes

- CAARAMA Assurance

- SAPS : Société d'Assurance de Prévoyance et de Santé
- TALA: Taamine life Algeria

➤ **Les sociétés mutuelles privées**

Le marché algérien des assurances comporte deux sociétés mutuelles privées :

- CNMA : La Caisse Nationale de Mutualité Agricole
- MAATEC : La Mutuelle Algérienne d'Assurance des Travailleurs de l'Education Nationale et de la Culture

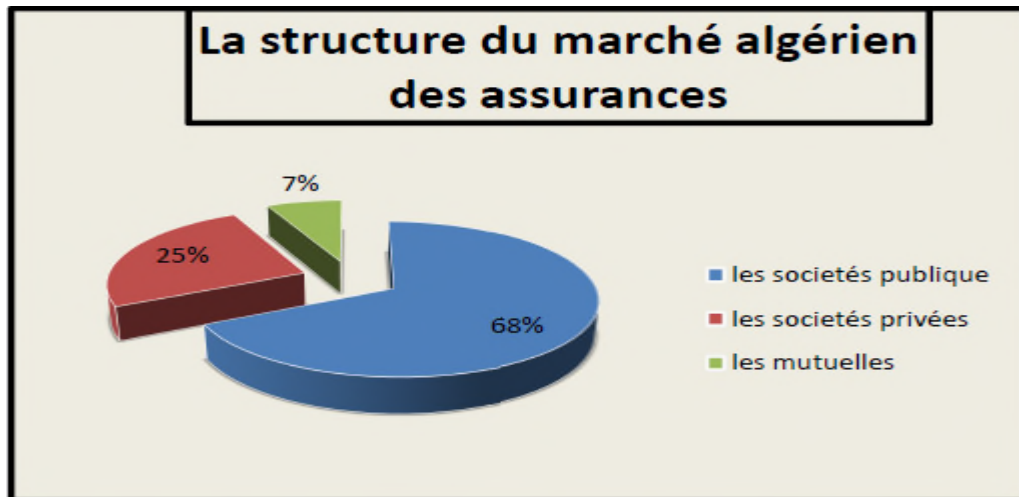
➤ **2 compagnies publiques spécialisées dans l'assurance du risque crédit**

- La CAGEX : « La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations » pour l'assurance des crédits à l'exportation.
- La SGCI : « La Société de Garantie du Crédit Immobilier » pour l'assurance de crédits immobiliers.

Une société publique de réassurance : il s'agit de la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR).

La figure n°2 illustre la part du secteur des assurances publique/privé pour l'année 2001.

Figure n°2 : La structure du marché algérien des assurances.



Source : Conseil National des Assurances

2-2 Les intervenants sur le marché algérien des assurances

Plusieurs acteurs, autres que les assureurs, interviennent sur le marché algérien des assurances. Il s'agit notamment du ministère des Finances, les institutions autonomes (CNA, CSA, CR), les banques, les agents généraux et les courtiers d'assurance.

2-2-1 Le ministère des Finances

Le ministère est un organisme central qui joue un rôle prépondérant dans l'organisation du marché des assurances, son but est de protéger les droits des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance, il veille aussi à ce que les entreprises d'assurance et de réassurance puissent faire face à leurs engagements.

2-2-2 Les institutions autonomes

On distingue la Commission de Supervision des Assurances, la Commission de Supervision des Assurances et la Centrale des Risques.

2-2-2-1 Le Conseil National des Assurances (CNA)

Présidé par le Ministre des finances, le Conseil National des Assurances représente l'organe consultatif des pouvoirs publics sur tout ce qui se rapporte « à la situation, l'organisation et au développement de l'activité d'assurance et de réassurance ». ⁵

2-2-2-2 La Commission de Supervision des Assurances (CSA)

Instituée par la loi du 20 février 2006 relative aux assurances. La CSA s'occupe de la régulation et du contrôle de l'activité des opérations du marché des assurances. Elle a pour objectif de promouvoir et de développer le marché national des assurances.

2-2-2-3 La Centrale des Risques (CR)

La centrale des risques a pour objet la collecte, la centralisation et la diffusion des informations concernant les contrats d'assurances souscrits.

2-2-3 Les banques

La loi 06-04 du 20 février 2006 a permis la création de la bancassurance en Algérie qui permet à son tour de commercialiser les produits d'assurances par les réseaux bancaires.

2-2-4 Les agents généraux

Plus de 560 agents généraux d'assurance interviennent en dehors du réseau direct des compagnies pour une distribution de proximité. Ils représentaient en 2010 plus de 20 % de la production des compagnies d'assurances ⁶

⁵www.cna.com.

⁶Idem

L'agent général est une personne physique ou morale qui met à la disposition de ses clients ses compétences en matière d'assurance pour orienter le client vers le produit qui lui correspond ainsi que la compagnie d'assurance.

2-2-5 Les courtiers

Les courtiers sont au nombre de 30, exclusivement nationaux car la loi interdit aux courtiers internationaux d'exercer directement leurs activités. Les courtiers représentent, en 2010, 6 % de la production des compagnies, contre 2 % en 2002.⁷

3 - La situation économique du marché Algérien des assurances

Cette section est consacrée à l'étude économique du marché algérien des assurances, où nous examinerons d'abord l'évolution des caractéristiques du marché à savoir le taux de pénétration et la densité d'assurance, pendant la période considérée. Nous analyserons ensuite l'évolution du chiffre d'affaires du secteur, en générale, et par branche d'assurance en particulier.

3-1 L'évolution des caractéristiques du marché

Nous allons présenter les caractéristiques du marché algérien des assurances à travers ces deux éléments : le taux de pénétration et la densité d'assurance.

3-1-1 Le taux de pénétration

Le taux de pénétration nous permet de savoir quelle est la contribution du secteur des assurances dans le PIB, il est présenté par le rapport (chiffre d'affaires / le PIB).

Le tableau suivant illustre l'évolution de taux de pénétration sur la période allant de 2006 à 2013.

Tableau n°1 : Evolution de taux de pénétration de l'assurance de 2006 à 2013.

En milliards de DA

| Années | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|
| Chiffre d'affaire | 46,504 | 53,861 | 68,009 | 77,678 | 81,082 | 87,329 | 100,182 | 114,885 |
| PIB | 8 460 | 9 306 | 11 043 | 10 034 | 12 049 | 14 519 | 15 843 | 16 569 |

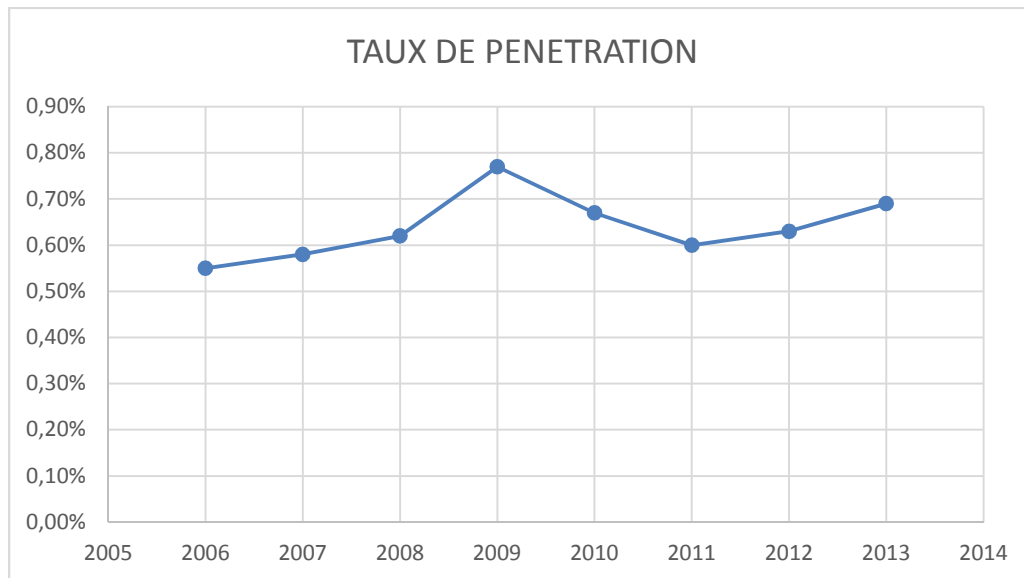
⁷www.cna.com.

| | | | | | | | | |
|----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Taux de pénétration | 0,55% | 0,58% | 0,62% | 0,77% | 0,67% | 0,60% | 0,63% | 0,69% |
|----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|

Source : établi par nos soins d'après les rapports d'activité du CNA.

La figure suivante (n°1) représente l'évolution de la contribution du secteur des assurances dans le PIB sur la même période.

Figure n° 2: Évolution de la contribution du secteur des assurances dans le PIB.



Source : Figure réalisée d'après les données du tableau n°1

D'après le tableau n°1 et la figure n° 2 ,qui montrent l'évolution du taux de pénétration de l'assurance entre 2003 et 2010, on remarque aisément que l'assurance à une très faible participation au PIB. En effet, le secteur des assurances en 2010 ne participe qu'à hauteur de 0.7% au PIB. Il demeure donc très en retard.

3-1-2 La densité d'assurance

L'analyse de l'évolution de la densité d'assurance nous permet de savoir combien dépense un algérien chaque année en matière d'assurance ainsi que la place qu'elle occupe dans notre société.

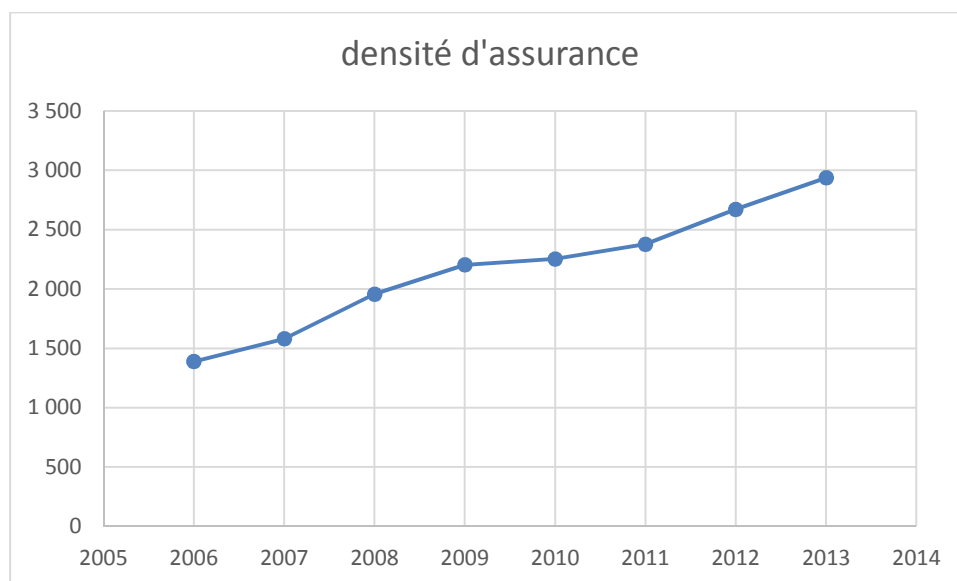
Le tableau suivant illustre la densité d'assurance entre 2006 et 2013.

Tableau n°2 : La densité d'assurance de 2006 à 2013.

| Années | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--------------------------------------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires en millions DA | 46504 | 53 861 | 68 009 | 77 678 | 81 082 | 87 329 | 100182 | 114885 |
| Population globale en milliers | 33481 | 34 096 | 34 745 | 35 268 | 35 978 | 36 717 | 37 495 | 39 114 |
| Densité (DA/habitant) | 1 389 | 1 580 | 1 957 | 2 203 | 2 253 | 2 378 | 2 672 | 2 937 |

Source : Etabli d'après les rapports du CNA.

La figure suivante nous permettra de mieux apprécier l'évolution de la densité d'assurance par habitant sur la même période (2006 à 2013).

Figure n°3 : Evolution de la densité d'assurance en DA

Source : Réalisée à partir des données du tableau n° 3

D'après le tableau n°2 et la figure n°3 nous remarquons que la densité d'assurance n'a pas cessé d'augmenter (elle s'est établie à 2937 en 2013 alors qu'elle était de 1389 en 2006), cela se justifie par l'augmentation du parc automobile suite à la commercialisation des banques algériennes du crédit à la consommation ainsi que par l'obligation de souscription d'un contrat d'assurance afin d'obtenir un crédit bancaire.

Malgré cette augmentation enregistrée, ces montants restent toujours inférieurs par rapport à ceux des pays voisins (5000 DA en Tunisie et 4500DA au Maroc).

3-2 Evolution de la production globale du secteur

Le tableau suivant illustre l'évolution de la production globale du secteur Algérien des assurances sur la période allant de 2006 à 2013.

Tableau n°3 : Evolution de la production de 2000 à 2013.

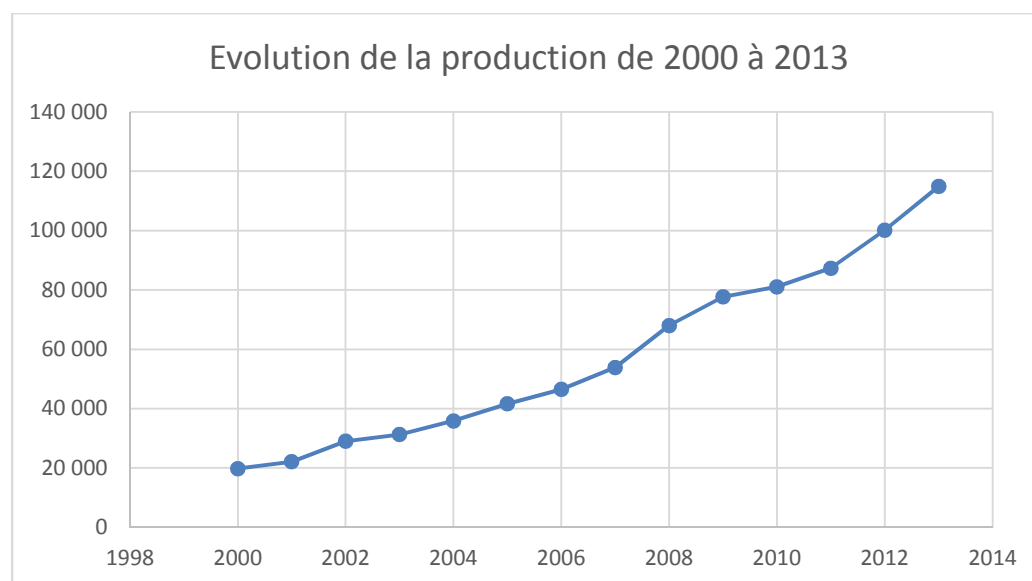
En millions de DA.

| | | | | | | | |
|------------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|
| Année | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| production | 19 808 | 22 101 | 29 008 | 31 273 | 35 849 | 41 647 | 46 504 |
| Variation | | 11,6% | 31,3% | 7,7% | 14,5 | 16,2 | 11,7 |
| Année | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
| production | 53 861 | 68 009 | 77 678 | 81 082 | 87 329 | 100 182 | 114 885 |
| Variation | 15,7% | 26,3% | 14,1% | 4,4% | 7,6% | 14,6% | 14,0% |

Source : Réalisé par nos soins sur la base des données du CNA

La figure n°4 illustre encore mieux l'évolution du chiffre d'affaires des assurances entre 2000 et 2013.

Figure n°4 : Evolution du chiffre d'affaires.



Source : réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°3

Nous remarquons d'après le tableau n°3 et la figura n°4 que le chiffre d'affaires a enregistré une nette augmentation durant la période (2000-2013) en passant de 19 808 millions de DA en 2000 à 114 885 millions de DA en 2013.

Nous remarquons aussi que la production enregistre une valeur très importante en 2002 dont le taux de croissance est égal à 31.3%. Cette augmentation peut se justifier par la mise en activité de plusieurs nouvelles compagnies suite à la promulgation de la loi n° 95-07 qui a permis de libéraliser le marché algérien des assurances ainsi que de créer de nouvelles compagnies d'assurance. Ce taux chute à 7.7% en 2003 mais accélère à partir de l'année 2004 grâce à la mise en place de nouvelles assurances obligatoires ainsi qu'à la promulgation de la loi n°06-04 du 20 Février 2006.

3-3 Evolution de la production par branche d'assurance

Le tableau n°4 montre l'évolution du chiffre d'affaire du secteur Algérien des assurances par branche sur la période (2004-2012)

Tableau n° 4: Production des assurances par branche de 2004 à 2012.

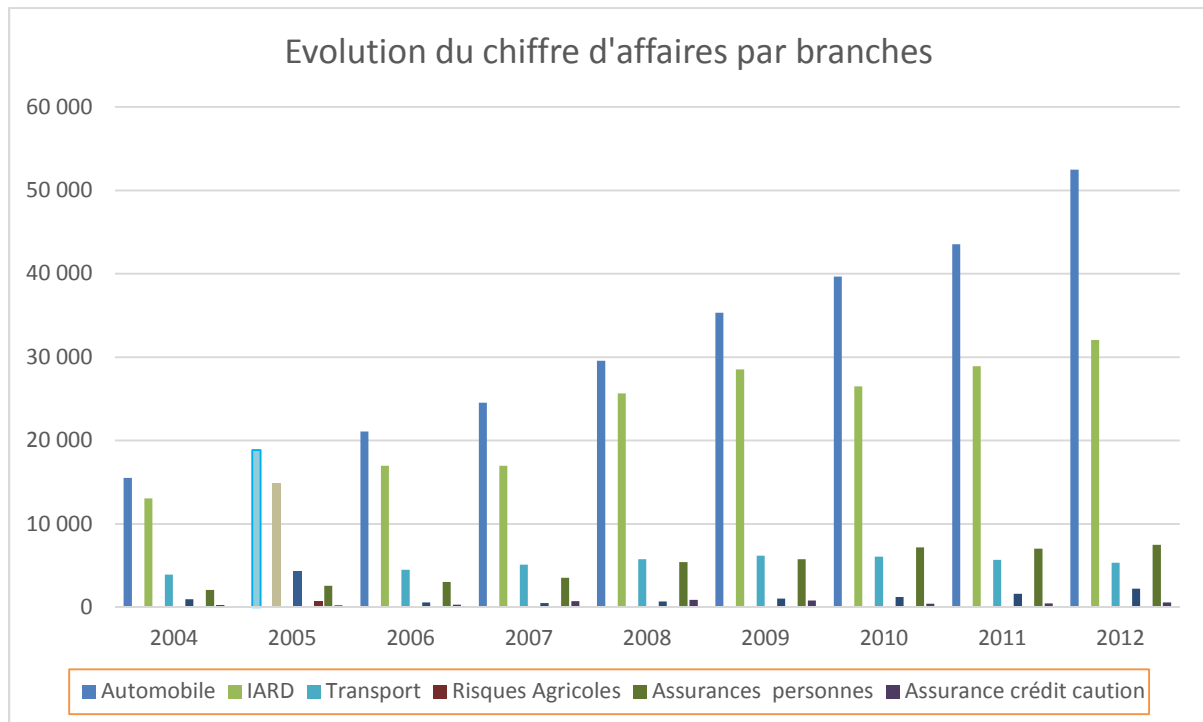
En millions de DA.

| Année | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Automobile | 15 516 | 18 873 | 21 082 | 24 540 | 29566 | 35337 | 39645 | 43 552 | 52 466 |
| IARD | 13 060 | 14 829 | 16 990 | 16 990 | 25641 | 28533 | 26507 | 28 909 | 32 055 |
| Transport | 3 925 | 4 366 | 4 495 | 5 128 | 5 761 | 6 185 | 6 093 | 5 708 | 5 333 |
| Risques Agricoles | 968 | 738 | 569 | 520 | 717 | 1 044 | 1 237 | 1 626 | 2 247 |
| Assurances personnes | 2 081 | 2 602 | 3 045 | 3 547 | 5 430 | 5 760 | 7 180 | 7 044 | 7 499 |
| Assurance crédit caution | 298 | 240 | 322 | 723 | 895 | 820 | 422 | 489 | 582 |
| Totale | 35 849 | 41 647 | 46 504 | 53 861 | 68 009 | 77 678 | 81 082 | 87 329 | 100182 |

Source : Etabli par nos soins d'après les données du CNA

- La figure n°5 illustre l'évolution de la production du secteur des assurances par branche entre 2004 et 2012.

Figure n°5 : Evolution du chiffre d'affaires par branches



Source : Etabli par nos soins sur la base des données du tableau n°4

L'analyse du tableau n°4 et l'observation de la figure n°5 nous montre que :

- Le marché des assurances est dominé par la branche automobile, elle occupe une place très importante cela peut être expliqué par l'augmentation du parc automobile et par le fait que l'assurance automobile est obligatoire.
- Après la branche automobile vient la branche IARD qui enregistre une augmentation considérable liée au lancement de projets d'infrastructure, en effet la production de cette branche est passée de 13 060 millions en 2004 à 32 055 millions en 2012.
- La branche assurance de transport occupe la troisième place sur le marché des assurances, elle enregistre une lente croissance entre 2004 et 2012 en passant de 3 925 millions en 2004 à 5333 millions en 2012.
- Les assurances de personnes enregistre une lente croissance, cette croissance est dû au fait que la banques exigent souscription de contrat d'assurance vie afin d'obtenir un crédit à long terme. Cette branche occupe une place négligeable sur le marché des assurances du fait qu'elles ne sont pas obligatoires.

- Le chiffre d'affaire de La branche crédit caution est passé de 298 millions en 2004 à 820 582 millions en 2009 et ceci est lié au lancement du crédit à la consommation, puis la production baisse (582 millions en 2012) suite à l'annulation du crédit à la consommation.
- La branche risques agricole a enregistré une baisse de 2004 jusqu'à 2007 cette diminution peut s'expliquer par le manque de culture d'assurance chez les agriculteurs, par le manque d'information.

Section 2 : L'évolution des principales variables affectant la demande d'assurance vie

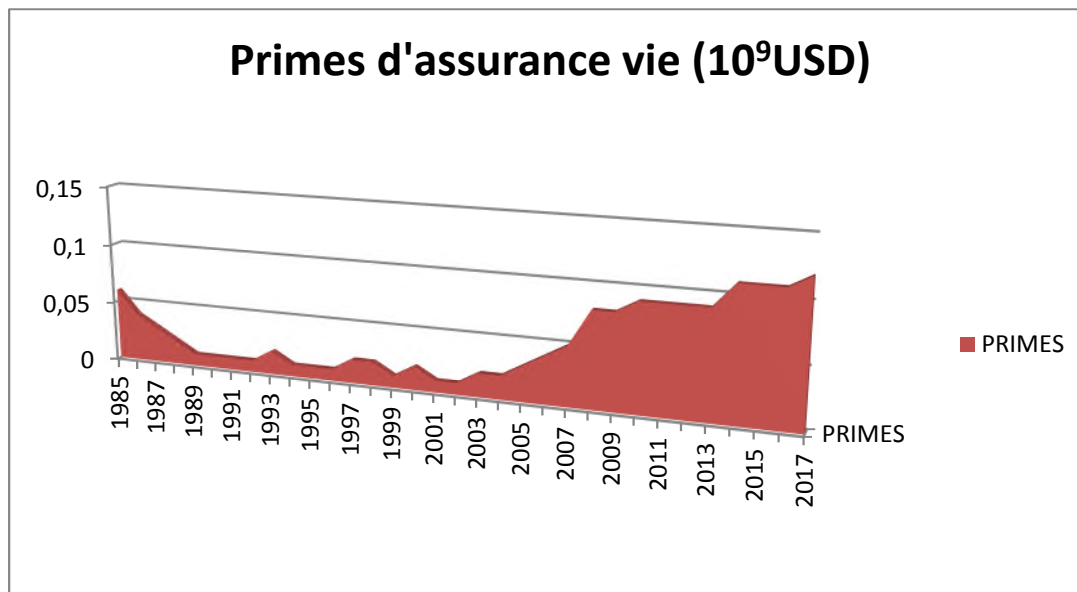
Depuis l'indépendance l'Algérie est passée par divers phases de développement et a connu de nombreuses transformations économiques, en passant par une période d'une économie administrée à une période des grandes reformes vers une dernière période qualifiée d'aisance financière.

Dans ce contexte de reformes et changements, nous allons se focaliser dans cette section, sur la notion de la demande d'assurance vie en Algérie.

Nous allons tenter de tracer et de commenter l'évolution des primes d'assurance vie ainsi que l'évolution des principales variables susceptibles d'influencer la demande d'assurance vie tel que le PIB par habitant , le crédit accordé au secteur privé , le taux de chômage et le taux de scolarisation pour une période allant de 1985 jusqu'à 2017.

2-1 L'évolution des primes d'assurance vie

La figure n°6 suivante met en exergue l'évolution du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance algériennes pour la branche vie.

Figure n°6: L'évolution des primes d'assurance vie entre 1985 et 2017

Source : Réalisée par nos soins à partir des données de Sigma-explorer

A partir du graphique de la figure n°6 de l'évolution des primes d'assurance vie en Algérie, nous constatons que ces dernières ont enregistré des fluctuations tantôt à la hausse tantôt à la baisse. Pour mieux expliquer, nous allons diviser cette évolution en deux phases :

- **De 1985 jusqu'à 1994** : durant cette période, les primes d'assurance vie tendent à la baisse avec un rythme rapide.
- **De 1995 jusqu'à 2017** : les primes d'assurance vie qui représentent la demande de cette dernière ont connu de légères fluctuations durant cette période pour après enregistrer une hausse avec un rythme assez accéléré.

Nous pouvons également déduire clairement que les montants de ces primes d'assurance se situent en moyenne autour de 40000000 USD pour la période allant de 1985 à 2017.

2-1-1 La période entre 1985 et 1994

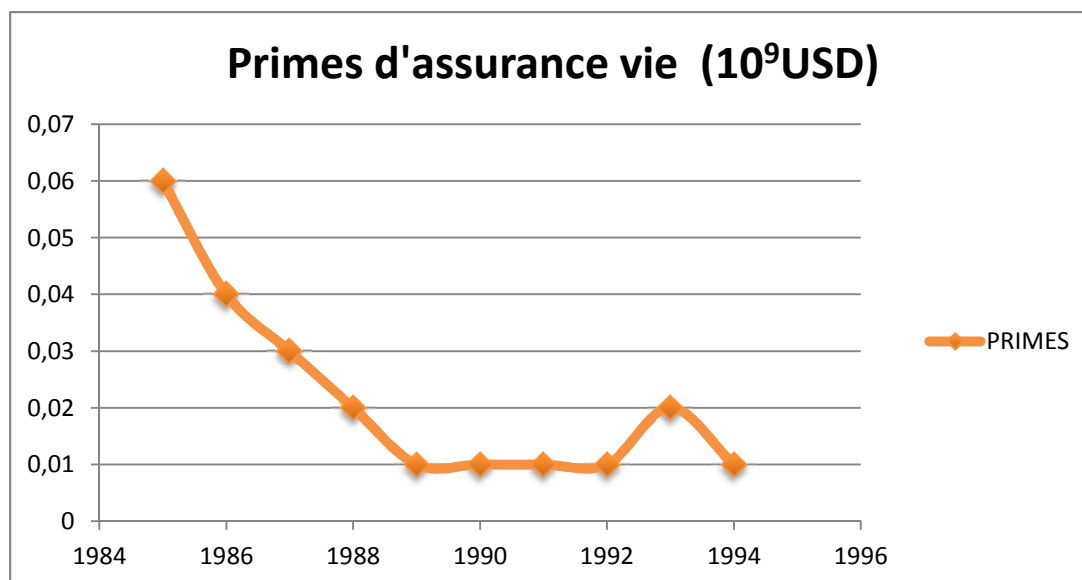
Les primes d'assurance vie enregistrées pour la période allant de 1985 jusqu'à 1994 sont mentionnées dans le tableau ci-dessous (n° 6). À partir de ce dernier, nous avons construit le graphique présenté dans la figure n° 7 qui suit pour montrer l'évolution de ces primes au fil de la période 1985-1994.

Tableau n°6 : Evolution des primes d'assurance vie entre 1985 et 1994

| Années | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 |
|---------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Primes (10 ⁹ USD) | 0,06 | 0,04 | 0,03 | 0,02 | 0,01 | 0,01 | 0,01 | 0,01 | 0,02 | 0,01 |

Source : sigma-explorer

- A partir des données du tableau n°6, nous avons pu construire la figure suivante qui représente l'évolution des primes d'assurance vie en Algérie.

Figure n°7 : Evolution des primes d'assurance vie entre 1985 et 1994

Source : Réalisé par nos soins à partir des données de sigma-explorer

Il ressort à l'examen visuel du graphique, qu'entre 1985 et 1994, les primes d'assurance vie émises et qui reflètent la demande de cette dernière est en forte baisse accompagnée après par une stagnation à un faible niveau, exception faite pour l'année 1993 où elle enregistre une légère hausse.

Durant cette période (1985-1994), l'économie algérienne était sous le monopole de l'Etat, le régime socialiste a fait que l'Etat prédomine la plupart des secteurs d'activité à savoir le secteur bancaire et le secteur des assurances.

La faible demande d'assurance vie pendant cette période peut donc être expliquée par l'absence de la concurrence entre les différentes compagnies d'assurance d'un côté et par la

négligence de la branche d'assurance vie par rapport aux assurances obligatoires qui constituent la majeure partie des primes collectées par les compagnies.

Quant à la baisse brutale et rapide constatée à la fin des années 80, elle ne peut être que le résultat de la crise qu'avait connu le pays (choc pétrolier) et ses répercussions négatives sur l'ensemble de l'activité économique.

2-1-2 La période entre 1995 et 2017

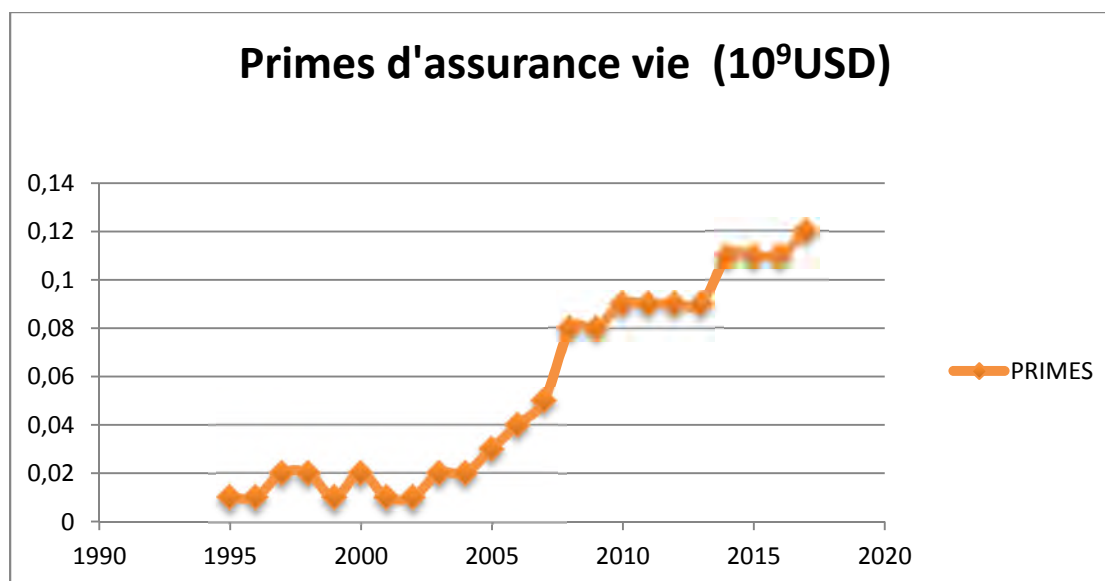
De la même manière, nous allons présenter dans ce qui suit l'évolution des primes d'assurance vie pour la période allant de 1995 jusqu'à 2017.

Tableau n°7 : Evolution des primes d'assurance vie entre 1995 et 2017

| | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Années | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
| Primes (en10 ⁹ USD) | 0,01 | 0,01 | 0,02 | 0,02 | 0,01 | 0,02 | 0,01 | 0,01 | 0,02 | 0,02 | 0,03 |
| Années | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Primes (en 10 ⁹ USD) | 0,04 | 0,05 | 0,08 | 0,08 | 0,09 | 0,09 | 0,09 | 0,09 | 0,11 | 0,11 | 0,11 |

Source : sigma-explorer

✚ A partir des données du tableau n°7, nous avons construit le graphe ci après (figure n°8)

Figure n°8: Evolution des primes d'assurance vie entre 1985 et 2017

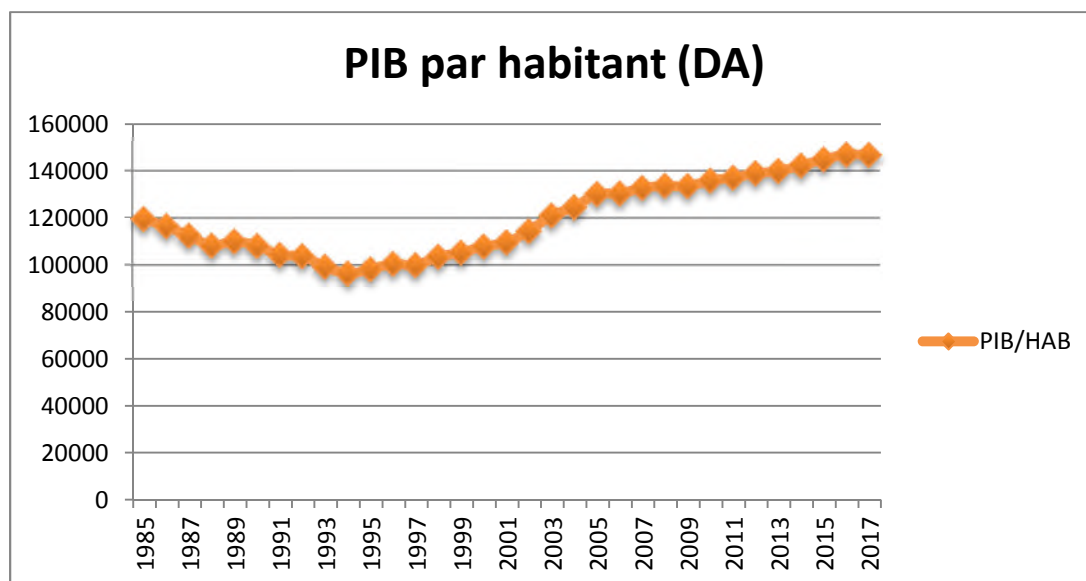
Source : Réalisé par nos soins à partir des données de sigma-explorer

A partir du graphique présenté dans la figure n°8 ci-dessus , nous pouvons remarquer clairement que la courbe des primes d'assurance vie suit une évolution en escalier, elle passe de 10000000 USD en 1995 à 20000000 USD en 1997 puis elle reprend encore une fois vers les 10000000 USD en 2001. Ces fluctuations décrivent le déséquilibre caractérisant cette période.

A partir de 2005, nous remarquons que ces primes ont globalement une tendance haussière, elles atteignent leur niveau le plus élevé en 2015 avec un montant de 110000000 USD, cette hausse peut être expliquée par l'amélioration qu'avait connu le secteur des assurances suite à la publication de la loi n 06-04 du 26 février 2006 relative aux assurances qui encourage le développement de l'activité de l'assurance vie.

2-2 L'évolution du PIB/HAB

La figure n°9 ci après présente l'évolution du PIB/HAB en Algérie, il met en évidence les différentes fluctuations et mutations qu'avait connu cette variable au cours de la période allant de 1985 et 2017.

Figure n°9 : l'évolution du PIB/HAB entre 1985 et 2017

Source : Réalisé par nos soins à partir des données de la BM

Le graphique de la figure n°9 traçant l'évolution du PIB par habitant en Algérie entre 1985 et 2017 permet de distinguer trois principales périodes :

- De 1985 jusqu'à 1995, où le montant du PIB/HAB enregistre une baisse progressive avec un rythme assez lent, il passe de 119489.205 DA en 1985 à 98142.3852 DA en 1995.
- Entre 1997 jusqu'à 2015, le PIB/HAB est en hausse sur toute cette période.
- A partir de 2015 jusqu'à 2017, le PIB/HAB poursuit sa hausse mais avec un rythme plus accéléré et enregistre des chiffres assez importants, exemple de l'année 2016 où il atteint les 146981.825 DA.

Étant donné que le PIB/HAB soit le rapport entre la richesse du pays et le nombre d'habitants, il représente donc le revenu moyen des ménages et reflète leur pouvoir d'achat. Il enregistre une augmentation continue à partir de la fin des années 90 grâce à l'équilibre et la stabilité qu'avait connu le pays durant cette période.

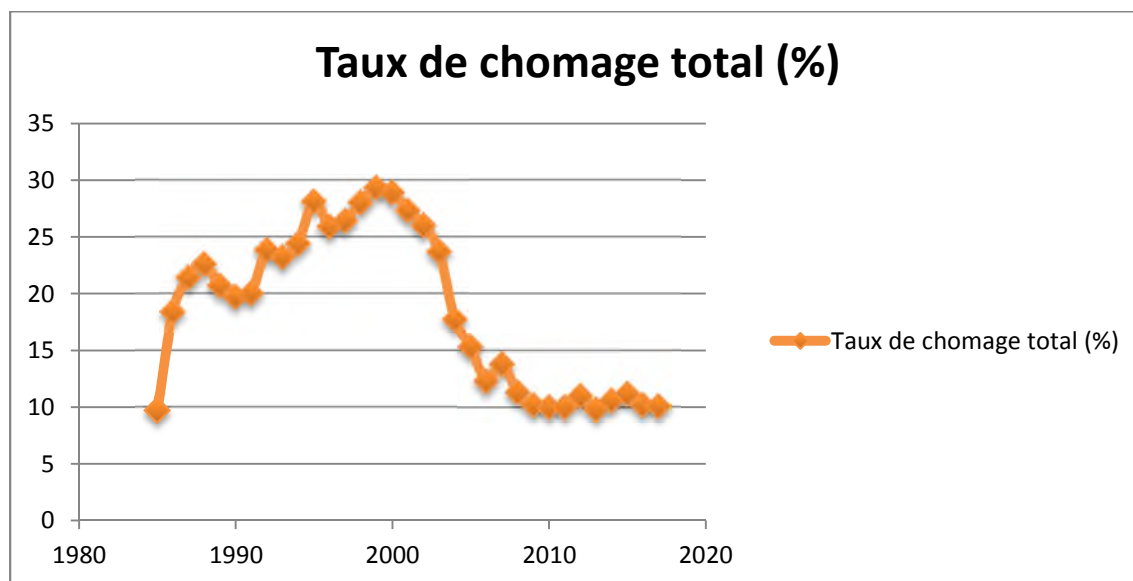
En effet, l'Algérie à partir des années 2000, a connu des mutations qui se sont répercutées favorablement sur son économie. Suite à la reprise des cours du pétrole durant cette période, et avec une croissance moyenne du PIB de 3,5% à 4% dont un pic de 5.9%. L'Algérie a pratiquement amélioré tous ses agrégats économiques.

2-3 L'évolution du taux de chômage

Le taux de chômage en Algérie au fil du temps est passé par de différentes périodes : de hausse, de baisse ou encore de stagnation et de stabilisation.

La figure suivante (n° 10) décrit l'évolution du taux de chômage en Algérie pour un intervalle de temps allant de 1985 jusqu'à 2017.

Graphique n°10 : l'évolution du taux de chômage entre 1985 et 2017



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de la BM

A partir l'examen visuel de la figure n°10, nous constatons que le taux de chômage a enregistré plusieurs fluctuations à la hausse et à la baisse sur la période allant de 1985 à 2017.

Lors des 4 premières années, le taux de chômage a marqué un important saut passant de 9.7% en 1985 vers 22.6% en 1988.

De 1990 jusqu'à 1994, le marché de travail en Algérie était détérioré, environ 400 millions de travailleurs avaient perdu leurs emplois, c'est pour cela que la courbe du taux de chômage affiche une tendance haussière pour cette période.

Le taux de chômage qui était de 24.4% en 1994 passe à 28.1% en 1995 pour atteindre les 29.3 % en 1999.

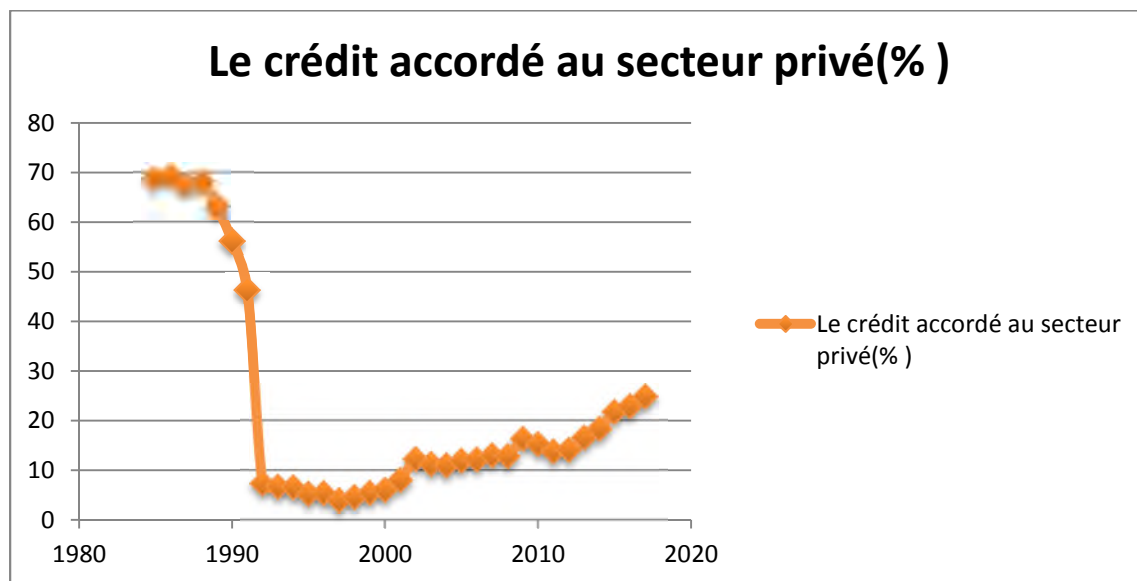
Le chômage en Algérie atteint son plus haut niveau en 2000 marquant un pic de 28.89%. Il demeure très élevé pendant les quelques années qui suivent avec un taux moyen de 25%.

En 2004, le taux de chômage a connu une chute remarquable puisque il passe à une valeur de 17%. Pour la période qui suit, c'est-à-dire à partir de 2004 jusqu'à 2017, le taux de chômage poursuit sa baisse mais avec un rythme assez lent et avec un taux moyen de 10%.

2-4 L'évolution du crédit accordé au secteur privé

Le graphique décrivant l'évolution de la part des crédits fournis au secteur privé par les banques dans le PIB est présenté dans la figure n°11 ci-dessous.

Figure n°11: L'évolution du crédit accordé au secteur privé entre 1985 et 2017



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de la BM

En lisant ce graphique, nous remarquons que le crédit accordé au secteur privé (CSP) en Algérie a connu des fluctuations entre 1985 et 2017. Pour plus de précision le graphe peut être divisé en deux grandes phases, la première de 1988 à 1997 durant laquelle le CSP a connu une chute du pourcentage, il passe de 68.12% en 1985 à 7.25% en 1992. Ce fléchissement est le résultat du contre choc pétrolier qui a causé la détérioration des différents secteurs d'activité y compris le secteur bancaire.

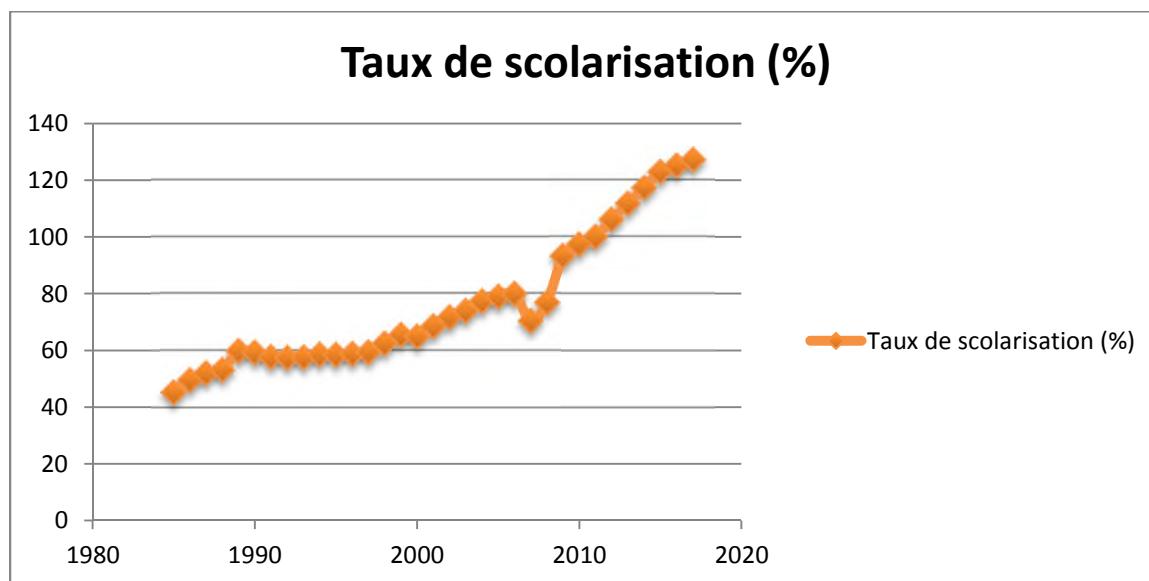
La deuxième phase débute de 1993 jusqu'à 2017 où le graphe de l'évolution du CSP affiche globalement une tendance à la hausse. On peut également remarquer que l'évolution du CSP varie avec un taux moyen de 16% durant cette période. Le faible taux d'évolution est principalement due à la phase de réformes dans le cadre de la transition à l'économie de marché et par la suite avec la mise en application du Plan d'Ajustement Structurel (PAS) où

l'encadrement et la sélectivité des crédits étaient d'importants instruments de la politique monétaire.

2-5 L'évolution du taux de scolarisation

La figure ci après, établie sur la base des données de la BM montre l'évolution du taux de scolarisation de la société algérienne sur la période allant de 1985 jusqu'à 2017.

Graphique n°12: L'évolution du taux de scolarisation entre 1985 et 2017



Source : réalisé par nos soins à partir des données de la BM

D'après la figure n°12, nous pouvons observer que le taux de scolarisation en Algérie est globalement en hausse sur toute la période allant de 1985 jusqu'à 2017. Au début de la période, l'évolution était graduelle avec des valeurs importantes qui tournent autour des 61%.

Le taux de scolarisation enregistre en 2006 une baisse de sa valeur et passe de 69.79% à 70.28% en 2007.

Au cours de la décennie 2007-2017, l'évolution du taux a connu une forte hausse avec un rythme accéléré, le taux de scolarisation qui était de 70.28 % en 2007, passe à 99.86% en 2011 puis à 117.16 en 2014 pour enfin atteindre le taux de 127% en 2017. Résultats qui sont satisfaisants et très encourageants.

L'évolution croissante et positive du taux de scolarisation au fil des années en Algérie reflète donc l'énorme effort entrepris par les différentes politiques adoptées par l'Etat pour

promouvoir une bonne éducation pour tous les algériens apte de le faire sortir de l'ignorance et l'inciter vers une nouvelle ère de construction et de progrès.

Conclusion

D'après l'analyse du chiffre d'affaires vie des compagnies d'assurance en Algérie (les primes d'assurance vie), nous avons remarqué que ces dernières sont en évolution continue malgré qu'elles enregistrent de très faibles montants sur toute la période allant de 1985 jusqu'à 2017. Cela peut être expliqué par la négligence de la branche vie dans le secteur algérien des assurances où la quasi-totalité des primes enregistrées représentent les assurances obligatoires. Les citoyens algériens ont tendance à ne pas assurer leur vie.

L'étude graphique des déterminants de la demande d'assurance vie nous a montré que cette dernière augmente au fur et à mesure que le PIB/HAB augmente. Ainsi, nous pouvons conclure que les ménages algériens déterminent leur demande des produits d'assurance vie en fonction de leurs revenus moyens.

La présentation du secteur algérien des assurances, ses participants ainsi que l'évolution de ses différentes branches nous montrent que ce dernier a subi de profondes mutations. Malgré toutes les réformes réglementaires du secteur dans le cadre de l'ouverture et le passage vers l'économie de marché, il demeure faible et sa part dans le PIB est très minime surtout pour la branche d'assurance vie.

Introduction :

L'économétrie peut être définie comme un outil d'analyse des phénomènes macroéconomiques d'un pays à partir de l'application des différentes méthodes statistiques. Il joue un rôle important dans la prise des décisions de résolution des problèmes. Pour cela, nous avons choisi dans notre étude d'utiliser le modèle économétrique : VECM (VectorError Correction Model).

Ce présent chapitre est composé de deux sections. La première est consacrée à la présentation des variables et de la méthodologie de régression, la deuxième est réservée à l'application du modèle VECM, la présentation de ses résultats ainsi qu'à leur interprétation.

Section 1 : Présentation des variables et méthodologie de régression

1-1 Choix des variables

Dans notre étude nous avons essayé de choisir au mieux les variables explicatives qui sont en relation directe avec la demande d'assurance vie. Le choix est effectué sur la base des travaux théoriques et empiriques et la disponibilité des données la disponibilité des informations au niveau de la Banque Mondiale, le Conseil National des Assurances ainsi qu'au niveau du site Sigma-explorer.

Pour ce faire, nous avons choisi d'estimer la demande d'assurance vie, sur une période allant de 1985 jusqu'à 2017, à travers des primes d'assurance vie (variable à expliquer) en fonction des variables suivantes : le crédit accordé au secteur privé (CSP), le PIB par habitant, le niveau d'éducation (taux de scolarisation), le taux de chômage et le taux de dépendance vieux.

1-1-1 Les primes d'assurance vie

Cette variable correspond au chiffre d'affaires vie réalisé par les compagnies d'assurances en Algérie. Les données de cette variable sont extraites du site officiel de Sigma Swiss-Re¹.

Elles sont exprimées en million de dollar américain (USD) courant que nous avons converti et déflaté en utilisant respectivement le taux de change (USD – DZ) et l'IPC extrait de la base de données de la BM.

¹www.Sigma-explorer.com

Il en est à mentionner que durant notre étude, nous retiendrons l'IPC comme outil de mesure de l'inflation et non pas le déflateur du PIB. Cela se justifie par le fait que l'IPC est une variable régulièrement suivie (calculée mensuellement), du coup, l'accès à cette dernière est facile et rapide, contrairement au déflateur du PIB qui est une variable pas souvent disponible faute des délais de production des comptes nationaux.

1-1-2 Le crédit accordé au secteur privé

Il existe une relation directe entre le crédit accordé au secteur privé et la demande d'assurance vie. En effet, l'assurance peut faciliter l'activité d'intermédiation bancaire via les contrats de garantie qui peuvent réduire le risque de crédit bancaire. (Zou et Adams, 2006)². Les valeurs qui correspondent à ces variables sont obtenues à partir de la base de données du site de la BM.

1-1-3 Le PIB par habitant

Le PIB par habitant est l'un des principaux indicateurs du pouvoir d'achat des ménages, ce dernier est en relation directe et positive avec la demande d'assurance vie. Autrement dit, plus le revenu par habitant augmente plus la probabilité de souscription des contrats d'assurance vie est significative, raison pour laquelle il a été choisi comme variable déterminante.

Les valeurs du PIB par habitant utilisées dans notre étude sont exprimées en pourcentage (croissance du PIB / habitant) disponibles sur la base de données de la BM.

1-1-4 Le niveau d'éducation

L'indicateur du niveau d'éducation admis est généralement le taux de scolarisation au niveau secondaire, il reflète le niveau d'instruction de la population.

Nous avons obtenu le taux de scolarisation de la population Algérienne à partir de la base de données de perspective monde.

1-1-5 Le taux de chômage

Le peu de travaux effectués dans le but d'examiner l'influence du marché de travail sur la demande d'assurance vie, notamment les travaux de Mantis et Farmer (1968) outre-ville (1980), Beenstock et al. (1986) et Lente et Rulli (2006), ont réalisé qu'il existe un effet négatif du taux de chômage sur la demande d'assurance vie.³ Cette variable est obtenue de la base de données de perspective monde.

²BENAHMED. K, 2014. Essai d'analyse de la relation entre l'assurance et la croissance économique en Algérie. Thèse. Magister en sciences économiques. Université MOULOUD Mammeri de TIZI OUZOU. P110.

³AFLALAY C, ACHEUCHE L, 2017, master en sciences économiques, Impact du secteur des assurances sur la croissance économique dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc). P62.

1-1-6 Le taux de dépendance vieux

Etant donné que la couverture d'assurance vie est liée au risque de mortalité encouru, une augmentation de l'espérance vie devrait avoir un impact négatif sur la demande d'assurance vie.⁴

Le ratio de dépendance vieux s'agit du rapport entre la population âgée de plus de 65 ans sur la population active d'âge compris entre 24-65, il est obtenu à partir de la base de données de la BM.

1-2 Méthodologie de régression

Il existe plusieurs modèles économétriques, dans notre travail nous nous limitons à l'estimation du VECM (Vector Error Correction Model). Dans ce qui suit, nous allons donc présenter théoriquement les techniques d'analyse et d'estimation pour ce modèle.

L'application du modèle VECM exige que les séries soient intégrées du même ordre. Cette stationnarité est vérifiée par l'application du test ADF (Dickey-Fuller Augmenté).

1-2-1 Stationnarité et non stationnarité

Avant d'analyser une série chronologique, il est nécessaire d'étudier ses caractéristiques : son espérance et sa variance.

1-2-1-1 La stationnarité

Une série chronologique est dite stationnaire si elle ne possède ni tendance, ni saisonnalité et ses caractéristiques ne se trouvent pas modifiées dans le temps.

Les caractéristiques invariantes dans le temps signifient que :⁵

$E(Y_t) = E(Y_{t+m}) = \mu \forall t \text{ et } \forall m$, la moyenne est constante et indépendante du

Temps ;

$\text{Var}(Y_t) < \infty \forall t$, la variance est finie et indépendante du temps ;

$\text{Cov}(Y_t, Y_{t+k}) = E[(Y_t - \mu)(Y_{t+k} - \mu)] = \gamma_k$, la covariance est indépendante du

Temps.

1-2-1-2 La non stationnarité

Il existe deux causes de non stationnarité d'une série chronologique : non stationnarité de type TS (déterministe) et non stationnarité de type DS (aléatoire) :

⁴ AFLALAY C, ACHEUCHE L, 2017, master en sciences économiques, Impact du secteur des assurances sur la croissance économique dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) .P62.

⁵ Régis bourbonnais, 2005, Econométrie Cours et exercices corrigés ,9ème édition, Paris. P239

■ **Le processus TS (Trend Stationary) :**⁶

Un processus TS s'écrit : $X_t = f_t + \varepsilon_t$ où f_t est une fonction polynomiale du temps, linéaire ou non linéaire, et ε_t un processus stationnaire. Le processus TS le plus simple (et le plus répondu) est représenté par une fonction polynomiale de degré 1. Le processus TS prend alors le nom de linéaire et s'écrit :

$$X_t = a_0 + a_1 t + \varepsilon_t$$

■ **Le processus DS (Differency stationner) :**⁷

Les processus DS sont des processus que l'on peut rendre stationnaires par l'utilisation d'un filtre aux différences :

$$(1 - D) X_t = \beta + \varepsilon_t$$

Où ε_t est un processus stationnaire, β une constante réelle, D l'opérateur décalage et d l'ordre du filtre aux différences.

Ces processus sont souvent représentés en utilisant le filtre aux différences premières ($d = 1$). Le processus est dit alors processus du premier ordre et s'écrit :

$$(1 - D) X_t = \beta + \varepsilon_t \Leftrightarrow X_t - X_{t-1} = \beta + \varepsilon_t$$

L'introduction de la constante β dans le processus DS permet de définir deux processus différents :

• $\beta = 0 \rightarrow$ le processus DS est dit sans dérive. Il s'écrit :

$$X_t = X_{t-1} + \varepsilon_t$$

Comme ε_t est un bruit blanc, ce processus DS porte le nom de modèle de marche au hasard ou de marche aléatoire (*RandomWalk Model*). Il est très fréquemment utilisé pour analyser l'efficience des marchés financiers⁸. Pour le stationariser, il suffit d'appliquer au processus le filtre en différence première :

$$(1 - D) X_t = \varepsilon_t \rightarrow 1 - D = \Delta X_t = X_t - X_{t-1}$$

• $\beta \neq 0 \rightarrow$ le processus est dit avec dérive, il s'écrit ainsi :

$$X_t = \beta + X_{t-1} + \varepsilon_t$$

Pour le stationariser, nous utilisons le filtre en première différence:

$$(1 - D) X_t = \beta + \varepsilon_t \rightarrow 1 - D = \Delta X_t = X_t - X_{t-1} = \beta + \varepsilon_t$$

ΔX_t est un processus stationnaire.

⁶Régis bourbonnais, 2005, Econométrie Cours et exercices corrigés ,9ème édition, Paris. P245

⁷ Idem P246

⁸ Idem P247

1-2-2 Les tests de racine unitaire (test de dickey-Fuller / test de dickey – Fuller augmenté)

Les tests de racine unitaire « unit root test » permettent non seulement de détecter l'existence d'une non stationnarité mais aussi de déterminer de quelle non stationnarité il s'agit (processus TS ou DS) et donc la bonne méthode pour stationnariser la série⁹

1-2-2-1 Test de Dickey Fuller (DF 1979) : ¹⁰

Ce test vise à vérifier l'hypothèse de non stationnarité contre l'hypothèse alternative de stationnarité.

- H_0 : la série est non stationnaire ($\varphi = 1$)
- H_1 : la série est stationnaire ($\varphi < 1$)

Les modèles servant de base à la construction de ces tests sont au nombre de trois. Le principe des tests est simple : si l'hypothèse $H_0 : \varphi = 1$ est retenue dans l'un de ces trois modèles, le processus est alors non stationnaire.

- [1] $x_t = \varphi_1 x_{t-1} + c_t$ Modèle autorégressif d'ordre 1.
- [2] $x_t = \varphi_1 x_{t-1} + \beta + \varepsilon_t$ Modèle autorégressif avec constante.
- [3] $x_t = \varphi_1 x_{t-1} + bt + c + \varepsilon_t$ Modèle autorégressif avec tendance

1-2-2-2 Test de Mickey Fuller Augmenté (ADF 1981)

Le test se déroule de manière similaire aux tests DF simples, seules les tables statistiques diffèrent. La valeur de p peut être déterminée selon les critères d'Akaike ou de Schwarz, ou encore, en partant d'une valeur suffisamment importante de P , on estime un modèle à $P - 1$ retards, puis à $P - 2$ retards, jusqu'à ce que le coefficient du $P^{\text{ième}}$ retard soit significatif.¹¹

Avant l'application du test ADF, il convient de choisir le nombre de retard optimal qui minimise les critères d'Akaike et Schwartz.

1-2-3 Présentation du VECM

L'estimation d'un modèle VECM se fait à travers plusieurs étapes :

1-2-3-1 Détermination du nombre de retards (p)

La première étape de l'estimation du VECM consiste à choisir l'ordre optimal p^*

⁹Régis bourbonnais, 2005, Econométrie Cours et exercices corrigés ,9ème édition, Paris P248

¹⁰ Idem P249

¹¹ Idem p250

À travers l'observation des critères d'information d'Akaike (AIC), et Schwartz disponibles sous EViews. On cherche alors le nombre de retards p^* optimal, compris entre 1 et P_{\max} qui minimise les deux critères d'informations.

1-2-3-2 Validation du modèle

Il existe plusieurs tests qui servent à l'étude de la validité du modèle VECM, on peut citer :

➤ Test d'autocorrélation des erreurs

Pour vérifier l'auto corrélation des résidus, l'un des tests les plus utilisés est celui de DurbinWatson, il permet de tester l'hypothèse nulle d'absence d'auto corrélation des résidus contre l'hypothèse alternative d'auto corrélation.

➤ Test d'hétéroscédasticité de White

Nous allons utiliser le test de White qui est le plus général pour détecter l'hétéroscédasticité (variance des erreurs varie au cours du temps). Pour qu'elles présentent de meilleurs estimateurs, les séries doivent être homoscedastiques.

Ce test est basé sur deux hypothèses :

H_0 : les erreurs sont homoscedastiques (probabilité >5%)

H_1 : les erreurs sont hétéroscédastiques (probabilité <5%)

1-3 La causalité au sens de Granger :¹²

Granger (1969) a proposé les concepts de causalité et d'érogénéité : la variable Y_{2t} est la cause de Y_{1t} , si la prédictibilité de Y_{1t} est améliorée lorsque l'information relative à Y_{2t} est incorporée dans l'analyse.

Soit le modèle VECM (p) pour lequel les variables y_{1t} et y_{2t} sont stationnaires :

$$Y_{2t} = \gamma_2 + \alpha_{21}Y_{1,t-1} + \alpha_{22}Y_{1,t-2} + \dots + \alpha_{2p}Y_{1,t-p} + \beta_{21}Y_{2,t-1} + \beta_{22}Y_{2,t-2} + \dots + \beta_{2p}Y_{2,t-p} + u_{2t}$$

Le test consiste à poser ces deux hypothèses :

- $Y_{2,t}$ ne cause pas $y_{1,t}$ si l'hypothèse H_0 suivante est acceptée :

$$\beta_{11} = \beta_{12} = \beta_{13} = \dots = \beta_{1p} = 0$$

- $Y_{1,t}$ ne cause pas $Y_{2,t}$ si l'hypothèse H_0 suivante est acceptée :

$$\alpha_{21} = \alpha_{22} = \alpha_{23} = \dots = \alpha_{2p} = 0$$

On teste ces deux hypothèses à l'aide d'un test de Fisher classique. On peut faire le test Équation par équation :

$$H_0 : \beta_{11} = \beta_{12} = \beta_{13} = \dots = \beta_{1p} = 0 \text{ et } Y_{1,t} = \gamma_1 + \alpha_{11}Y_{1,t-1} + \alpha_{12}Y_{1,t-2} + \dots + \alpha_{1p}Y_{1,t-p} + v_{1,t}$$

¹²Hélène Hamisultane. ECONOMETRIE DES SERIES TEMPORELLES. Licence. France. 2002. p24

H_1 : au moins un des coefficients $\beta \neq 0$ et $Y_{2,t}$ cause $Y_{1,t}$

H_0 : $\alpha_{21} = \alpha_{22} = \alpha_{23} = \dots = \alpha_{2p} = 0$ et $Y_{2,t} = \gamma_2 + \beta_{21}Y_{1,t-1} + \beta_{22}Y_{2,t-2} + \dots + \beta_{2p}Y_{2,t-p} + v_{2,t}$

H_1 : au moins un des coefficients $\alpha \neq 0$ et $Y_{1,t}$ cause $Y_{2,t}$

❖ **Règle de décision**

- Si $F_{\text{calculé}} > F_{\text{tabulé}}$: on accepte l'hypothèse H_1 et l'hypothèse nulle est rejetée.
- Si $F_{\text{calculé}} < F_{\text{tabulé}}$: on accepte l'hypothèse H_0 et on rejette H_1 .

Il en est à noter qu'il est également possible de comparer la probabilité par rapport à 5%.

Dans le cas où les deux hypothèses nulles sont rejetées, on parle alors d'une relation de causalité bidirectionnelle (boucle rétroactive).

1-4 L'analyse des chocs

L'une des principales utilisations d'un modèle VAR ou VECM réside dans l'analyse des chocs (réponse impulsionnelle). La fonction de réponse impulsionnelle représente l'effet d'un choc ou d'une innovation sur les valeurs courantes et futures des variables endogènes du modèle. L'analyse des chocs permet de mesurer les effets d'un choc aléatoire sur les valeurs présentes et passées des variables endogènes.

1-5 Décomposition de la variance

La décomposition de la variance permet de savoir sur une période donnée, la part de variation d'une variable du système, expliquée par une autre variable de celui-ci. Pour ce faire, la méthode qui est utilisée est la décomposition de Cholesky, qui en se basant sur les matrices de variance-covariance des modèles estimés précédemment, permet d'isoler la part de la variance d'une variable donnée du système, expliquée par une autre variable de celui-ci, toutes choses égales par ailleurs.¹³

Section 2 : Application du modèle VECM et interprétation des résultats

La première étape de l'estimation du VECM consiste à étudier la stationnarité des séries. La deuxième est de déterminer l'ordre optimal du VECM en utilisant les critères d'AKAIKE et SCHWARZ. La troisième étape concerne l'estimation du modèle. La quatrième étape est l'application des tests de validation.

La dernière étape consiste à appliquer les différents tests du modèle à savoir l'analyse des impulsions et la décomposition de la variance.

¹³BENAHMED, Kafia, 2014. Essai d'analyse de la relation entre l'assurance et la croissance économique en Algérie. Thèse. Magister en sciences économiques. Université MOULOUD Mammeri de TIZI OUZOU. P 139.

Pour ce faire, notre étude empirique analysant les déterminants de la demande d'assurance vie en Algérie peut être modélisée sous l'équation suivante :

$$\mathbf{Primes = a_0CSP + a_1CPIB_HAB + a_2 EDUC + a_3 CHOMAGE + a_4TDV + \varepsilon_t}$$

Avec :

Primes : primes d'assurance vie constitue la variable à expliquer ;

CSP : le crédit accordé au secteur privé ;

CPIB_HAB : la croissance du produit intérieur brut par habitant ;

EDUC : le taux de scolarisation ;

CHOMAGE : taux de chômage en Algérie;

TDV : taux de dépendance vieux.

CSP, CPIB_HAB, EDUC, CHOMAGE et TDV représentent les variables explicatives (exogènes).

ε_t : le terme d'erreur

1- Etude de stationnarité des séries

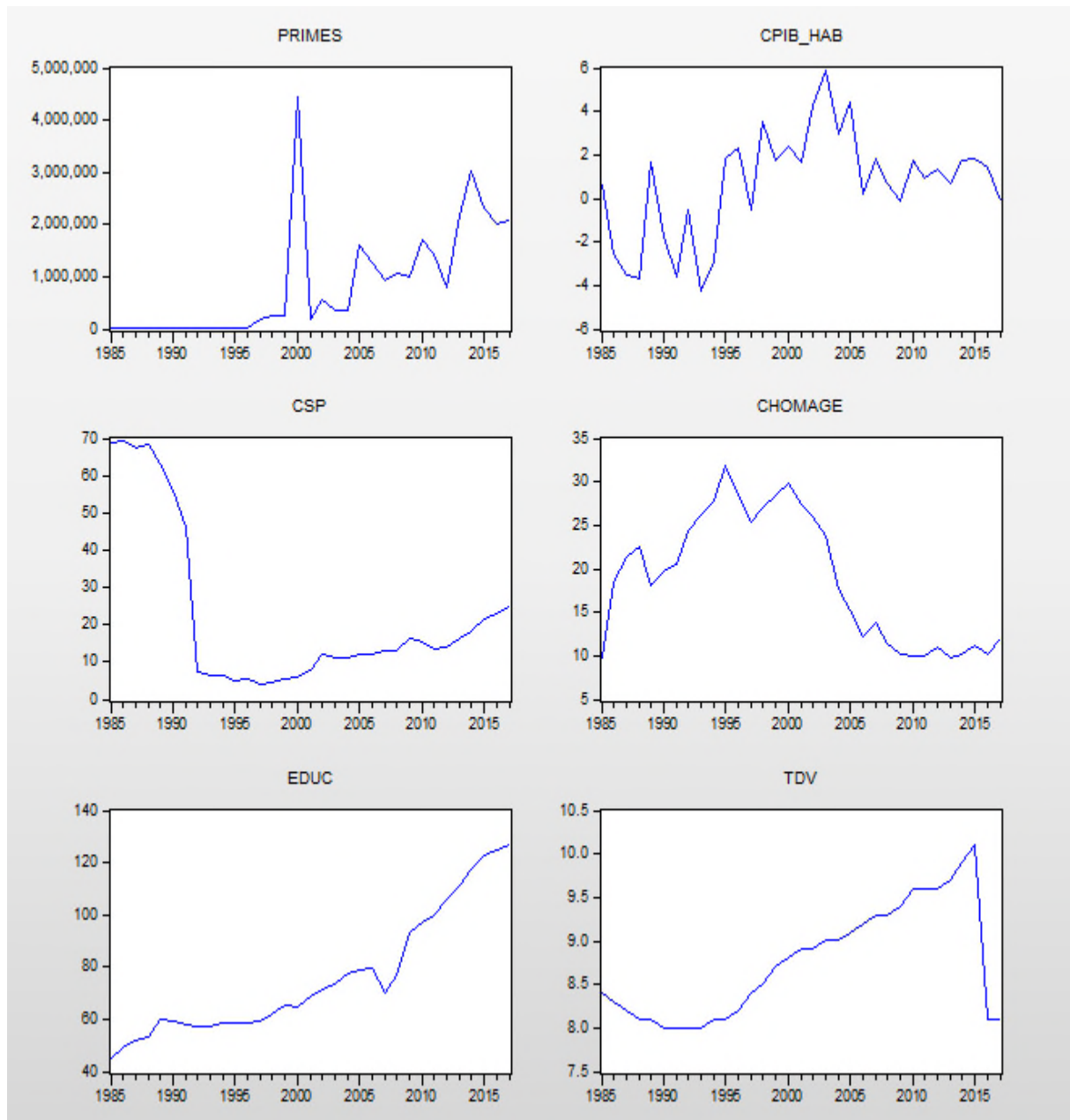
Avant d'estimer le model VECM nous allons d'abord déterminer le nombre de retards puis nous allons appliquer le teste ADF

1-1 Evolution des séries

Avant l'analyse des séries, il est nécessaire de présenter leurs graphiques.

Les graphiques suivants représentent l'évolution des séries : CSP, CPIB, EDUC, CHOMAGE, TDV et PRIMES sur un intervalle de temps allant de 1985 jusqu'à 2017.

Figure n°14 : Evolution des séries.



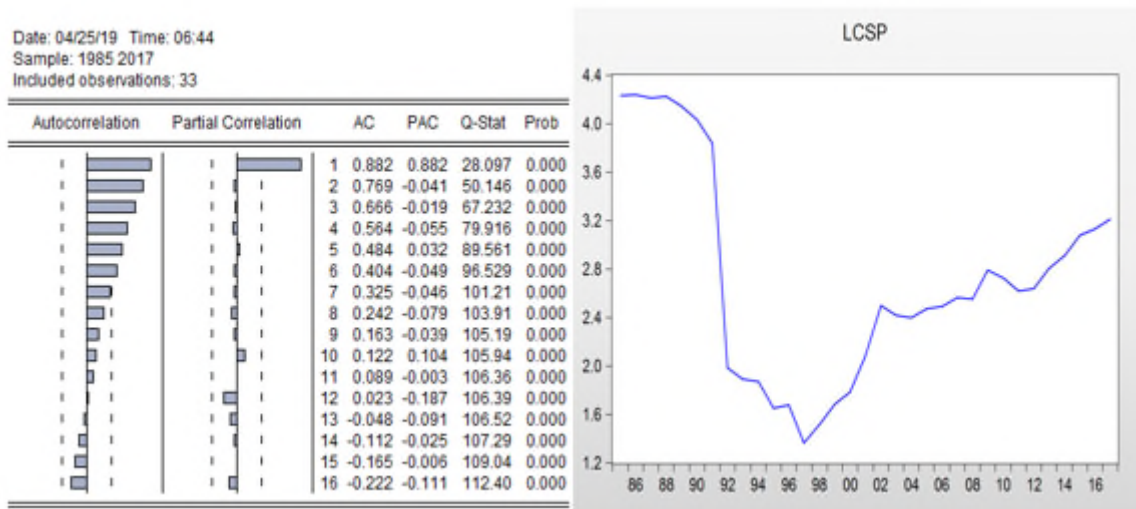
Source : Etabli sur la base d'Eviews 7.1

D'après la figure n°14, il semble que les séries sont affectées par une tendance et cela indique qu'elles ne sont pas stationnaires.

1-2 Analyse de la série LCSP

Dans ce qui suit, nous allons donner une étude détaillée de la série LCSP et nous nous limitons à discuter les résultats obtenus sur les autres séries en utilisant les mêmes étapes appliquées sur la série LCSP.

Figure n°15 : Graphe et corrélogramme de la série LCS



Source : EViews7.1

Le graphe et le corrélogramme de la série LCSP montrent l'existence d'une tendance et une décroissance de la fonction d'autocorrélation, ce qui confirme la non stationnarité de cette dernière.

Pour ce qui concerne le reste des séries, les mêmes remarques ont été observées c'est-à-dire qu'elles ne sont pas stationnaires. Les corrélogrammes qui leur correspondent sont présentés dans l'annexe n° 1.

➤ **Application du test ADF**

La première étape consiste à déterminer le nombre de retards optimal.

- **Choix du nombre de retard**

Le tableau n°7 montre les valeurs des deux critères AIC et SC pour un nombre de retards compris entre 0 et 4.

Tableau n° 7 : Choix du nombre de retard

| Nombre de retard (p) | Modèle 3 | | Modèle2 | | Modèle1 | |
|----------------------|----------|----------|-----------------|----------|----------|-----------------|
| | AIC | SC | AIC | SC | AIC | SC |
| 0 | 0.814695 | 0.952108 | <i>0.811272</i> | 0.902881 | 0.824232 | <i>0.870036</i> |
| 1 | 0.863458 | 1.048489 | 0.851133 | 0.989905 | 0.893635 | 0.986150 |
| 2 | 0.923502 | 1.157035 | 0.917213 | 1.104040 | 0.990883 | 1.131003 |
| 3 | 0.928215 | 1.211103 | 0.933891 | 1.169631 | 1.080934 | 1.269527 |
| 4 | 0.930924 | 1.263975 | 0.998270 | 1.283743 | 1.193431 | 1.431324 |

Source :Etabli par nos soins sur la base d'EvIEWS 7.1

- ❖ Le minimum d'AIC = *0.811272* correspond à p=0
- ❖ Le minimum de SC = *0.870036* correspond à p=0.

Par conséquent, le nombre de retard optimal est égal à 0.

- **Test du modèle (3)** : il convient de tester l'existence d'une tendance et la stationnarité du modèle.

➤ **Test de tendance**

Pour tester l'existence d'une tendance, il convient de comparer la probabilité de la tendance par rapport à 5%, ce test est fondé sur deux hypothèses :

H_0 : La tendance n'est pas significative.

H_1 : La tendance est significative.

- Règle de décision :

- Si la probabilité de la tendance est supérieure à 5%, la tendance n'est pas significative, le modèle n'est pas d'un TS, il s'agit donc d'un DS.
- Si la probabilité de la tendance est inférieure à 5%, la tendance est significative, le modèle est donc issu d'un TS.

Figure n° 16 : Test de tendance

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LCSP)
 Method: Least Squares
 Date: 04/30/19 Time: 15:24
 Sample (adjusted): 1986 2017
 Included observations: 32 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| LCSP(-1) | -0.095890 | 0.073634 | -1.302261 | 0.2031 |
| C | 0.073705 | 0.266323 | 0.276750 | 0.7839 |
| @TREND(1985) | 0.009302 | 0.007002 | 1.328478 | 0.1944 |
| R-squared | 0.147304 | Mean dependent var | -0.031897 | |
| Adjusted R-squared | 0.088497 | S.D. dependent var | 0.364295 | |
| S.E. of regression | 0.347802 | Akaike info criterion | 0.814695 | |
| Sum squared resid | 3.508028 | Schwarz criterion | 0.952108 | |
| Log likelihood | -10.03512 | Hannan-Quinn criter. | 0.860244 | |
| F-statistic | 2.504886 | Durbin-Watson stat | 1.787473 | |
| Prob(F-statistic) | 0.099201 | | | |

Source : EViews 7.1

■ La probabilité de la tendance est égale à 0.194 qui est supérieure à 5%, on accepte donc H_0 ce qui signifie que ce modèle n'est pas issu d'un TS. On passe alors au test du deuxième modèle (DS avec constante).

➤ **Test du deuxième modèle**

Tout comme le précédent test, nous allons comparer la probabilité de la constante par rapport à 5% afin de vérifier sa significativité. Le test du deuxième modèle est également fondé sur deux hypothèses :

H_0 : La constante n'est pas significative (si la probabilité est supérieure 5%)

H_1 : La constante est significative (si la probabilité est inférieure 5%)

Figure n°17 : Test de significativité de la constante

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LCSP)
 Method: Least Squares
 Date: 04/30/19 Time: 15:27
 Sample (adjusted): 1986 2017
 Included observations: 32 after adjustments

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|-----------|
| LCSP(-1) | -0.126140 | 0.070912 | -1.778833 | 0.0854 |
| C | 0.308926 | 0.201462 | 1.533421 | 0.1357 |
| R-squared | 0.095411 | Mean dependent var | | -0.031897 |
| Adjusted R-squared | 0.065258 | S.D. dependent var | | 0.364295 |
| S.E. of regression | 0.352208 | Akaike info criterion | | 0.811272 |
| Sum squared resid | 3.721516 | Schwarz criterion | | 0.902881 |
| Log likelihood | -10.98036 | Hannan-Quinn criter. | | 0.841638 |
| F-statistic | 3.164247 | Durbin-Watson stat | | 1.635571 |
| Prob(F-statistic) | 0.085403 | | | |

Source : EViews 7.1

- On remarque que la probabilité de la constante (0.135) est supérieure à 5% on accepte H_0 , ce qui implique que notre série n'est pas issue d'un DS avec dérive, il s'agit donc d'un DS sans dérive. On passe ensuite à vérifier la stationnarité de la série.

➤ **Test de stationnarité au niveau**

Le principe de ce test est de comparer l'ADF statistique et l'ADF tabulé, il est fondé sur deux hypothèses :

H_0 : La série n'est pas stationnaire (si $ADF_s > ADF_t$)

H_1 : La série est stationnaire (si $ADF_s < ADF_t$)

Les résultats de ce test sont présentés dans la figure suivante :

Figure 18 : Test de stationnarité

Null Hypothesis: LCSP has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -1.015089 | 0.2721 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -2.639210 | |
| 5% level | -1.951687 | |
| 10% level | -1.610579 | |

Source : EViews 7.1

Les résultats du test de stationnarité au niveau pour l'ensemble des séries sont présentés en annexe n°2.

D'après les résultats de ce test, la série n'est pas stationnaire au niveau car la valeur de l'ADFs (-1.015) est supérieure à celle de l'ADFt (-1.951).

Puisque la série LCSP n'est pas stationnaire au niveau, il convient donc de chercher son ordre de stationnarité.

- En première différence

Nous allons tester la stationnarité de la série LCSP en première différence, les résultats de ce test correspondant au reste des séries sont présentés en annexe n°3:

Figure 19: Test de stationnarité en première différence

Null Hypothesis: D(LCSP) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

| | t-Statistic | Prob.* |
|--|-------------|--------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -4.615373 | 0.0000 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -2.641672 | |
| 5% level | -1.952066 | |
| 10% level | -1.610400 | |

Source : EViews 7.1

Nous remarquons que l'ADF_s (-4.61) est inférieure à l'ADF_t (-1.95), ce qui signifie que la série deviendra stationnaire après l'application du premier filtre.

Pour créer la série filtrée nous avons suivi les étapes suivantes :

Quick → Generate series ; puis on tape la commande suivante : DLCSP=D(LCSP) →ok.

La nouvelle série filtrée créée nommée DLCSP est issue d'un DS sans dérive stationnaire au niveau car l'ADF_s est supérieure à l'ADF_t comme le montre la figure n°20.

Les graphes et les corrélogrammes qui correspondent aux séries filtrées sont présentés en annexe n°4.

Figure20 : Stationnarité de la série filtrée DLCSP

Null Hypothesis: DLCSP has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

| | t-Statistic | Prob.* |
|---|------------------|---------------|
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -4.615373 | 0.0000 |
| Test critical values: | | |
| 1% level | -2.641672 | |
| 5% level | -1.952066 | |
| 10% level | -1.610400 | |

Source :Eviews 7.1

En résumé, la série LCSP est issue d'un DS sans dérive stationnaire en première différence autrement dit elle est intégrée d'ordre 1 I(1).

1-3 Résultats obtenus sur le reste des séries LPRIMES CPIB_HAB LEDUC CHOMMAGE et TDV

L'application du test ADF sur le reste des séries (LPRIMES, CPIB-HAB, LEDUC, CHOMMAGE et TDV) nous a permis de conclure qu'elles sont toutes issues d'un DS sans dérive. Les résultats détaillés du test ADF sur l'ensemble des séries sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n°8 : Résultats du test ADF

| Variables | ADF au niveau | | | | | ADF en différence | | | | | Résultats obtenus |
|-----------------|---------------|------------|----|-------|----|-------------------|------------|----|-------|----|---------------------|
| | ADF calculé | ADF tabulé | P* | trend | C | ADF calculé | ADF tabulé | P* | Trend | C | |
| LPRIMES | 1.14 | -1.95 | 1 | Ns | Ns | -4.78 | -1.95 | 1 | NS | Ns | DS sans dérive I(1) |
| CPIB_HAB | -2.01 | -2.64 | 1 | NS | NS | -8.43 | -1.95 | 0 | NS | Ns | DS sans dérive I(1) |
| LEDUC | 3.55 | -1.95 | 0 | Ns | Ns | -4.87 | -2.96 | 1 | Ns | S | DS sans dérive I(1) |
| CHOMMAGE | -0.81 | -1.95 | 1 | Ns | Ns | -3.65 | -1.95 | 1 | Ns | Ns | DS sans dérive I(1) |
| TDV | -0.24 | -1.95 | 0 | Ns | Ns | -5.72 | -1.95 | 0 | Ns | Ns | DS sans dérive I(1) |
| LCSP | -1.01 | -1.95 | 0 | NS | NS | -4.61 | -1.95 | 0 | Ns | Ns | DS sans dérive I(1) |

Source : Etabli par nos soins sur la base d'EViews7.1

C : constante

S : significative

Ns : non significative

P* : nombre de retard optimal.

2 - Estimation du VECM

La première étape de notre démarche consiste à déterminer le nombre de retard optimal du VECM, la deuxième étape est la vérification de la stabilité du VECM.

2-1 Choix du nombre de retard

Tableau n°9 : Choix du nombre de retard du VECM

| Nombre de retard | 1 | 2 | 3 |
|------------------|-----------|----------|-----------|
| AIC | 16.34762 | 16.66426 | 14.56745* |
| SC | 18.30930* | 20.30737 | 19.89200 |

Source : établi par nos soins sur la base d'EViews7.1

Le nombre de retard qui minimise le critère d'AIC est P=3 ;

Le nombre de retard qui minimise le critère de SC est P=1.

Selon le principe de parcimonie le nombre de retard optimal est : P=1

2-2 Test de cointégration de JOHANSON (Test de la trace)

Le tableau n°10 indique que la spécification à retenir dépend de :

- ✓ L'absence ou la présence de la constante dans le modèle à correction d'erreur ;
- ✓ L'absence ou la présence de la constante et de la tendance dans la relation de cointégration.

Tableau n°10 : Choix de la spécification en fonction du type de processus

| Type de processus | Spécification | | | | |
|--|---------------|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Tous les processus sont des DS sans dérive | X | X | | | |
| Au moins un des processus est un DS avec dérive. | | | X | | |
| Au moins un des processus est un TS | | | | X | |
| Au moins un processus a une tendance quadratique | | | | | X |

Source : Régis Bourbonnais (2015)¹⁴

Comme l'étude de la stationnarité des séries nous a donné des processus DS sans dérive du même ordre (1), et d'après le tableau n°10, la spécification à retenir est la spécification n°1.

¹⁴ Régis bourbonnais (2015), « Econométrie : cours et exercices corrigés », édition Dunod, page 313.

Les résultats du test sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n°11: Test de la trace de JOHANSEN

Date: 05/23/19 Time: 10:58

Sample (adjusted): 1987 2017

Included observations: 31 afteradjustments

Trend assumption: Lineardeterministic trend

Series: LPRIMES LEDUC LCSP CHOMAGE CPIB_HAB TDV

Lagsinterval (in first differences): 1 to 1

UnrestrictedCointegration Rank Test (Trace)

| Hypothesized | Eigenvalue | Trace Statistic | 0.05 Critical Value | Prob.** |
|--------------|------------|-----------------|---------------------|---------|
| None * | 0.698310 | 109.7903 | 95.75366 | 0.0038 |
| Atmost 1 * | 0.561399 | 72.64120 | 69.81889 | 0.0293 |
| Atmost 2 | 0.441182 | 47.09208 | 47.85613 | 0.0589 |
| Atmost 3 | 0.399574 | 29.05221 | 29.79707 | 0.0608 |
| Atmost 4 | 0.229592 | 13.23860 | 15.49471 | 0.1063 |
| Atmost 5 * | 0.153137 | 5.152723 | 3.841466 | 0.0232 |

Trace test indicates 2 cointegratingeqn(s) at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

Source : EViews 7.1

D'après ce test, on remarque que la deuxième valeur de la statistique de la trace qui est égale à 72.64120 est supérieure à la valeur critique qui est de 69.81889 ce qui implique l'existence de deux relations de cointégration d'où l'estimation d'un modèle à correction d'erreur (VECM).

2-3 Estimation du VECM (1)

A partir du test de la trace, nous avons détecté l'existence de relations de cointégration entre les différentes variables, ce qui nous permet d'estimer la relation du long terme.

Le tableau suivant présente les résultats de l'estimation du modèle VECM.

Chapitre III : Etude empirique des déterminants de la demande de l'assurance vie en Algérie

Tableau n°12 : Estimation du VECM(1)

VectorError Correction Estimates

Date: 05/23/19 Time: 01:16

Sample (adjusted): 1987 2017

Included observations: 31 afteradjustments

Standard errors in () & t-statistics in []

| CointegratingEq: | CointEq1 | | | | | |
|-------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| LPRIMES(-1) | 1.000000 | | | | | |
| LEDUC(-1) | -15.42411 (7.83172) [-1.96944] | | | | | |
| LCSP(-1) | -0.181693 (1.18851) [-0.15287] | | | | | |
| CPIB_HAB(-1) | -3.449294 (0.48049) [-7.17877] | | | | | |
| CHOMAGE(-1) | 0.805241 (0.23960) [3.36084] | | | | | |
| TDV(-1) | 16.49670 (4.31865) [3.81987] | | | | | |
| C | -103.6110 | | | | | |
| Error Correction: | D(LPRIMES) | D(LEDUC) | D(LCSP) | D(CPIB_HAB) | D(CHOMAGE) | D(TDV) |
| CointEq1 | -0.063701 (0.03885) [-1.63952] | 0.004125 (0.00218) [1.88808] | 0.011641 (0.01676) [0.69452] | 0.336567 (0.07127) [4.72235] | 0.045400 (0.09896) [0.45877] | -0.005661 (0.01754) [-0.32276] |
| D(LPRIMES(-1)) | -0.427236 (0.17293) [-2.47064] | 0.003624 (0.00972) [0.37263] | -0.001326 (0.07460) [-0.01777] | -0.251146 (0.31720) [-0.79175] | -0.134036 (0.44044) [-0.30433] | 0.065551 (0.07806) [0.83971] |
| D(LEDUC(-1)) | 0.847166 (3.49400) | 0.122955 (0.19648) | 1.423031 (1.50727) | -1.261570 (6.40920) | 10.46112 (8.89913) | 0.086507 (1.57728) |

Chapitre III : Etude empirique des déterminants de la demande de l'assurance vie en Algérie

| | | | | | | |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| | [0.24246] | [0.62578] | [0.94411] | [-0.19684] | [1.17552] | [0.05485] |
| D(LCSP(-1)) | -0.427646 (0.50607) [-0.84504] | 0.008551 (0.02846) [0.30047] | 0.084349 (0.21831) [0.38637] | 0.412561 (0.92830) [0.44443] | -1.728385 (1.28894) [-1.34093] | -0.062888 (0.22845) [-0.27528] |
| D(CPIB_HAB(-1)) | -0.148940 (0.09098) [-1.63706] | 0.008983 (0.00512) [1.75585] | 0.030746 (0.03925) [0.78338] | 0.128494 (0.16689) [0.76993] | -0.228797 (0.23172) [-0.98736] | -0.008977 (0.04107) [-0.21858] |
| D(CHOMAGE(-1)) | 0.029853 (0.07519) [0.39704] | -0.002900 (0.00423) [-0.68579] | -0.017605 (0.03244) [-0.54275] | -0.352922 (0.13792) [-2.55883] | 0.184544 (0.19151) [0.96365] | -0.012793 (0.03394) [-0.37690] |
| D(TDV(-1)) | 1.120518 (0.69756) [1.60633] | -0.055890 (0.03923) [-1.42479] | -0.180428 (0.30092) [-0.59959] | -3.610279 (1.27957) [-2.82147] | -1.497257 (1.77668) [-0.84273] | 0.015373 (0.31490) [0.04882] |
| C | 0.188222 (0.21099) [0.89208] | 0.025472 (0.01186) [2.14681] | -0.079103 (0.09102) [-0.86908] | 0.134192 (0.38703) [0.34672] | -0.605342 (0.53739) [-1.12644] | -0.019903 (0.09525) [-0.20896] |
| R-squared | 0.341997 | 0.185775 | 0.092013 | 0.605764 | 0.269768 | 0.057571 |
| Adj. R-squared | 0.141735 | -0.062032 | -0.184331 | 0.485779 | 0.047523 | -0.229256 |
| Sum sq. resids | 20.06481 | 0.063451 | 3.733972 | 67.51463 | 130.1623 | 4.088928 |
| S.E. equation | 0.934014 | 0.052524 | 0.402923 | 1.713306 | 2.378914 | 0.421639 |
| F-statistic | 1.707750 | 0.749675 | 0.332965 | 5.048674 | 1.213833 | 0.200716 |
| Log likelihood | -37.24429 | 51.98080 | -11.18112 | -56.05163 | -66.22642 | -12.58867 |
| Akaike AIC | 2.918986 | -2.837471 | 1.237491 | 4.132363 | 4.788801 | 1.328302 |
| Schwarz SC | 3.289047 | -2.467410 | 1.607553 | 4.502424 | 5.158862 | 1.698363 |
| Meandependent | 0.158549 | 0.030440 | -0.033199 | 0.076339 | -0.206774 | -0.006452 |
| S.D. dependent | 1.008191 | 0.050967 | 0.370241 | 2.389243 | 2.437539 | 0.380294 |
| Determinantresid covariance (dof adj.) | | 0.000582 | | | | |
| Determinantresid covariance | | 9.71E-05 | | | | |
| Log likelihood | | -120.7063 | | | | |
| Akaike information criterion | | 11.27137 | | | | |
| Schwarz criterion | | 13.76928 | | | | |

Source: Eviews7.1

Les résultats de l'estimation du modèle montrent que :

- La majorité des variables de point de vue statistique et économique sont significatives à long terme puisque leur t- statistique est supérieure à 1.96 au seuil de 5%.

- La valeur de la statistique de Fisher associée est supérieure à la valeur tabulée au seuil de 10%.
- Le coefficient à correction d'erreur est négatif et significatif (à 10%), ce qui répond aux caractéristiques du modèle VECM.

Ainsi, notre représentation VECM est validée.

A partir du tableau n°12 de l'estimation, l'équation du long terme s'écrit comme suit :

$$\mathbf{LPRIMES = 15.42411 LEDUC + 0.181693 LCSP + 3.449294 CPIB_HAB - 0.805241 CHOMAGE - 16.49670 TDV + 103.6110}$$

Nous constatons qu'à long terme les variables LEDUC CPIB_HAB CHOMAGE et TDV affectent la variable endogène LPRIMES puisque leurs statistiques de student qui sont respectivement : 1.969, 7.17, 3.36, 3.81 sont supérieures à la valeur critique (1.96) au seuil de 5%. Le coefficient correspondant à la variable LCSP n'est pas significatif puisque la valeur de sa statistique de student qui est de 0.15 est inférieure à 1.96.

La croissance du PIB /Habitant et le niveau d'éducation affectent positivement la demande d'assurance vie tandis que le taux de chômage et le taux de dépendance vieux l'affectent négativement.

En effet, une augmentation de 1% des variables CPIB/HAB et LEDUC engendre respectivement une augmentation de 3.44 %, 15.42% des primes d'assurance vie à long terme et une appréciation du taux de chômage de 1% entraîne une baisse de 0.8% des primes d'assurance vie.

Par ailleurs, les résultats du tableau indiquent également qu'à court terme la variable LPRIMES ne dépend que de ses propres valeurs passées au seuil de 5%.

En résumé, les résultats de l'estimation montrent que la demande d'assurance vie en Algérie est expliquée par son propre passé, le PIB /HAB, le taux de chômage, le niveau d'éducation et le taux de dépendance vieux.

2-4 Tests de validation du VECM

Dans ce qui suit nous allons vérifier la stationnarité du modèle à travers l'application de deux tests : test d'auto corrélation des erreurs et le test d'hétéroscédasticité.

2-4-1 Test d'auto corrélation des erreurs

Les résultats de ce test sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n°13: Test d'auto corrélation des résidus

VEC Residual Serial Correlation LM Tests
Null Hypothesis: no serial correlation at lag order h
Date: 05/23/19 Time: 14:28
Sample: 1985 2017
Included observations: 31

| Lags | LM-Stat | Prob |
|------|----------|--------|
| 1 | 28.23797 | 0.8186 |
| 2 | 46.75915 | 0.1081 |
| 3 | 39.84186 | 0.3031 |
| 4 | 31.14059 | 0.6989 |
| 5 | 30.33427 | 0.7345 |
| 6 | 30.72370 | 0.7175 |
| 7 | 31.42838 | 0.6858 |
| 8 | 37.95427 | 0.3803 |
| 9 | 50.71825 | 0.0528 |
| 10 | 30.90424 | 0.7095 |
| 11 | 25.16810 | 0.9119 |
| 12 | 37.33871 | 0.4074 |

Probs from chi-square with 36 df.

Source : Eviews7.1

Nous remarquons d'après le tableau n°13 que toutes les probabilités sont supérieures à 5%, ce qui nous mène à accepter l'hypothèse nulle d'absence de corrélation, les erreurs sont donc indépendantes.

2-4-2 Test d'hétéroscédasticité de White

Le tableau suivant présente les résultats du test d'hétéroscédasticité:

Tableau n°14: Test d'hétéroscédasticité

VEC Residual Heteroskedasticity Tests: No Cross Terms (only levels and squares)

Date: 05/23/19 Time: 14:31

Sample: 1985 2017

Included observations: 31

Joint test:

| Chi-sq | Df | Prob. |
|----------|-----|--------|
| 293.9384 | 294 | 0.4900 |

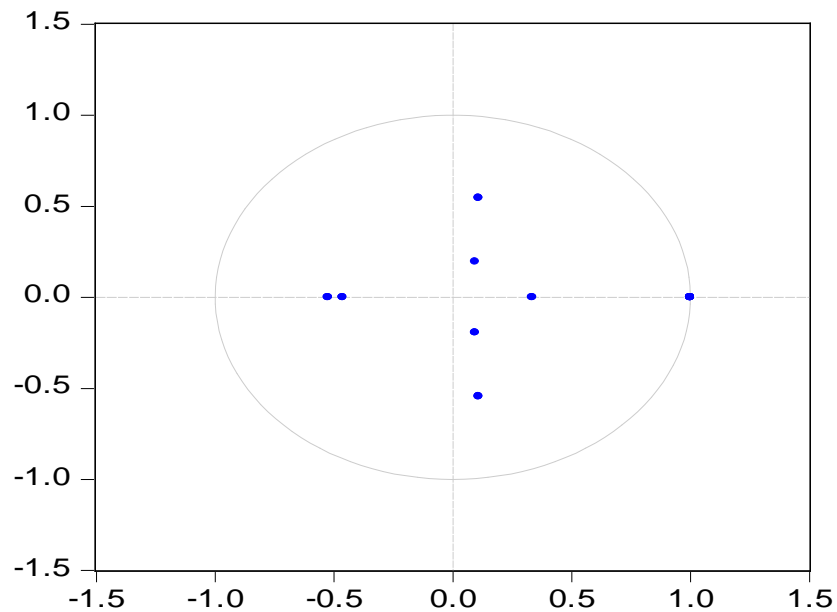
Source : EViews7.1

Nous constatons à travers l'application de ce test que les erreurs sont homoscedastiques puisque la probabilité est supérieure à 5%.

2-4-3 Validation du model par le cercle de racine unitaire

Figure n°21 : cercle de racine unitaire

Inverse Roots of AR Characteristic Polynomial



Source :EViews 7.1

Nous remarquons que toutes les racines sont à l'intérieur du cercle, le model VECM est donc stable et stationnaire.

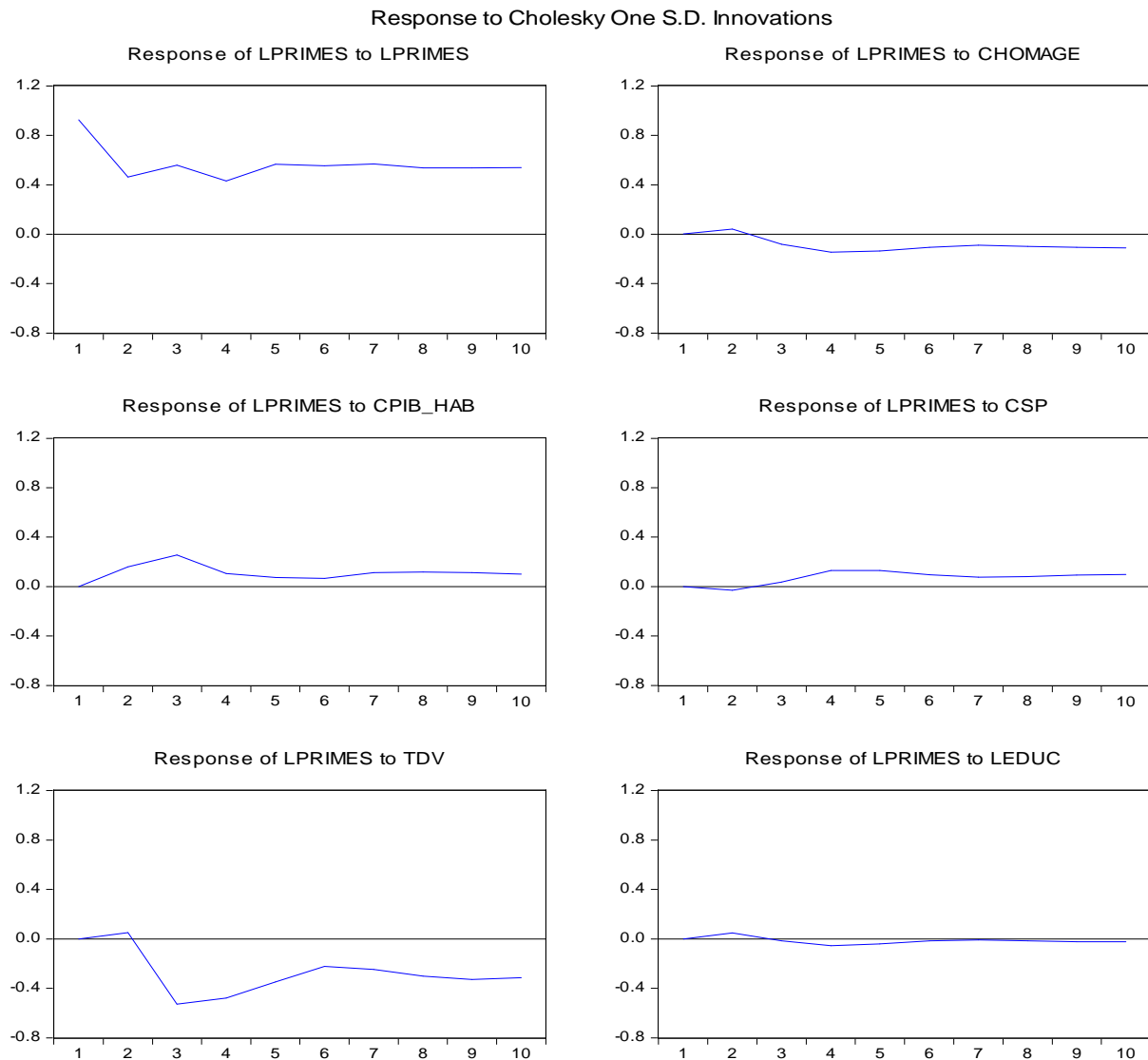
En résumé, les résultats des trois tests précédents (auto corrélation, homoscedasticité et le cercle de racine unitaire) montrent que notre modèle VECM(1) est bien stable et stationnaire, il est donc valide. Il peut donc faire objet d'analyses et d'interprétations économiques.

2-5 Analyse des chocs

Cette étape nous permet d'étudier l'effet introduit par un choc enregistré au niveau d'une variable sur une autre variable. Pour cela, nous allons présenter dans ce qui suit la réponse de la variable LPRIMES pour les chocs exercés sur les variables : LCSP, CPIB_HAB, LEDUC, CHOMAGE et TDV.

Les graphes suivants représentent les réponses impulsionnelles sur 10 périodes.

Figure n° 22 : les fonctions de réponse impulsionnelles



Source EViews 7.1

La figure n°22 montre que :

- Un choc sur les variables LCSP, CPIB-HAB et LPRIMES génère un effet positif sur la variable LPRIMES à partir de la 2^{ème} période.

- Un choc sur la variable CHOMAGE et TDV engendre un effet négatif sur la variable LPRIMES dès la deuxième période.
- Un choc sur la variable LEDUC a un effet positif instantané sur la variable LPRIMES dès la 1^{ère} période qui devient négatif à partir de la 2^{ème} période, ce choc perd de plus en plus sa significativité jusqu'à ce qu'il devient non significatif à partir de la 5^{ème} période.

Ces résultats sont bien compatibles aux résultats de l'estimation du VECM.

2-6 Décomposition de la variance

La décomposition de la variance de l'erreur de prévision permet de calculer la contribution de chacune des innovations à la variance de l'erreur. Les résultats de ce test sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n°15 : Décomposition de la variance

| Period | S.E. | LPRIMES | LEDUC | LCSP | CPIB_HAB | CHOMAGE | TDV |
|--------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| 1 | 0.934014 | 100.0000 | 0.000000 | 0.000000 | 0.000000 | 0.000000 | 0.000000 |
| 2 | 1.085389 | 95.07424 | 0.370093 | 3.213819 | 1.141361 | 0.134237 | 0.066250 |
| 3 | 1.352348 | 85.08098 | 0.238399 | 3.025967 | 3.250488 | 2.008131 | 6.396032 |
| 4 | 1.489524 | 81.94050 | 0.229661 | 2.550790 | 3.459241 | 3.640342 | 8.179464 |
| 5 | 1.637742 | 82.03977 | 0.195500 | 2.131380 | 3.649046 | 4.032367 | 7.951939 |
| 6 | 1.759498 | 82.08455 | 0.200615 | 1.928440 | 3.736468 | 4.327916 | 7.722012 |
| 7 | 1.883754 | 81.81851 | 0.188205 | 1.780485 | 3.919681 | 4.547130 | 7.745991 |
| 8 | 1.995944 | 81.45171 | 0.183011 | 1.654961 | 4.021334 | 4.809920 | 7.879067 |
| 9 | 2.103591 | 81.26418 | 0.175689 | 1.542690 | 4.107369 | 4.989136 | 7.920936 |
| 10 | 2.204803 | 81.14096 | 0.171836 | 1.454392 | 4.167006 | 5.133691 | 7.932119 |

Source : Eviews7.1

Les résultats du tableau n°23 relatifs à la décomposition de l'erreur de prévision montrent que :

- Pour la période 1 : la variance de l'erreur de prévision des primes d'assurance vie est due à ses propres innovations.
- Pour la période 2 : la variance de l'erreur de (LPRIMES) est due à 95.07% à ses propres innovations, à 0.37% à celles de (LEDUC) ,3.21% à (LCSP), 1.14% à (CPIB-HAB), 0.13% à (CHOMAGE) et en fin à 0.06% aux innovations du TDV.

- Pour la période 9 : la variance de l'erreur de LPRIMES est due à 81.26% à ses propres innovations, à 0.17% à celles de (LEDUC), 1.54% à (LCSP), 4.10% à (CPIB-HAB), 4.98% à (CHOMAGE) et en fin à 7.92% aux innovations du TDV.
- Pour la période 10 : la variance de l'erreur de LPRIMES est due à 81.14% à ses propres innovations, à 0.17% à celles de (LEDUC), 1.45% à (LCSP), 4.16% à (CPIB-HAB), 5.13% à (CHOMAGE) et en fin à 7.93% aux innovations du TDV.

Ces résultats illustrent que pour les dix années qui suivent, la demande d'assurance vie est déterminée en moyenne à 85% par ses propres valeurs passées, à seulement 0.2% par le niveau d'éducation, à 2% par le crédit accordé au secteur privé, 3% par le PIB par habitant et le taux de chômage et en fin à 6% par le taux de dépendance vieux.

La demande d'assurance vie est donc déterminée en premier lieu par le taux de dépendance vieux, en deuxième par le taux de chômage, en troisième lieu par le PIB/HAB puis par le crédit accordé au secteur privé et en fin par le niveau d'éducation.

3- Résultats et interprétations

Dans notre essai empirique ayant pour objectif l'identification des déterminants de la demande d'assurance vie en Algérie, un certain nombre de tests ont été menés, notamment le test de cointégration, l'estimation du VECM, l'analyse des fonctions de réponses impulsionnelles et enfin la décomposition de la variance.

L'existence d'une relation de cointégration entre les primes d'assurance vie, le niveau d'éducation, le crédit accordé au secteur privé, le PIB/HAB, le taux de chômage et le taux de dépendance vieux signifie que les variables explicatives contribuent à l'amélioration du niveau de la demande d'assurance vie en Algérie.

A partir de la relation de long terme et les résultats du test de l'analyse des impulsions ainsi que la décomposition de la variance, nous avons détecté :

- ✓ Une relation positive entre la croissance du PIB par habitant et la demande d'assurance vie : En effet, face à une augmentation du revenu (PIB/HAB) le niveau de vie des individus s'améliore ce qui lui offre un pouvoir d'achat plus élevé et lui permet donc de consommer plus de biens de luxe à savoir l'assurance vie .
- ✓ Une relation positive entre le crédit accordé au secteur privé et la demande d'assurance vie qui peut être expliquée par le fait que les banques, lorsqu'elles octroient des crédits au secteur privé, exigent des contrats d'assurance vie.

- ✓ Une autre relation positive entre le niveau d'éducation et la demande d'assurance vie qui se justifie par le fait que plus une population est instruite plus elle est consciente des risques qu'elle encoure et donc plus elle devient demandeuse d'assurance.
- ✓ Une relation négative entre le taux de chômage et la demande d'assurance vie. en effet, une personne en chômage ne dispose pas d'un revenu ce qui réduit sa capacité de consommation pour les biens, d'autant plus pour les biens de luxe comme l'assurance vie.
- ✓ Une relation négative entre le taux de dépendance vieux et la demande d'assurance vie qu'on peut expliquer par le niveau faibles des retraites accordées aux retraités en Algérie.

En résumé, la relation qui existe entre la demande d'assurance vie et ses déterminants est cohérente avec la théorie.

Conclusion

L'analyse économétrique des déterminants de la demande d'assurance vie en Algérie entre 1985 et 2017, nous a permis en premier lieu de construire un model VECM puisque toutes les variables sont intégrées du même ordre (1) et de le valider en second lieu puisque les tests de validation (teste d'autocorrélation des erreurs, test d'hétéroscédasticité et le cercle de racine unitaire) montrent que le model est stable et stationnaire.

A travers le test de la trace, nous avons détecté l'existence de relations de long terme de cointégration qui indiquent que la demande d'assurance vie est influencée par : le niveau d'éducation, la croissance du PIB /HAB, le taux de chômage et le taux de dépendance vieux, car leurs coefficients sont d'un point de vue statistique et économique significatifs.

Les variables CPIB/HAB, LCSP, LEDUC, ont une influence positive sur la demande d'assurance vie c'est-à-dire, qu'une augmentation de celles-ci engendre une augmentation de la demande d'assurance vie et que les variables chômage et TDV ont une influence négative sur la demande d'assurance vie ce qui est cohérent à la théorie économique.

A court terme la demande d'assurance vie ne dépend que de ses propres valeurs passées.

Ce travail a pour principal objectif de mettre en évidence les principaux déterminants de la demande d'assurance vie en Algérie entre 1985 et 2017.

Afin d'approcher cette problématique, nous avons procédé, dans un premier chapitre par une présentation du cadre conceptuel de l'assurance vie et une revue de la littérature sur les déterminants de la demande d'assurance vie. Ces différents travaux démontrent l'existence d'un certain nombre de facteurs susceptibles d'influencer et de déterminer la demande d'assurance vie à savoir : le PIB par habitant ; le crédit accordé au secteur privé ; le taux de chômage ; le taux de scolarisation et le taux de dépendance vieux.

Nous avons dans ce même chapitre présenté ces déterminants où nous avons supposé que la variation de chacune de ces variables pourrait engendrer une variation des primes d'assurance vie. Autrement dit, nous voudrions apporter notre modeste contribution à la recherche des causes de la faible demande d'assurance vie en Algérie.

Etant donné que notre travail se limite au cas de l'Algérie, nous avons procédé par une approche empirique faisant l'objet du deuxième et du troisième chapitre.

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation du secteur algérien des assurances, son évolution, sa structure, ses intervenants et la place qu'occupe la branche d'assurance vie. Il est donc important de noter que la demande d'assurance vie en Algérie a suivi une tendance haussière tout au long de la période étudiée mais avec des primes à très faibles montants. En terme relatif, la part des primes d'assurance vie dans le PIB est extrêmement minime. De plus, comparativement aux autres branches du secteur, l'assurance vie demeure la plus faible avec un taux de 0.07%.

Dans le troisième chapitre, et dans le but de vérifier nos hypothèses, nous avons procédé par une étude économétrique basée sur un modèle vectoriel à correction d'erreur qui génère à la fois la dynamique de court et de long terme. Pour ce faire, nous avons commencé par stationnariser les séries au niveau par la méthode de différenciation puis nous avons effectué le test de cointégration qui a indiqué l'existence de deux relations de cointégration ce qui nous a permis d'estimer le modèle VECM dont les résultats sont les suivants :

Le PIB/HAB et le CSP ont un effet positif significatif sur la demande d'assurance vie à long terme, le niveau d'éducation a également un effet positif mais faible sur la demande

d'assurance vie uniquement à long terme, quant au taux de chômage et le TDV ils affectent négativement à long terme cette dernière.

De ce fait, le PIB/HAB est considéré comme le premier déterminant qui affecte positivement la demande d'assurance vie avec un pourcentage de 3% à long terme, suivi par le crédit accordé au secteur privé à 2% puis par le niveau d'éducation avec 2%. Or le taux de dépendance vieux et le taux de chômage ont un effet négatif avec des pourcentages qui sont respectivement de 6% et 3%.

Cependant, les résultats finaux de l'analyse économétrique nous ont permis de confirmer nos deux hypothèses. C'est-à-dire que PIB par habitant est à l'origine de l'accroissement de la demande d'assurance vie en Algérie étant la variable la plus significative et que Les fluctuations de la demande d'assurance vie sont également déterminées par les variations du taux de chômage, le niveau d'éducation, le crédit accordé au secteur privé et le taux de dépendance vieux.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

Ouvrages :

1. COUJBLAULT. F, ELIASHBERG. C. « Les grands principes de l'assurance », 10ème édition, LARGUS, Paris, 2010.
2. COUJBLAULT. F, ELIASHBERG. C, LATRASSE M « Les grands principes de l'assurance », LARGUS, Paris, (2003).
3. DUMAYET. G, La publicité dans l'économie. In: Les Cahiers de la publicité, n°15, Prévision et publicité. pp. 15-24.
4. TABOUROT. J, et Gérard DANTHENY « Assurance Vie: Normes et réglementation comptables » édition l'Argus, Paris, 1997.
5. J-A CHABANNES, NATHALIE Eymard-Gauclin : « le manuel de l'assurance vie », Edition L'Argus de l'assurance, 2004.
6. Lambert FAIVRE. Y Droit des assurances, Précis Dalloz, 1986.
7. BOURBONNAIS. R, Econométrie Cours et exercices corrigés, 9ème édition, Paris. 2005.
8. POURRIAS.V, « La requalification du contrat d'assurance-vie : enjeux et perspectives », ENASS, Paris, 2011.

Thèses et mémoires :

1. AFLALAY.C, ACHEUCHE.L, master en sciences économiques, « Impact du secteur des assurances sur la croissance économique dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) », 2017.
2. BENAHMED.K, « Essai d'analyse de la relation entre l'assurance et la croissance économique en Algérie ». Thèse. Magister en sciences économiques. Université MOULOUD Mammeri de TIZI OUZOU, 2014.
3. SADIT-NOUR.H. « Le secteur de l'assurance et le développement économique .une approche empirique du comportement des PME algériennes face aux risques » thèse de doctorat en sciences économiques .Option gestion du développement, université de Bejaia, 2015/2016.

Revues :

1. Compagnie centrale de réassurance, bulletin de CCR, n°9, 2012.
2. Revue Centre de Recherche pour les Budgets Familiaux, « Bien utiliser les assurances », les éditions de l'épargne, 1990.

Articles :

1. Hélène Hamisultane. *ECONOMETRIE DES SERIES TEMPORELLES*. Licence. France. 2002.
2. SADI. N.H, ACHOUCHE. M, « L'évolution du secteur des assurances en Algérie, depuis l'indépendance », 2012.
3. SYLLA. D, FALL. M, Juin 2015, « Les déterminants de la demande d'assurance vie : le cas de l'UEMOA » Revue d'Economie Théorique et Appliquée Volume 5 – Numéro

Textes de lois:

1. Article 619 du code civil algérien
2. Loi n° 06-04 du 20 février 2006 modifiant et complétant l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.
3. Ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances

Rapports et documents officiels :

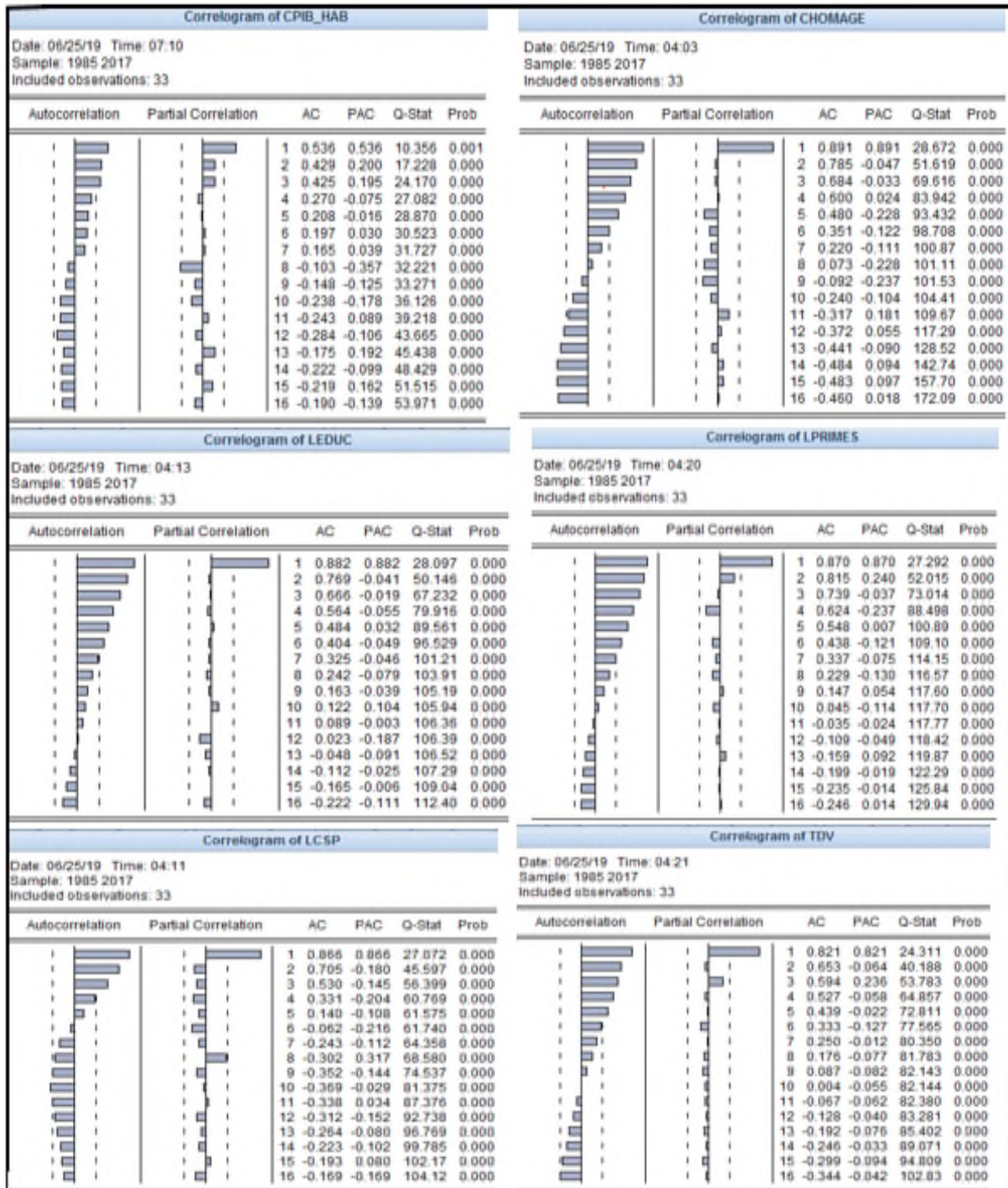
1. CNA (2011) : « Bulletin des assurances », In <http://www.cna.dz>

Recueil internet :

1. <http://www.banque mondiale.org>
2. <http://www.cna.dz>
3. <http://www.cours-de-droit.net>
4. <http://uis.unesco.org>
5. <http://www.Sigma-explorer.com>

ANNEXES

Annexe n°1 : Corrélogrammes des séries :

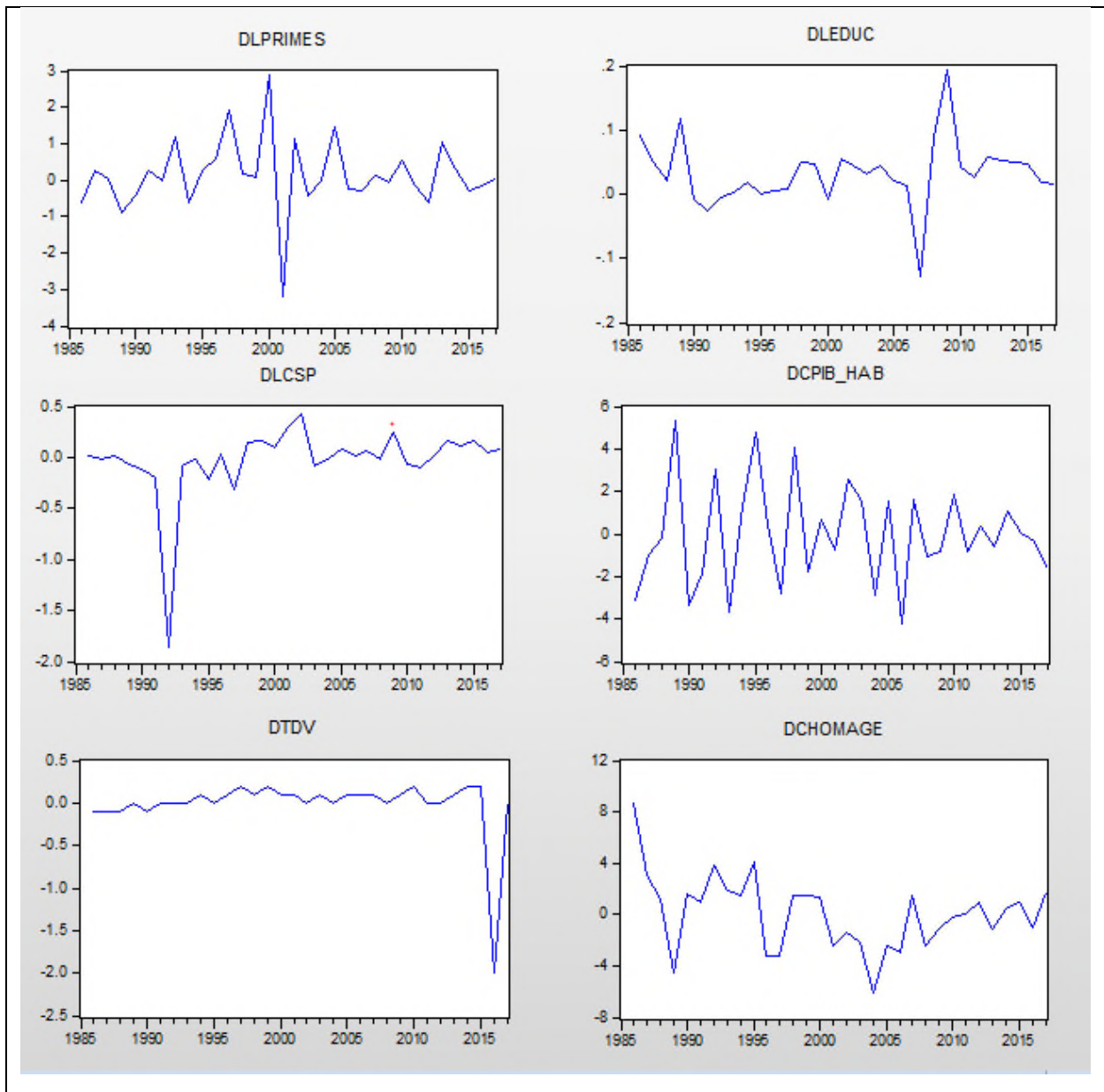


Annexe n°2 : test de stationnarité au niveau :

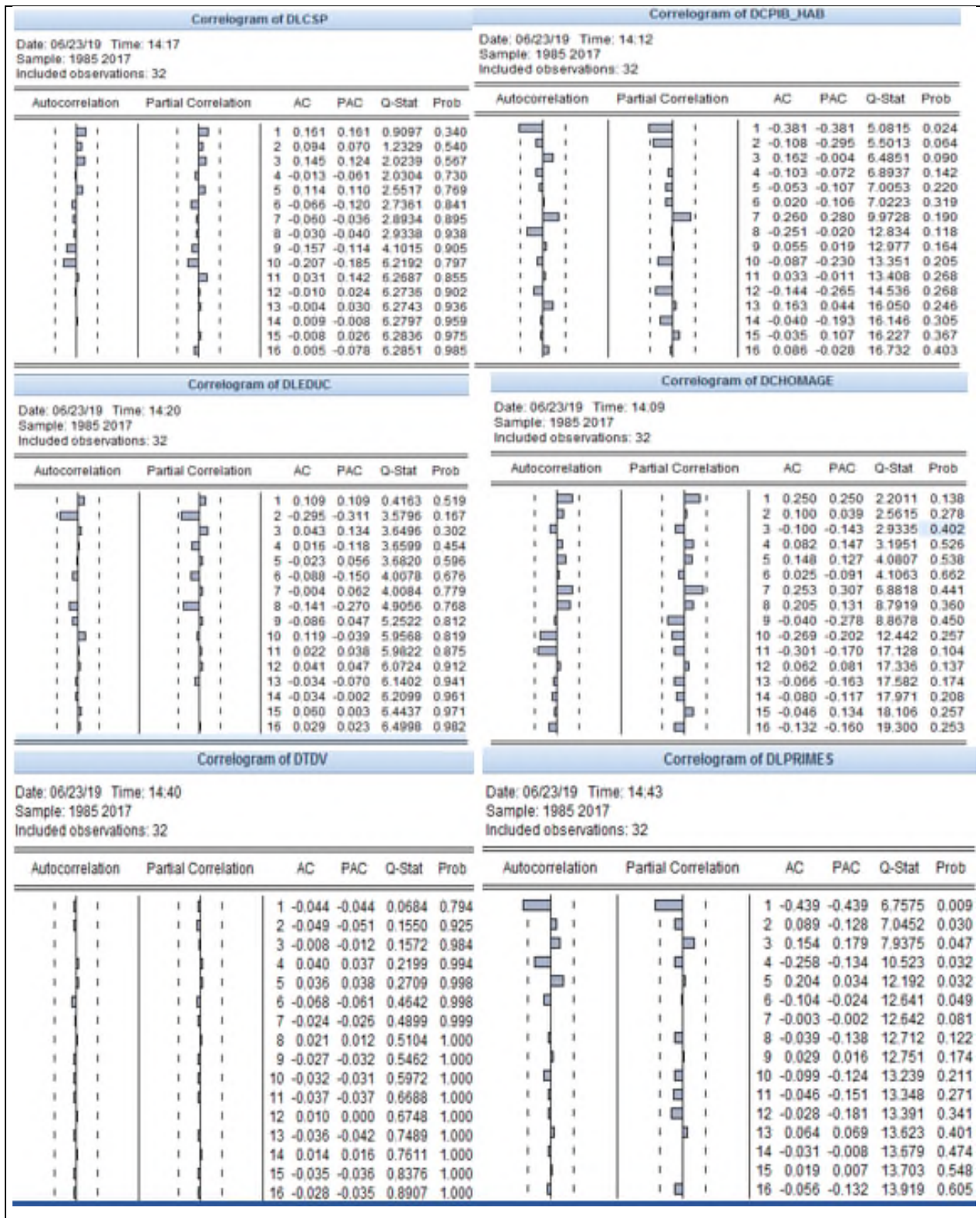
| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on LPRIMES | | |
|--|-------------|-----------|
| Null Hypothesis: LPRIMES has a unit root | | |
| Exogenous: None | | |
| Lag Length: 1 (Fixed) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -1.142448 | 0.9309 |
| Test critical values: | 1% level | -2.641672 |
| | 5% level | -1.952066 |
| | 10% level | -1.610400 |
| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on CPIB_HAB | | |
| Null Hypothesis: CPIB_HAB has a unit root | | |
| Exogenous: None | | |
| Lag Length: 1 (Fixed) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -2.010042 | 0.0441 |
| Test critical values: | 1% level | -2.641672 |
| | 5% level | -1.952066 |
| | 10% level | -1.610400 |
| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on LCSP | | |
| Null Hypothesis: LCSP has a unit root | | |
| Exogenous: None | | |
| Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -1.015089 | 0.2721 |
| Test critical values: | 1% level | -2.639210 |
| | 5% level | -1.951687 |
| | 10% level | -1.610579 |
| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on TDV | | |
| Null Hypothesis: TDV has a unit root | | |
| Exogenous: None | | |
| Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -0.249834 | 0.5883 |
| Test critical values: | 1% level | -2.639210 |
| | 5% level | -1.951687 |
| | 10% level | -1.610579 |
| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on CHOMAGE | | |
| Null Hypothesis: CHOMAGE has a unit root | | |
| Exogenous: None | | |
| Lag Length: 1 (Fixed) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -0.816308 | 0.3542 |
| Test critical values: | 1% level | -2.641672 |
| | 5% level | -1.952066 |
| | 10% level | -1.610400 |
| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on LEDUC | | |
| Null Hypothesis: LEDUC has a unit root | | |
| Exogenous: None | | |
| Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | 3.556936 | 0.9997 |
| Test critical values: | 1% level | -2.639210 |
| | 5% level | -1.951687 |
| | 10% level | -1.610579 |

Annexe n°3 : teste de stationnarité en première différence :

| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on D(LPRIMES) | | |
|---|-------------|-----------|
| Null Hypothesis: D(LPRIMES) has a unit root | | |
| Exogenous: None | | |
| Lag Length: 1 (Fixed) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -4.783753 | 0.0000 |
| Test critical values: | 1% level | -2.644302 |
| | 5% level | -1.952473 |
| | 10% level | -1.610211 |
| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on D(CPIB_HAB) | | |
| Null Hypothesis: D(CPIB_HAB) has a unit root | | |
| Exogenous: None | | |
| Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -8.436988 | 0.0000 |
| Test critical values: | 1% level | -2.641672 |
| | 5% level | -1.952066 |
| | 10% level | -1.610400 |
| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on D(CHOMAGE) | | |
| Null Hypothesis: D(CHOMAGE) has a unit root | | |
| Exogenous: None | | |
| Lag Length: 1 (Fixed) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -3.658137 | 0.0007 |
| Test critical values: | 1% level | -2.644302 |
| | 5% level | -1.952473 |
| | 10% level | -1.610211 |
| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on D(LEDUC) | | |
| Null Hypothesis: D(LEDUC) has a unit root | | |
| Exogenous: Constant | | |
| Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=8) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -4.878245 | 0.0005 |
| Test critical values: | 1% level | -3.670170 |
| | 5% level | -2.963972 |
| | 10% level | -2.621007 |
| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on D(TDV) | | |
| Null Hypothesis: D(TDV) has a unit root | | |
| Exogenous: None | | |
| Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -5.728522 | 0.0000 |
| Test critical values: | 1% level | -2.641672 |
| | 5% level | -1.952066 |
| | 10% level | -1.610400 |
| Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on D(LCSP) | | |
| Null Hypothesis: D(LCSP) has a unit root | | |
| Exogenous: None | | |
| Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8) | | |
| | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic | -4.615373 | 0.0000 |
| Test critical values: | 1% level | -2.641672 |
| | 5% level | -1.952066 |
| | 10% level | -1.610400 |

Annexe n°4 :correlogrammes et graphes des séries filtrées :**1- Graphes des séries filtrées :**

2-corrélogrammes des séries filtrées :



Annexe n°5 : Base de données

| Années | Chômage. total (% de la population) | Crédit accordé au secteur privé (%) | Croissance du PIB/par habitant (%) |
|--------|---|--|---------------------------------------|
| 1985 | 9.7 | 68.701335 | 0.611630 |
| 1986 | 18.4 | 69.2841376 | -2.51751777511861 |
| 1987 | 21.4 | 67.5069512 | -3.5091435044619 |
| 1988 | 22.6 | 68.1230301 | -3.71175235390912 |
| 1989 | 20.7 | 63.1741073 | 1.6464153120219 |
| 1990 | 19.7 | 56.1432167 | -1.74678553105628 |
| 1991 | 20.03 | 46.2891665 | -3.58853185644202 |
| 1992 | 23.83 | 7.25090618 | -0.547389545763338 |
| 1993 | 23.2 | 6.61415096 | -4.23219325913098 |
| 1994 | 24.4 | 6.48669122 | -2.91256612108488 |
| 1995 | 28.1 | 5.19798042 | 1.85342379286139 |
| 1996 | 25.9 | 5.36381321 | 2.30508724484577 |
| 1997 | 26.41 | 3.9046113 | -0.508245295794012 |
| 1998 | 28 | 4.55241107 | 3.54478628722399 |
| 1999 | 29.3 | 5.36983905 | 1.75801110930067 |
| 2000 | 28.89 | 5.94905236 | 2.42787570092847 |
| 2001 | 27.3 | 7.97752145 | 1.67647584390853 |
| 2002 | 26 | 12.1652742 | 4.27945302656055 |
| 2003 | 23.7 | 11.1908602 | 5.85052083343234 |
| 2004 | 17.7 | 10.9728186 | 2.94323229638962 |
| 2005 | 15.3 | 11.8470372 | 4.45275223556874 |
| 2006 | 12.3 | 12.09702 | 0.210971674065448 |
| 2007 | 13.8 | 12.9687548 | 1.79919689594792 |
| 2008 | 11.3 | 12.7768825 | 0.71395280057726 |
| 2009 | 10.2 | 16.2451029 | -0.101599761844327 |
| 2010 | 10 | 15.1907752 | 1.76368201792268 |
| 2011 | 10 | 13.6977923 | 0.930355172850184 |
| 2012 | 11 | 14.0087888 | 1.32110930629577 |
| 2013 | 9.8 | 16.4838758 | 0.696353666587115 |
| 2014 | 10.6 | 18.327677 | 1.73328090359048 |
| 2015 | 11.2 | 21.6820203 | 1.7902539648546 |
| 2016 | 10.2 | 22.8419968 | 1.43140343686379 |
| 2017 | 10.1 | 24.7556906 | -0.151006712227598 |

| Taux de scolarisation (%) | Taux de dépendance vieux (%) | Chiffre d'affaires réel (DA constant) |
|---------------------------|------------------------------|---------------------------------------|
| 45.09 | 8.4 | 28778.8341 |
| 49.43 | 8.3 | 15203.5733 |
| 51.92 | 8.2 | 19552.0963 |
| 52.98 | 8.1 | 20010.8997 |
| 59.65 | 8.1 | 8177.4107 |
| 59.12 | 8 | 5379.06611 |
| 57.57 | 8 | 7136.13493 |
| 57.28 | 8 | 6894.95046 |
| 57.4 | 8 | 22731.2911 |
| 58.41 | 8.1 | 12069.3046 |
| 58.34 | 8.1 | 16005.1459 |
| 58.64 | 8.2 | 29310.3009 |
| 59.16 | 8.4 | 201298.059 |
| 62.22 | 8.5 | 237321.375 |
| 65.28 | 8.7 | 251648.44 |
| 64.72 | 8.8 | 4437969.34 |
| 68.41 | 8.9 | 182714.704 |
| 71.56 | 8.9 | 561811.972 |
| 73.76 | 9 | 362594.564 |
| 77.21 | 9 | 363777.296 |
| 78.78 | 9.1 | 1590144.1 |
| 79.79 | 9.2 | 1257134.19 |
| 70.28 | 9.3 | 941729.819 |
| 76.76 | 9.3 | 1063399.74 |
| 93.07 | 9.4 | 1013026.35 |
| 97.17 | 9.6 | 1711744.43 |
| 99.86 | 9.6 | 1450951.06 |
| 105.89 | 9.6 | 784825.454 |
| 111.53 | 9.7 | 2195031.08 |
| 117.16 | 9.9 | 3038708.91 |
| 122.8 | 10.1 | 2315013.14 |
| 125 | 8.1 | 1996492.93 |
| 127 | 8.1 | 2072594.41 |

Liste des illustrations

Liste des figures

| N° des figures | Titres | Pages |
|----------------|---|-------|
| 01 | Les risques et leurs fréquences | 7 |
| 02 | la structure du marché Algérien des assurances | 30 |
| 03 | Évolution de la contribution du secteur des assurances dans le PIB. | 33 |
| 04 | Evolution de la densité d'assurance en DA | 34 |
| 05 | Evolution du chiffre d'affaire. | 35 |
| 6 | évolution du chiffre d'affaire par branche | 37 |
| 7 | l'évolution des primes d'assurance vie entre 1985 et 2017 | 39 |
| 8 | Evolution des primes d'assurance vie entre 1985 et 1994 | 40 |
| 9 | Evolution des primes d'assurance vie entre 1995 et 2017 | 41 |
| 10 | l'évolution du PIB/HAB entre 1985 et 2017 | 42 |
| 11 | l'évolution du taux de chômage entre 1985 et 2017 | 44 |
| 12 | l'évolution du crédit accordé au secteur privé entre 1985 et 2017 | 45 |
| 13 | L'évolution du taux de scolarisation entre 1985 et 2017 | 46 |
| 14 | Evolution des séries. | 56 |
| 15 | graphe et corrélogramme de la série LCSP | 57 |
| 16 | test de tendance de la série LCSP. | 59 |
| 17 | test de significativité de la constante | 60 |

| | | |
|----|---|----|
| 18 | Test de stationnarité au niveau | 60 |
| 19 | test de stationnarité (de la série LCSP) en première différence | 61 |
| 20 | stationnarité de la série filtrée DLCSP | 62 |
| 21 | cercle de racine unitaire | 70 |
| 22 | les fonctions de réponse impulsionnelles | 71 |

Liste des tableaux

| N° des tableaux | Titres | Pages |
|-----------------|---|-------|
| 01 | Evolution du taux de pénétration de l'assurance de 2006 à 2013 | 32 |
| 02 | la densité d'assurance de 2006 à 2013. | 34 |
| 03 | Evolution de la production de 2000 à 2013. | 35 |
| 04 | Production des assurances par branche de 2004 à 2012. En millions de DA. | 36 |
| 5 | Tableau n°5 : Evolution des primes d'assurance vie entre 1985 et 1994 | 40 |
| 6 | : Evolution des primes d'assurance vie entre 1995 et 2017 | 40 |
| 7 | choix du nombre de retard | 58 |
| 8 | Résultat du test ADF | 63 |
| 9 | Choix du nombre de retard du VECM | 64 |
| 10 | Choix de la spécification en fonction du type de processus | 64 |
| 11 | le test de la trace de JOHANSEN | 65 |

| | | |
|----|-------------------------------------|----|
| 12 | Estimation du VECM(1). | 66 |
| 13 | test d'auto corrélation des résidus | 69 |
| 14 | test d'hétéroscédasticité | 70 |
| 15 | Décomposition de la variance | 72 |

Liste des schémas

| N° des schémas | Titres | Pages |
|----------------|--|-------|
| 01 | Techniques de division des risques | 10 |
| 02 | Assurance dommage et assurance personne. | 12 |

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Remerciements..... | I |
| Dédicaces..... | II |
| Sommaire..... | III |
| Liste des abréviations..... | IV |
| Introduction générale..... | 1 |
| Chapitre 1 : Assurance et demande d'assurance vie : | 4 |
| Introduction : | 4 |
| Section1 : Cadre conceptuel de l'assurance et de l'assurance vie | 4 |
| 1- Cadre conceptuel de l'assurance : | 4 |
| 1-1 Définition de l'assurance : | 4 |
| 1-1-1 Définition juridique : | 5 |
| 1-1-2 Définition technique : | 5 |
| 1-2 Les rôles de l'assurance : | 5 |
| 1-2-1 Rôle économique : | 5 |
| 1-2-2 Rôle financier : | 5 |
| 1-2-3 Rôle social | 5 |
| 1-3 Intervenants et éléments d'un contrat d'assurance : | 6 |
| 1-3-1 Les intervenants dans une opération d'assurance : | 6 |
| 1-3-1-1 L'assuré : | 6 |
| 1-3-1-2 Le souscripteur : | 6 |
| 1-3-1-3 Le tiers : | 6 |
| 1-3-1-4 L'assureur : | 6 |
| 1-3-2 Les éléments d'une opération d'assurance : | 6 |
| 1-3-2-1 Le risque : | 7 |
| 1-3-2-2 La prime ou la cotisation : | 8 |
| 1-3-2-3 Prestation de l'assureur (l'indemnisation) : | 8 |
| 1-3-2-4 La compensation au sein de la mutualité : | 8 |
| 1-4 Les mécanismes d'organisation des risques : | 8 |
| 1-4-1 Le critère de sélection des risques : | 8 |
| 1-4-2 Le critère d'homogénéisation des risques : | 9 |
| 1-4-3 Le critère de dispersion des risques : | 9 |
| 1-4-4 Le critère de division des risques : | 9 |
| 1.5- Techniques de division des risques : | 9 |

| | | |
|---------|--|----|
| 1-5-1 | La coassurance : | 9 |
| 1-5-2 | La réassurance : | 9 |
| 1-5-3 | La rétrocession : | 9 |
| 1-6 | Classification de l'assurance : | 10 |
| 1-6-1 | La classification juridique de l'assurance : | 10 |
| 1-6-1-1 | Les assurances de dommage : | 10 |
| A- | Les assurances de biens (assurances de choses) : | 11 |
| B- | Les assurances de responsabilité : | 11 |
| 1-6-1-2 | Les assurances de personnes : | 11 |
| A- | Assurances vie : | 11 |
| B- | Assurances non vie : | 11 |
| 1-6-2 | Classification technique de l'assurance : | 12 |
| 1-6-2-1 | Les assurances gérées en mode de répartition : | 12 |
| 1-6-2-2 | Les assurances gérées en mode de capitalisation : | 12 |
| 2- | Cadre conceptuel de l'assurance vie : | 13 |
| 2-1 | Définition de l'assurance vie : | 13 |
| 2-2 | Principes de base de l'assurance vie : | 13 |
| 2-2-1 | Le caractère onéreux : | 13 |
| 2-2-2 | Le principe de stipulation pour autrui : | 13 |
| 2-2-3 | Le caractère non indemnitaire : | 13 |
| 2-2-4 | Le caractère aléatoire : | 14 |
| 2-3 | Les contrats d'assurance-vie : | 14 |
| 2-3-1 | Les contrats d'assurance vie en cas de vie : | 14 |
| 2-3-2 | Les contrats d'assurance vie en cas de décès : | 14 |
| 2-3-3 | Les contrats d'assurance mixtes : | 15 |
| 2-4 | L'importance de l'assurance vie : | 15 |
| 2-4-1 | Une épargne de précaution : | 15 |
| 2-4-2 | Une protection efficace pour les proches de l'assuré : | 15 |
| 2-4-3 | Un complément de retraite : | 15 |
| 2-5 | Le fonctionnement d'assurance vie : | 15 |
| 2-5-1 | Le versement des primes : | 16 |
| 2-5-1-1 | Le versement unique : | 16 |
| 2-5-1-2 | Le versement libre : | 16 |
| 2-5-1-3 | Le versement programmé : | 16 |
| 2-5-2 | Les frais prélevés sur le contrat : | 16 |

| | |
|--|----|
| 2-5-2-1 Les frais de versement..... | 16 |
| 2-5-2-2 Les frais de gestion | 17 |
| 2-5-2-3 Les frais d'arbitrage | 17 |
| Section2 : La demande d'assurance vie..... | 17 |
| 1- Revue de littérature :..... | 17 |
| 2- Les déterminants de la demande d'assurance vie :..... | 19 |
| 2-1 Les déterminants économiques : Il existe plusieurs facteurs économiques qui déterminent la demande d'assurance vie dont :..... | 19 |
| 2-1-1 Les déterminants liés au revenu : Parmi les déterminants liés au revenu on peut citer revenu disponible, le pouvoir d'achat et le prix de l'assurance..... | 19 |
| 2-1-1-1 Le revenu disponible..... | 19 |
| 2-1-1-2 Le pouvoir d'achat | 19 |
| 2-1-1-3 Le prix de l'assurance | 20 |
| 2-1-2 Les variables monétaires | 20 |
| 2-1-2-1 L'inflation | 20 |
| 2-1-2-1 Le taux d'intérêt réel | 20 |
| 2-1-3 Le rôle du marché financier..... | 21 |
| 2-1-4 Le crédit accordé au secteur privé..... | 21 |
| 2-1-5 Le taux de chômage..... | 21 |
| 2-2 Les déterminants démographiques | 22 |
| 2-2-1 Le taux d'urbanisation..... | 22 |
| 2-2-2 L'espérance de vie..... | 22 |
| 2-2-3 Le ratio de dépendance vieux..... | 22 |
| 2-3 Les déterminants culturels | 23 |
| 2-3-1 Le niveau d'éducation | 23 |
| 2-3-2 La religion | 23 |
| 2-4 Les déterminants sociologiques..... | 24 |
| 2-4-1 L'aversion au risque | 24 |
| 2-4-2 La publicité..... | 24 |
| Conclusion..... | 24 |
| Chapitre 2 : analyse de l'évolution de l'assurance vie en Algérie : | 26 |
| Introduction : | 26 |
| Section 1 : Evolution du marché Algérien des assurances : | 26 |
| 1- Aperçu historiques du secteur des assurances en Algérie | 26 |
| 1-1 La période allant de 1962 à 1989..... | 27 |

| | |
|--|----|
| 1-2 Ouverture et libéralisation du marché :..... | 28 |
| 2-Structure et dynamique des assurances en Algérie :..... | 28 |
| 2-1. La composition du secteur Algérien des assurances (les différentes formes de sociétés d'assurances) : | 29 |
| 2-2 Les intervenants sur le marché algérien des assurances :..... | 30 |
| 2-2-1 Le ministère des Finances :..... | 31 |
| 2-2-2 Les institutions autonomes :..... | 31 |
| 2-2-2-1 Le Conseil National des Assurances (CNA) :..... | 31 |
| 2-2-2-2 La Commission de Supervision des Assurances (CSA) :..... | 31 |
| 2-2-2-3 La Centrale des Risques (CR) :..... | 31 |
| 2-2-3 Les banques :..... | 31 |
| 2-2-4 Les agents généraux :..... | 31 |
| 2-2-5 Les courtiers :..... | 32 |
| 3- la situation économique du marché Algérien des assurances :..... | 32 |
| 3-1 l'évolution des caractéristiques du marché :..... | 32 |
| 3-1-1 Le taux de pénétration :..... | 32 |
| 3-1-2 La densité d'assurance : | 33 |
| 3-2 Evolution de la production globale du secteur :..... | 35 |
| 3-3 Evolution de la production par branche d'assurance :..... | 36 |
| Section 2 : L'évolution des principaux déterminants de la demande d'assurance vie | 38 |
| 2-1 'évolution des primes d'assurance vie..... | 38 |
| 2-1-1 La période entre 1985 et 1994..... | 39 |
| 2-1-2 La période entre 1995 et 2017..... | 41 |
| 2-2 L'évolution du PIB/HAB..... | 42 |
| 2-3 L'évolution du taux de chômage | 44 |
| 2-4 L'évolution du crédit accordé au secteur privé..... | 45 |
| 2-5 L'évolution du taux de scolarisation | 46 |
| Conclusion..... | 47 |
| Chapitre 3 : Etude empirique des déterminants de la demande d'assurance vie en Algérie. | 48 |
| Introduction :..... | 48 |
| Section 1 : présentation des variables et méthodologie de régression..... | 48 |
| 1-1 Choix des variables :..... | 48 |
| 1-1-1 Les primes d'assurance vie..... | 48 |
| 1-1-2 Le crédit accordé au secteur privé..... | 49 |
| 1-1-3 Le PIB par habitant..... | 49 |

| | |
|--|------|
| 1-1-4 Le niveau d'éducation..... | 49 |
| 1-1-5 Le taux de chômage | 49 |
| 1-1-6 Le taux de dépendance vieux..... | 50 |
| 1-2 Méthodologie de régression : | 50 |
| 1-2-1 Stationnarité et non stationnarité | 50 |
| 1-2-1-1 La stationnarité | 50 |
| 1-2-1-2 La non stationnarité | 50 |
| 1-2-2 Les tests de racine unitaire (test de dickey-Fuller / test de dickey –Fuller augmenté) | 52 |
| 1-2-2-1 Test de Dickey Fuller (DF 1979)..... | 52 |
| 1-2-2-2 Test de Dickey Fuller Augmenté (ADF 1981) | 52 |
| 1-2-3 Présentation du VECM..... | 52 |
| 1-2-3-1 Détermination du nombre de retards (p)..... | 52 |
| 1-2-3-2 Validation du modèle : | 53 |
| 1-3 La causalité au sens de Granger | 53 |
| 1-4 L'analyse des chocs..... | 54 |
| 1-5 La décomposition de la variance : | 54 |
| Section 2 : application du modèle VECM et interprétation des résultats | 54 |
| 1 Etude de stationnarité des séries..... | 55 |
| 1-1 Evolution des séries..... | 55 |
| 1-2 Analyse de la série LCSP : | 56 |
| 1-3 Résultats obtenus sur le reste des séries LPRIMES CPIB_HAB LEDUC CHOMMAGE et TDV : | 62 |
| 2- Estimation du VECM : | 64 |
| 2-1 Choix du nombre de retard : | 64 |
| 2-2 Test de cointégration de JOHANSON (Test de la trace) : | 64 |
| 2-3 Estimation du VECM (1) : | 65 |
| 2-4 tests de validation du VECM : | 68 |
| 2-4-1 test d'auto corrélation des erreurs : | 68 |
| 2-4-2 test d'hétéroscédasticité de White : | 69 |
| 2-4-3 Validation du model par le cercle de racine unitaire : | 70 |
| 2-5 Analyse des chocs : | 71 |
| 2-6 Décomposition de la variance : | 72 |
| 3- Résultats et interprétations : | 73 |
| Conclusion | 74 |
| Conclusion générale | 75 |
| Bibliographie | VIII |

| | |
|------------------------------|-------|
| Annexes..... | X |
| Liste des illustrations..... | XVIII |
| Table des matières | XXI |
| Resumé. | |

Résumé

L'objectif de cette présente étude , est d'analyser ces déterminants de la demande d'assurance vie en Algérie entre 1985 et 2017 via une étude empirique fondée sur la modélisation vectorielle à correction d'erreur (VECM) qui intègre à la fois les relations de court et de long terme.

Les études théoriques et empiriques réalisées au sujet d'assurance vie identifient plusieurs déterminants de la demande d'assurance vie à savoir Le PIB par habitant, le crédit accordé au secteur privé, le taux de chômage, le taux de scolarisation et le taux de dépendance vieux.

En Algérie, malgré les réformes réglementaires dans le cadre de la libéralisation, l'assurance vie demeure très en retard par rapport aux besoins du secteur d'assurance dans la mesure où elle ne représente que 0.07% du PIB.

Les résultats de l'estimation VECM sur la période 1985-2017 et en utilisant les données de la banque mondiale montrent que les principaux déterminants de la demande d'assurance vie en Algérie à long terme sont respectivement le PIB /hab, le taux de dépendance et le taux de chômage.

Les mots clés : Assurance vie, déterminants, Algérie, VECM.

Abstract

The objective of this study, is to analyze these determinants of life insurance demand in Algeria between 1985 and 2017 via an empirical study based on vector error correction modeling (VECM) that integrates both short and long term relationships.

Theoretical and empirical studies made on life insurance identify many determinants of life insurance demand such as GDP per capita, credit granted to the private sector, unemployment rate, school enrollment ratio and old dependency ratio.

In Algeria, despite regulatory reforms in the context of liberalization, life insurance remains far behind the needs of the insurance sector since it represents only 0.07% of GDP.

The results of the VECM estimation over the 1985-2017 period using the worldbank data show that the main determinants of life insurance demand in Algeria in long term are respectively GDP per capita , old dependency ratio and unemployment rate

Key words: Life insurance, determinants, Algeria, VECM

ملخص

الهدف من هذه الدراسة هو تحليل محددات الطلب على التأمين على الحياة في الجزائر بين عامي 1985 و 2017 من خلال دراسة تجريبية تستند إلى نمذجة تصحيح أخطاء المتجهات (VECM) التي تدمج كلا من العلاقات القصيرة والطويلة المدى .

أجمعت الدراسات النظرية والتجريبية التي أجريت حول التأمين على الحياة على عدد من محددات طلب التأمين على الحياة من بينها إجمالي الناتج المحلي للفرد ، القرض الممنوح للقطاع الخاص، نسبة البطالة ، نسبة التبعية إلى جانب نسبة التمدرس .

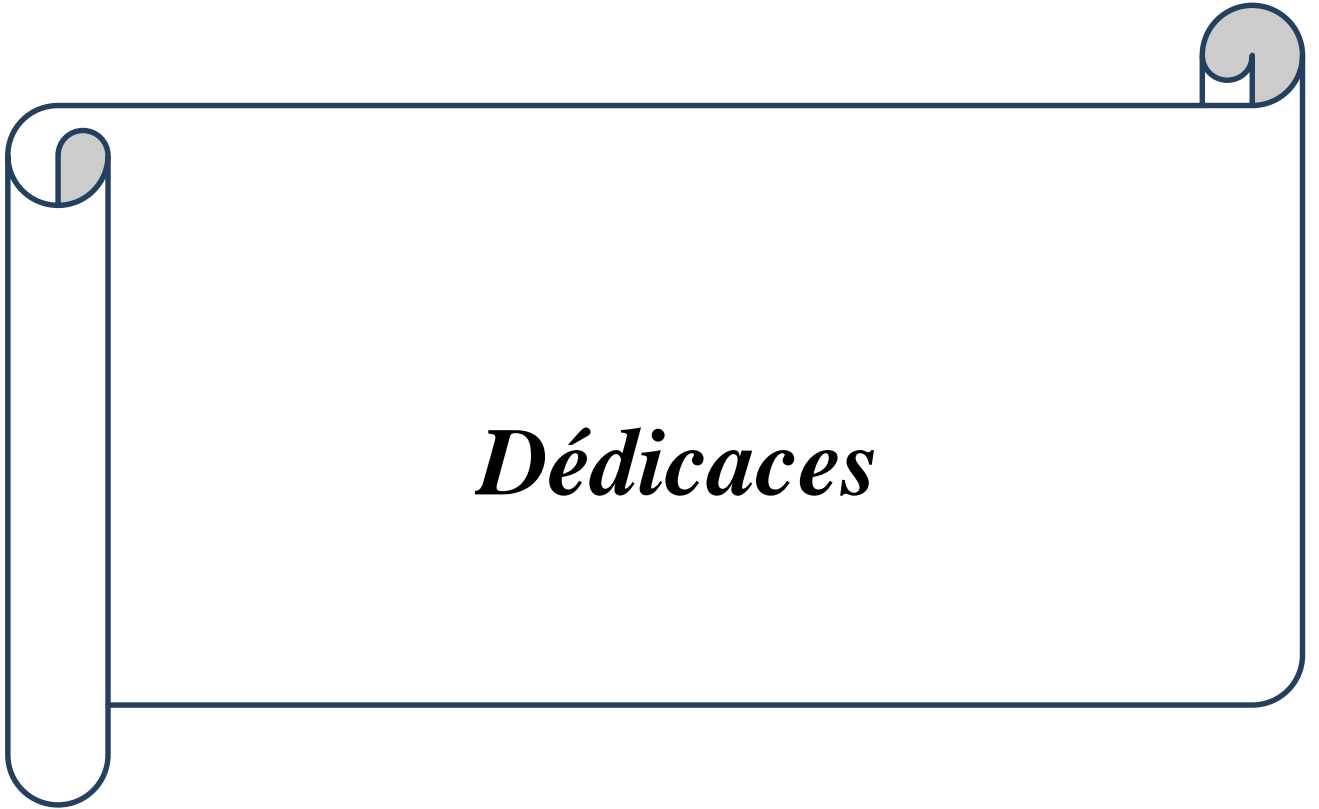
في الجزائر ، على الرغم من الإصلاحات القانونية في سياق تحرير السوق ، يظل التأمين على الحياة متأخرا بالمقارنة مع متطلبات قطاع التأمين حيث لا يمثل سوى 0.07 ٪ من الناتج المحلي الإجمالي.

انطلاقا من معطيات البنك العالمي ، توصلت نتائج الدراسة التطبيقية التي تعتمد على نموذج (VECM) إلى أن المحددات الرئيسية لطلب التأمين على الحياة في الجزائر على المدى البعيد متمثلة في إجمالي الناتج المحلي للفرد،نسبة التبعية متبوعا بنسبة البطالة.

الكلمات المفتاحية: التأمين على الحياة ، المحددات ، الجزائر ، (VECM)



Remerciements



Dédicaces



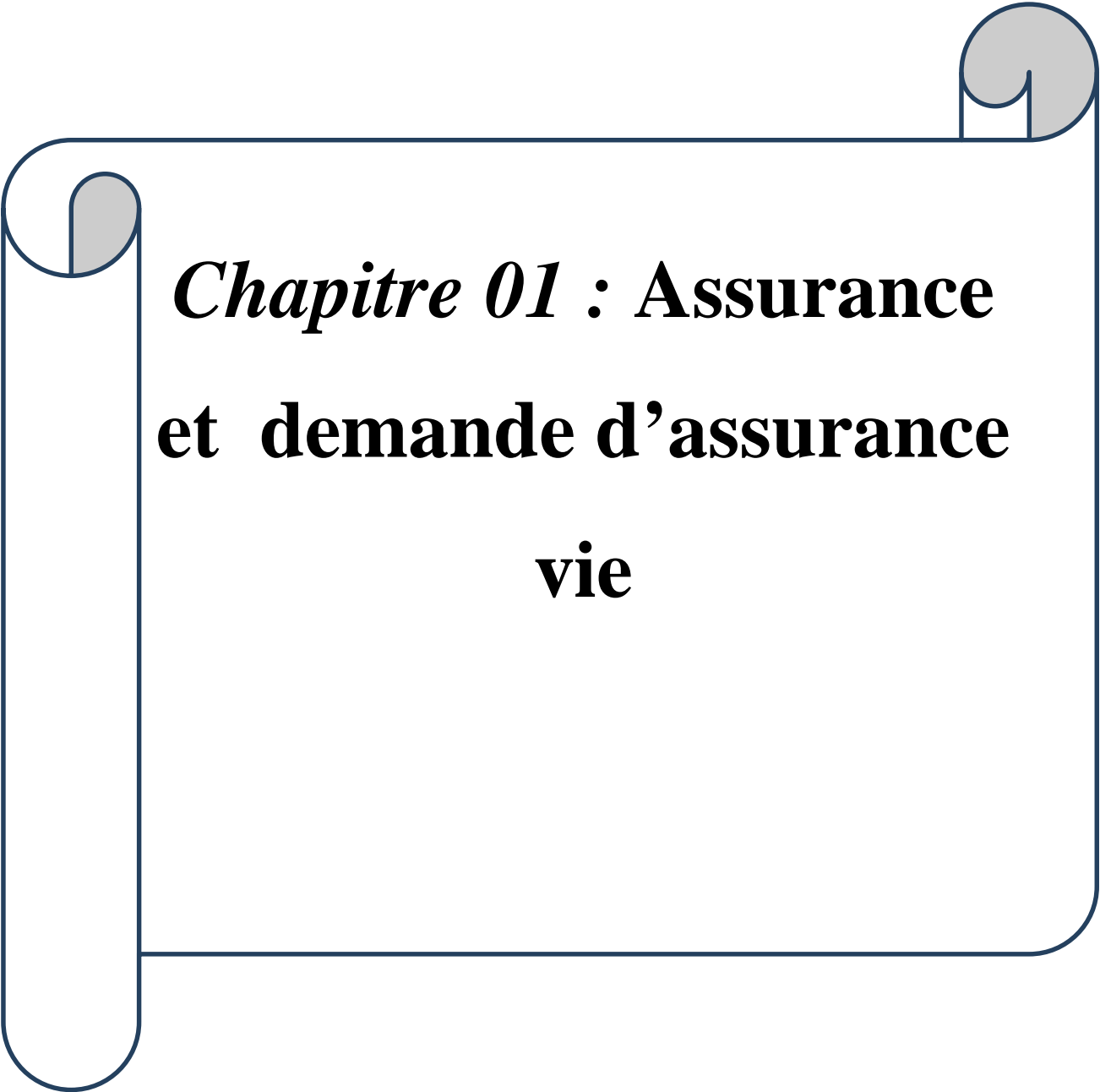
Liste des abréviations



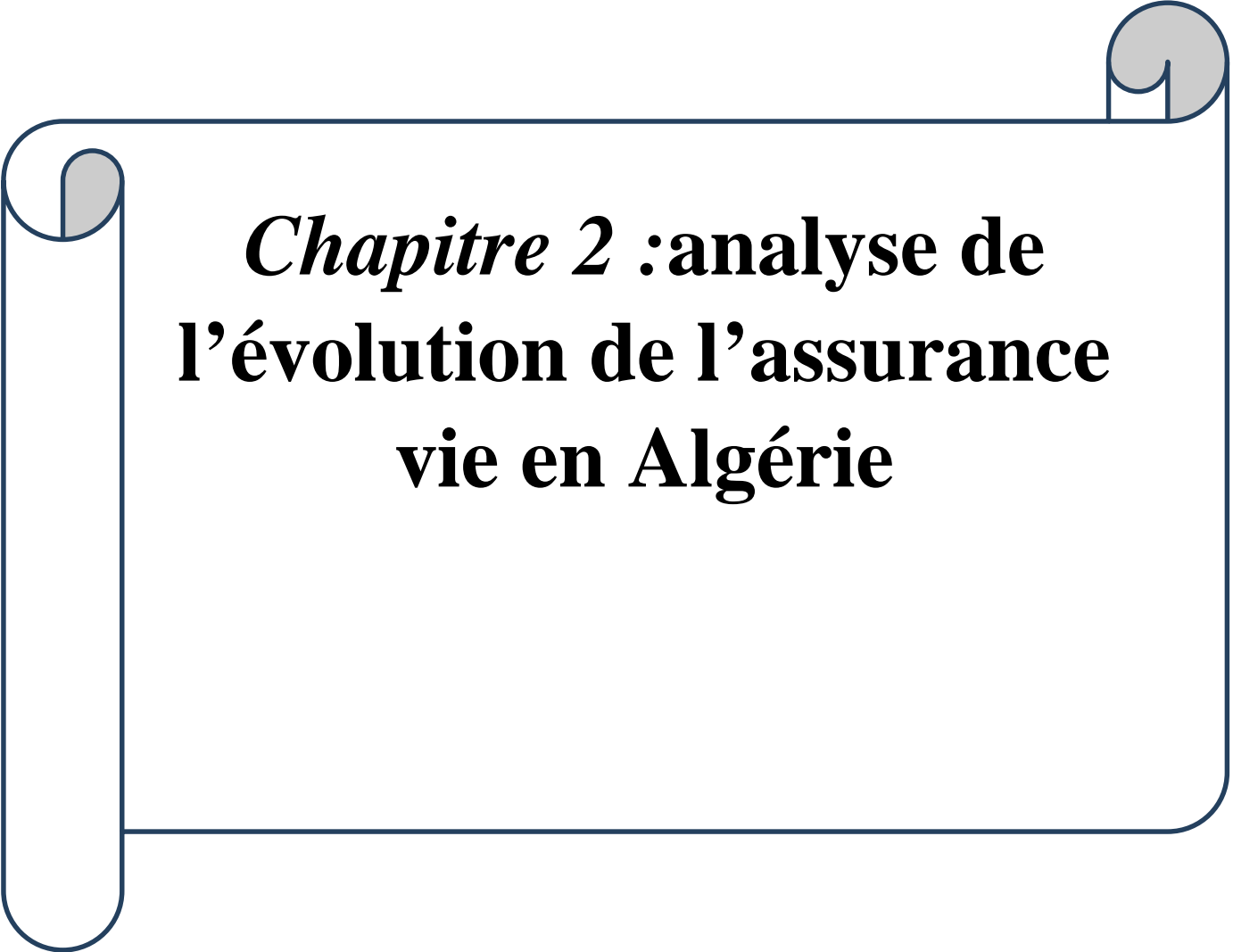
Sommaire



Introduction générale

A decorative graphic of a scroll with a dark blue outline and light gray shaded areas at the top and bottom corners, framing the text.

Chapitre 01 : Assurance
et demande d'assurance
vie

A decorative border resembling a scroll, with a dark blue outline and light gray shaded areas at the top and bottom corners, framing the text.

***Chapitre 2 :analyse de
l'évolution de l'assurance
vie en Algérie***

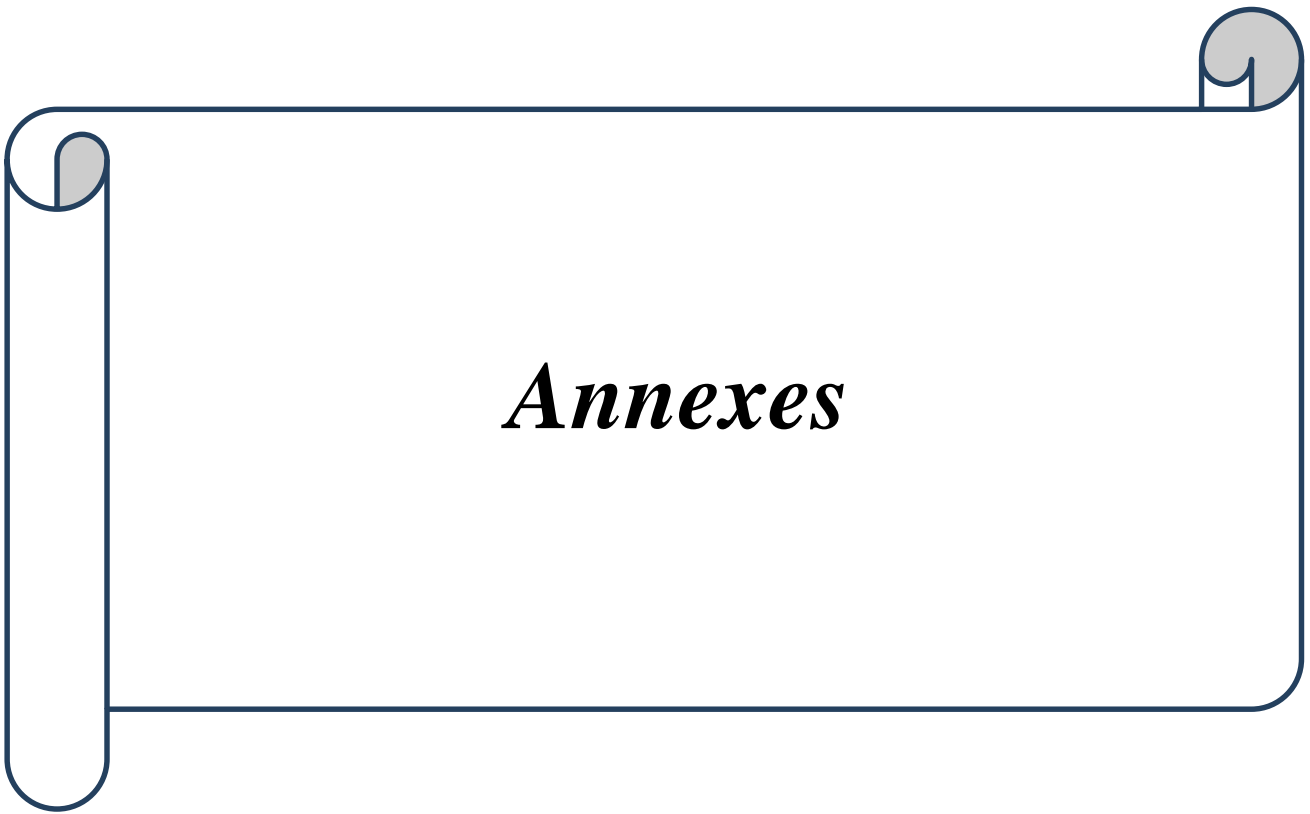


Conclusion générale



Références

bibliographiques



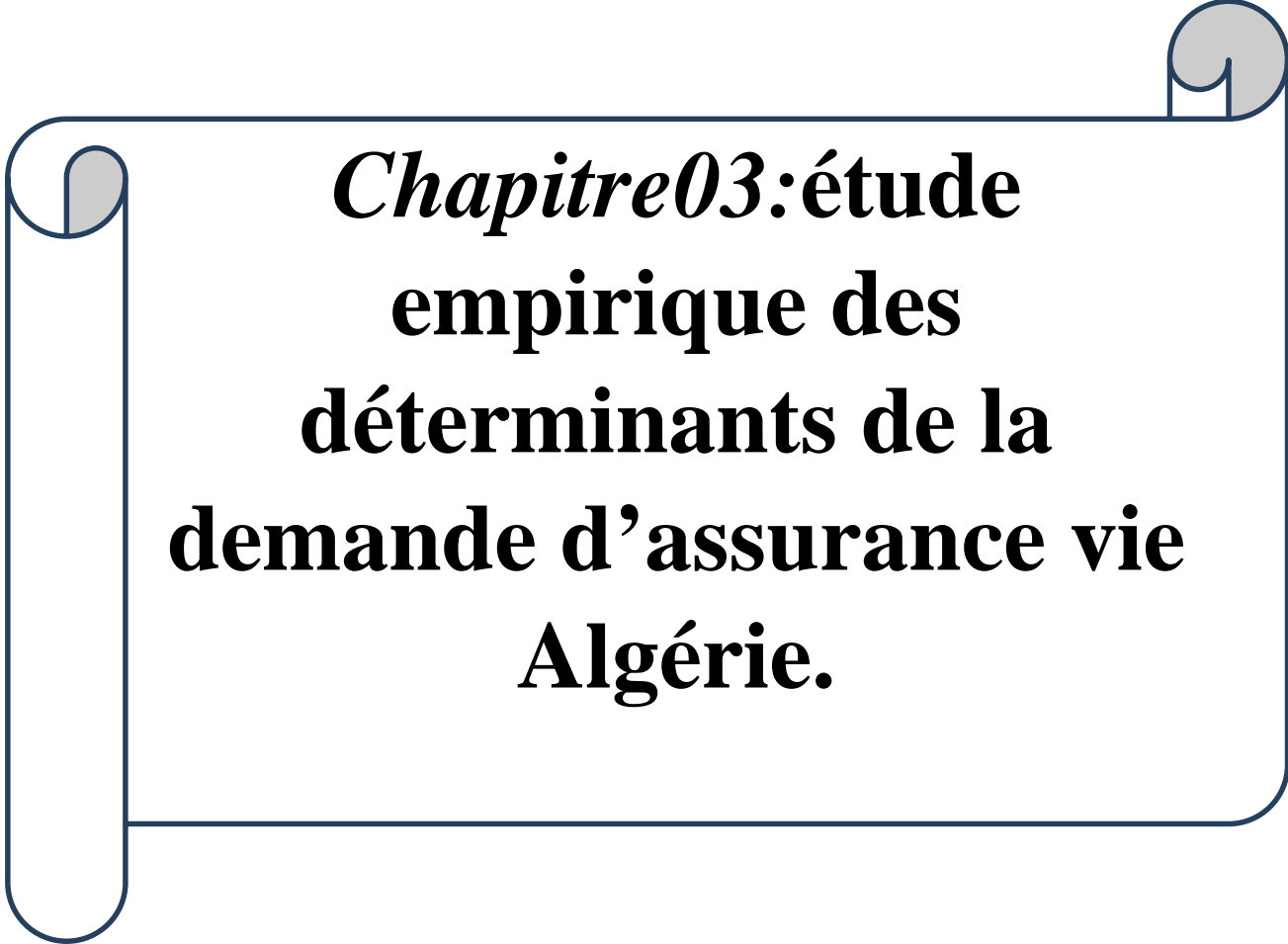
Annexes



Table des matières



Liste des illustrations



***Chapitre03:étude
empirique des
déterminants de la
demande d'assurance vie
Algérie.***